

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 6, 2023

The Standing Senate Committee on Human Rights met with videoconference this day at 4:37 p.m. [ET] to examine such issues as may arise from time to time relating to human rights generally.

Senator Salma Ataullahjan (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I am Salma Ataullahjan, a senator from Toronto and chair of this committee. Today we are conducting a public hearing of the Standing Senate Committee on Human Rights.

I will now invite my honourable colleagues to introduce themselves.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar from Ontario.

Senator Hartling: Nancy Hartling from New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Gerba: Amina Gerba from Quebec.

[*English*]

Senator Jaffer: Mobina Jaffer from British Columbia.

Senator Lankin: Frances Lankin from Ontario.

The Chair: Thank you, colleagues.

Welcome to those who are following our deliberations. I must apologize to the witnesses and those watching online. It seems I can't get into Ottawa even if I am on a 2 p.m. flight. I can't get in on time. I had also committed to an interview. I apologize for being late.

Before we start our official proceedings, there is a housekeeping motion that I would like to have someone introduce. The motion is the following:

That notwithstanding usual practice, pursuant to rule 12-17, the committee be authorized to hold this afternoon's meeting without quorum if necessary for the purpose of receiving evidence, provided that two committee members are present.

Colleagues, are we all in favour? Thank you.

I declare the motion carried.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 6 novembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 37 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général.

La sénatrice Salma Ataullahjan (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénatrices, je suis Salma Ataullahjan, sénatrice de Toronto et présidente du comité. Aujourd'hui, nous tenons une audience publique du Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

J'inviterai maintenant mes honorables collègues à se présenter.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, de l'Ontario.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Jaffer : Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Lankin : Frances Lankin, de l'Ontario.

La présidente : Merci, chères collègues.

Bienvenue à ceux qui suivent nos délibérations. Je dois m'excuser auprès des témoins et des personnes qui nous regardent en ligne. Il me semble que je ne puisse pas me rendre à Ottawa même si je prends un vol à 14 heures. Je ne peux pas arriver à temps. Je m'étais également engagée à réaliser une entrevue. Je m'excuse d'être en retard.

Avant que nous ne commencions nos travaux officiels, j'aimerais que quelqu'un présente une motion d'ordre administratif. La motion est la suivante :

Que, nonobstant la pratique habituelle, conformément à l'article 12-17, le comité soit autorisé à tenir la réunion de cet après-midi sans quorum, si cela s'avère nécessaire, pour recevoir des témoignages, à condition que deux membres du comité soient présents.

Chères collègues, sommes-nous toutes en faveur? Merci.

Je déclare la motion adoptée.

Today, our committee will continue its study on forced global displacement under its general order of reference. We intend to hear from experts and stakeholders on a wide range of issues relating to human rights impacts around the world.

Topics may include the effects of displacement on children, the efficacy of the Global Compact on Refugees, also known as the Global Compact, new and emerging mechanisms for financial support, the role of private sponsorship, the impacts of climate change and Canada's international role in curbing forced displacement while supporting refugees.

This afternoon we shall have three panels. In each panel we shall hear from the witnesses, then the senators will have a question-and-answer session.

I will now introduce our first panel. Our witnesses have been asked to make a five-minute opening statement.

I wish to welcome our first witnesses, who are both in person with us today. I thank you, gentlemen. We have Craig Damian Smith, Co-Founder, Executive Director and Principal Investigator, Pairity; and James C. Hathaway, Professor of Law, Founding Director of the Program in Refugee and Asylum Law, University of Michigan.

I now invite Mr. Smith to make his presentation, followed by Professor Hathaway.

Craig Damian Smith, Co-Founder, Executive Director and Principal Investigator, Pairity: Thank you very much for having me and giving me the opportunity to contribute to this study. By way of background, I left my position at the university about a year ago to work directly on this project called Pairity which I founded with other academics and rights experts and data scientists. Our mission there is to apply data and technology and academic research interventions to help scale refugee resettlement and community sponsorship, to improve matching and placement and also to measure outcomes around the integration of refugee newcomers and social cohesion with receiving communities. We work with all levels of government, with a focus on facilitating solutions to global displacement problems.

You've already heard and will hear from experts who are going to diagnose the big-picture problems, and I'm happy to talk about that afterwards. I want to focus on how innovations in

Aujourd'hui, notre comité poursuivra son étude des déplacements forcés dans le monde dans le cadre de son ordre de renvoi général. Nous avons l'intention d'entendre des experts et des parties prenantes sur un vaste éventail de questions concernant les répercussions sur les droits de la personne dans le monde.

Les sujets pourraient comprendre les effets des déplacements sur les enfants, l'efficacité du Pacte mondial sur les réfugiés, également appelé Pacte mondial, des mécanismes de soutien financier nouveaux et émergents, le rôle du parrainage privé, les répercussions des changements climatiques et le rôle international du Canada dans la réduction des déplacements forcés tout en soutenant les réfugiés.

Cet après-midi, nous recevrons trois groupes de témoins. Dans chaque groupe, nous entendrons les témoins, puis les sénatrices auront une période de questions et de réponses.

Je vais maintenant présenter notre premier groupe de témoins. Nos témoins ont été invités à présenter une déclaration liminaire de cinq minutes.

Je tiens à accueillir nos premiers témoins, qui comparaissent tous deux en personne aujourd'hui. Je vous remercie, messieurs. Il s'agit de Craig Damian Smith, cofondateur, directeur exécutif et responsable de la recherche, Pairity; et de James C. Hathaway, professeur de droit, directeur fondateur du Programme de protection des réfugiés et du droit d'asile, Université du Michigan.

J'invite maintenant M. Smith à présenter son exposé, suivi de M. Hathaway.

Craig Damian Smith, cofondateur, directeur exécutif et responsable de la recherche, Pairity : Merci beaucoup de me recevoir et de m'offrir la possibilité de contribuer à l'étude. À titre d'information, j'ai quitté mon poste à l'université il y a environ un an pour travailler directement sur le projet Pairity, que j'ai fondé avec d'autres universitaires et avec des experts en droits et des scientifiques des données. Notre mission est d'appliquer les données et la technologie ainsi que les interventions en matière de recherche universitaire pour aider à élargir la réinstallation des réfugiés et le parrainage communautaire, améliorer les jumelages et les placements et mesurer les résultats concernant l'intégration des nouveaux arrivants réfugiés et la cohésion sociale avec les collectivités d'accueil. Nous travaillons avec tous les ordres de gouvernement, en mettant l'accent sur la recherche de solutions aux problèmes liés aux déplacements dans le monde.

Vous avez déjà entendu et vous entendrez des experts qui vont diagnostiquer les problèmes à grande échelle, et je serai heureux d'en parler par la suite. Je veux me concentrer sur la façon dont

tech can help meet big goals of additionality and responsibility sharing that are at core norms of the international refugee regime.

I want to start with this observation that Global North states, including rich states like Canada, the U.S., a range of EU member states and the U.K., are all piloting various forms of community sponsorship and complementary pathways, including labour pathways, education pathways and family reunification for refugees, many of which draw inspiration or direct support from Canada's successful models here.

Over the past few years at Pairity, we've been engaging with a range of organizations and governments to understand what the practical barriers are to scaling up those programs and meeting obligations that states have set for themselves under agreements like the Global Compact on Refugees. What we've found, in a nutshell, is that the major barriers are regulatory and visa barriers and things like processing timelines, which are not news to people who follow immigration in Canada, but also the absence of coordination among destination states that draw from the same pools or populations of displaced people.

In particular, there is little to no cooperation between rich states on how to engage with displaced people in third countries, so in countries of asylum, and this is a problem that we call front-end recruitment. There is little to no consideration of refugees' preferences or their attributes or their capacities vis-à-vis all of these different pathways that are emerging across a variety of destination states.

There is a lack of coordination among destination states to make the best possible placements, and this is something we call back-end vetting and sorting. Neither is there cooperation among receiving states to track and compare how successful resettlement pathways are to understand post-arrival outcomes and to optimize and improve cooperation over time.

Many of the problems can be addressed by harnessing available technology and available data interventions and funding new innovations.

We should also recognize that there is a lot of academic and policy literature on the use of data and technology in migration governance, much of which is dominated by a techno-skeptical approach, and this is pretty well-founded approach, particularly because states primarily use technology to control and prevent rather than facilitate migration. Canada is also a leader there. On

les innovations technologiques peuvent permettre d'atteindre les grands objectifs d'additionnalité et de partage des responsabilités qui sont au cœur des normes du régime international des réfugiés.

Je veux commencer par l'observation selon laquelle les États des pays du Nord, y compris les États riches comme le Canada, les États-Unis, divers États membres de l'Union européenne et le Royaume-Uni, mettent tous à l'essai diverses formes de parrainage communautaire et des voies complémentaires, y compris des voies d'accès à la main-d'œuvre, des voies d'accès à l'éducation et la réunification familiale pour les réfugiés, dont bon nombre sont inspirées ou appuyées directement par les modèles réussis du Canada.

Chez Pairity, au cours des dernières années, nous avons ouvert le dialogue avec un éventail d'organisations et de gouvernements afin de comprendre quels sont les obstacles pratiques à l'agrandissement de ces programmes et au respect des obligations que les États se sont fixées dans le cadre d'ententes comme le Pacte mondial sur les réfugiés. Nous avons découvert, en gros, que les obstacles majeurs sont d'ordre réglementaire, comme des obstacles à l'obtention de visas et les délais de traitement, par exemple, ce qui n'est rien de nouveau pour les gens qui suivent l'immigration au Canada, mais également l'absence de coordination entre les États de destination, qui puisent dans les mêmes bassins ou populations de personnes déplacées.

En particulier, il y a peu de coopération, voire aucune, entre les États riches concernant la façon de mobiliser les personnes déplacées dans les pays tiers — les pays d'asile — et c'est un problème que nous appelons le recrutement en amont. Il y a peu de considération voire aucune pour ce qui est des préférences des réfugiés ou de leurs attributs ou capacités à l'égard de toutes ces voies d'accès différentes qui émergent dans divers États de destination.

Il y a un manque de coordination entre les États de destination pour ce qui est de garantir les meilleurs placements possible, et c'est quelque chose que nous appelons la vérification et le tri en aval. Il n'y a pas non plus de coopération entre les États d'accueil pour suivre et comparer la réussite des voies d'accès à la réinstallation afin de comprendre les résultats après l'arrivée et d'optimiser et d'améliorer la coopération au fil du temps.

Nous pouvons régler bon nombre des problèmes en mettant à profit la technologie disponible et les interventions accessibles en matière de données tout en finançant de nouvelles innovations.

Nous devrions également reconnaître qu'il existe beaucoup de documents universitaires et stratégiques sur l'utilisation des données et de la technologie dans la gouvernance des migrations, dont la plupart sont dominés par une approche technosceptique, et il s'agit d'une approche assez bien fondée, en particulier parce que les États utilisent principalement la technologie pour

the other hand, really techno-optimistic people ignore refugee protection and safeguarding. They ignore some of the pitfalls of applying data and tech to humanitarian situations. Then there are real-world, on-the-ground, nuts-and-bolts problems around refugee digital literacy and ways that you can engage displaced populations.

Our work shows that there is a middle path that's possible that can harness data and tech while overcoming these hurdles. It is not only possible but achievable to optimize access to and outcomes of existing programs and then provide evidence for the kind of policy-relevant data and evidence that would help politicians scale these programs.

Canada is already a global policy leader in terms of per capita refugee settlement, community sponsorship, and complementary pathways. Canada piloted the Economic Mobility Pathways Pilot, or EMPP. Canada is the home of the World University Service of Canada. Investing in innovation in this regard is really low-hanging fruit. It's not politically difficult to do, and it can have outsized impacts as well that can help fulfill some of the promises of the Global Compact on Refugees, specifically around additionality and responsibility sharing. It can create new venues for international cooperation between destination states and host states and offer tangible opportunities for displaced people that might, in turn, help reduce demand for irregular mobility.

I'll end by saying that irregular mobility is not only primarily dangerous for migrants, but it funds transnational criminal groups, it drives outsized spending for ineffective border controls and containment policies, it undermines public sentiment around immigration and asylum systems, and it can bolster nativist populist parties in liberal democracies. There are very real things that Canada and its partners internationally can do to offer alternatives to that. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Mr. Smith.

[*Translation*]

James C. Hathaway, Professor of Law, Founding Director of the Program in Refugee and Asylum Law, University of Michigan, as an individual: Thank you for giving me the opportunity to appear before the committee. I am pleased to be back in my country. It's wonderful!

contrôler et prévenir plutôt que pour faciliter la migration. Le Canada est également un chef de file dans ce domaine. Par ailleurs, les personnes vraiment techno-optimistes ne tiennent pas compte de la sauvegarde et de la protection des réfugiés. Elles ne tiennent pas compte de certains des écueils liés à l'application des données et des technologies aux situations humanitaires. Ensuite, il y a des problèmes concrets et pratiques sur le terrain concernant la littéracie numérique des réfugiés et les façons de mobiliser les populations déplacées.

Dans le cadre de notre travail, nous avons démontré qu'il est possible d'utiliser une voie intermédiaire qui peut mettre à profit les données et la technologie tout en permettant de surmonter ces obstacles. Il est non seulement possible, mais réalisable, d'optimiser l'accès aux programmes existants et leurs résultats, puis de fournir le type de données et de preuve pertinentes pour les politiques, ce qui aiderait les politiciens à étendre ces programmes.

Le Canada est déjà un chef de file mondial en matière de politiques pour ce qui est de l'établissement des réfugiés par habitant, du parrainage communautaire et des voies d'accès complémentaires. Le Canada a mis à l'essai le Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique, ou PVAME, et est le siège de l'Entraide universitaire mondiale du Canada. Investir dans l'innovation à cet égard est vraiment à notre portée. Ce n'est pas difficile à faire sur le plan politique, et cela peut aussi avoir des répercussions énormes qui peuvent aider à remplir certaines des promesses du Pacte mondial sur les réfugiés, en particulier en ce qui concerne l'additionnalité et le partage des responsabilités. Cela peut créer de nouvelles possibilités de coopération internationale entre les États de destination et les États d'accueil et offrir des possibilités concrètes aux personnes déplacées, ce qui pourrait contribuer à réduire la demande de mobilité irrégulière.

Pour terminer, je dirai que la mobilité irrégulière est non seulement essentiellement dangereuse pour les migrants, mais en plus, elle finance les groupes criminels transnationaux, entraîne des dépenses démesurées pour des contrôles frontaliers et des politiques de confinement inefficaces, mine le sentiment du public à l'égard des systèmes d'immigration et d'asile, et peut soutenir les partis populistes nativistes dans les démocraties libérales. Il y a des choses très concrètes que le Canada et ses partenaires internationaux peuvent faire pour offrir des solutions de rechange. Je vous remercie.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur Smith.

[*Français*]

James C. Hathaway, professeur de droit, directeur fondateur du Programme de protection des réfugiés et du droit d'asile, Université du Michigan, à titre personnel : Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant le comité. Je suis heureux d'être de retour dans mon pays. C'est formidable!

[English]

I have been asked to share some comments with you on the UN's Global Compact on Refugees. In a nutshell, it's too little, too late. It's what lawyers would call an agreement to agree. It has lots and lots of meetings, but to this point it has, in my view, no substance.

Sadly, it's the only game in town on the global front. So I do recommend that Canada engage it, but I want to suggest to you, senators, that I believe we can and should engage the process in a way that gets it out of the talk-shop mode that it has languished in to this point and becomes a real engine for action on the ground, which, of course, is what matters to refugees.

Specifically, there is nothing wrong with the current 1951 Refugee Convention's definition of a refugee. It works well. There is nothing wrong with the catalogue of rights that it gives refugees, rights of empowerment, by and large, that work quite well when respected. The drafters of the treaty knew, even in 1951, that there was a missing third leg, and that's what the Global Compact on Refugees was supposed to fix and hasn't. It is to create a mechanism to actually operationalize the global system in a way that is equitable and predictable for all countries. That should be the Canadian goal.

A project that I led at York University some 20 years before the Global Compact on Refugees devised a model that I want briefly to speak to that has two virtues. Number one, it is an insurance model that enables all states to know their interests will be protected even as protection is routinely afforded; and, number two — I want to suggest this particularly in this moment in our history — it is a cost-neutral model. It costs not one dollar more than what we're already spending.

We need to shift to a model of common but differentiated responsibility at the global level and away from this atomized, one-by-one, every state does it for itself model. Spending in just rich countries is more \$20 billion every year, just to assess refugee claims, which is four times what we have available to meet the needs of the 80% of refugees in the Global South. I think that is a travesty and immoral, and I believe Canada has what it takes to lead us out of that mess.

The project I led basically thought there were four main problems with the refugee system.

The first is barriers to access to asylum. Believe it or not, the Global Compact, the UN's much-vaunted achievement, does not even mention the word "access" to protection anywhere. What

[Traduction]

On m'a demandé de vous faire part de quelques commentaires concernant le Pacte mondial sur les réfugiés des Nations unies. En gros, c'est trop peu, trop tard. C'est ce que les avocats appelleraient un accord d'entente future. Il y a beaucoup de réunions, mais jusqu'à maintenant, à mon avis, il n'y a aucune substance.

Malheureusement, il n'y a pas d'autres options sur la scène mondiale. Je recommande donc que le Canada y participe, mais je veux vous dire, mesdames les sénatrices, que je pense que nous pouvons et devrions nous engager dans ce processus de manière à ce qu'il sorte de la phase de discussion dans laquelle il traîne jusqu'à maintenant et qu'il devienne un véritable moteur d'action sur le terrain, ce qui, bien sûr, est important pour les réfugiés.

En particulier, il n'y a rien de mal dans la définition actuelle de réfugié dans la Convention relative aux réfugiés de 1951. Elle fonctionne bien. Il n'y a rien de mal avec le catalogue des droits qu'elle confère aux réfugiés, des droits à l'autonomisation, en général, qui fonctionnent très bien lorsqu'ils sont respectés. Les rédacteurs du traité savaient, même en 1951, qu'il manquait une troisième étape, et c'est ce que le Pacte mondial sur les réfugiés était censé régler, mais ne l'a pas fait. Il s'agit de créer un mécanisme pour opérationnaliser le système mondial de façon équitable et prévisible pour tous les pays. Cela devrait être l'objectif du Canada.

Un projet que j'ai dirigé à l'Université York quelque 20 ans avant le Pacte mondial sur les réfugiés a conçu un modèle dont je veux parler brièvement et qui a deux vertus. Premièrement, il s'agit d'un modèle d'assurance qui permet à tous les États de savoir que leurs intérêts seront protégés, même s'il s'agit d'une protection habituelle. Deuxièmement — je tiens à le dire en particulier à ce moment-ci de notre histoire —, il s'agit d'un modèle à coût neutre. Il ne coûte pas un dollar de plus que ce que nous dépensons déjà.

Nous devons passer à un modèle de responsabilité commune, mais différenciée à l'échelle mondiale et nous éloigner de ce modèle atomisé, individuel, où chaque État fait les choses pour lui-même. Les dépenses dans les seuls pays riches représentent plus de 20 milliards de dollars par année, rien que pour évaluer les demandes d'asile, soit quatre fois ce que nous avons pour répondre aux besoins des 80 % de réfugiés dans les pays du Sud. Je pense que c'est une parodie et que c'est immoral, et je crois que le Canada a ce qu'il faut pour nous sortir de ce pétrin.

Dans le cadre du projet que j'ai mené, on croyait essentiellement qu'il y avait quatre principaux problèmes avec le système de détermination de l'asile.

Le premier concerne les obstacles à l'accès à l'asile. Croyez-le ou non, le Pacte mondial, la réalisation tant vantée des Nations unies, ne mentionne nulle part le mot « accès » à la protection. À

good is a system if you can't get to it, or if you have to mortgage your future to traffickers or smugglers?

The second problem we sought to address is warehousing. Today, more than a third of refugees are still stuck in refugee camps. Roughly another third are stuck in urban slums without the ability to work or feed their families. This is as immoral as one can imagine.

Third, the financial waste that I just described, that we're throwing away \$20 billion a year just in rich countries to assess the claims of less than 20% of the refugees who get to us, which is four times what is available to meet the needs of the 80% in the Global South.

And the final problem, which to my mind is the biggest problem that just never gets talked about, is that, today, two out of every three refugees are in what is called "protracted refugee situations," meaning that their situation has gone on for at least 20 years with no end in sight. That number — and I just looked it up last night in preparation for meeting with you — has gone up from 16 million to 24 million just in the last four or five years. Of those 24 million people whose lives have been put on hold, only a paltry 120,000, less than one half of one per cent, get resettled in a given year. In my view, an essential part of what should be the protection regime is treated as nothing more than an optional add-on, and we would be better with a system at which it is at the core.

I will just quickly mention the five points in the system, and then I'll await your questions about why we might want to go down this road.

The first point is that we would treat the point of arrival simply as the entry point into the international system. There would be no assumption that because you arrive in Canada you would stay here. This is a safe point of entry into a global system. By severing that cord, we get rid of the incentives for smugglers and traffickers because they have no immigration results to sell. It also means that the refugee who crosses the border from Sudan or the one able to afford a trip to Toronto is treated the same.

The second is quick normally group-based assessment of status. To put it simply, we do not need a \$25,000 hearing to figure out that an Afghan woman is a refugee. Most refugees do not require the bells and whistles system that we have.

The third is that the initial period of protection would normally happen in the region of origin, in a safe country in that region, to which we would move the refugees and in which they would be able to get on with their lives, maximizing cultural, occupational

quoi sert un système si vous ne pouvez pas y accéder ou si vous devez hypothéquer votre avenir auprès de trafiquants ou de passeurs?

Le deuxième problème que nous avons cherché à régler est celui de l'entreposage. Aujourd'hui, plus d'un tiers des réfugiés sont toujours coincés dans des camps de réfugiés. Un autre tiers environ sont coincés dans des bidonvilles, sans possibilité de travailler ou de nourrir leur famille. Cette situation est on ne peut plus immorale.

Le troisième problème concerne le gaspillage financier que je viens de décrire, à savoir que nous gaspillons 20 milliards de dollars par année dans les seuls pays riches pour évaluer les demandes de moins de 20 % des réfugiés qui nous parviennent, soit quatre fois plus que ce qui est disponible pour répondre aux besoins des 80 % dans les pays du Sud.

Et le dernier problème, qui, selon moi, est le plus important et celui dont on ne parle jamais, c'est qu'aujourd'hui, deux réfugiés sur trois se trouvent dans ce que l'on appelle des « situations de réfugiés prolongées », ce qui signifie que leur situation dure depuis au moins 20 ans sans qu'on en voie la fin. Ce chiffre — et je l'ai vérifié hier soir en prévision de ma rencontre avec vous — est passé de 16 à 24 millions au cours des quatre ou cinq dernières années. Sur les 24 millions de personnes dont la vie a été mise en attente, seulement 120 000, soit moins d'un demi pour cent, sont réinstallés au cours d'une année donnée. À mon avis, un élément essentiel de ce qui devrait être le régime de protection n'est rien de plus qu'un ajout facultatif, et nous serions mieux avec un système où il est au cœur.

Je vais mentionner rapidement les cinq points du système, puis j'attendrai vos questions sur les raisons pour lesquelles nous pourrions vouloir nous engager dans cette voie.

Le premier point, c'est que nous traiterions le point d'arrivée simplement comme le point d'entrée dans le système international. Il n'y aurait pas de présomption selon laquelle parce que vous arrivez au Canada, vous y resteriez. Il s'agit d'un point d'entrée sûr dans un système mondial. En coupant ce cordon, nous éliminons les incitatifs pour les passeurs et les trafiquants, car ils n'ont pas de résultats en matière d'immigration à vendre. Cela signifie également que le réfugié qui traverse la frontière depuis le Soudan ou celui qui a les moyens de se rendre à Toronto est traité de la même manière.

Le deuxième est une évaluation rapide du statut, normalement fondé sur le groupe. Autrement dit, nous n'avons pas besoin d'une audience de 25 000 \$ pour déterminer qu'une femme afghane est une réfugiée. La plupart des réfugiés n'ont pas besoin d'un système aussi complexe que le nôtre.

Troisièmement, la période initiale de protection devrait normalement être offerte dans la région d'origine, dans un pays sûr de cette région, vers lequel nous déplacerions les réfugiés et dans lequel ils seraient en mesure de poursuivre leur vie, en

and other compatibility for up to five years. They would also be close enough to the place of origin to explore repatriation, which is critical if we are to keep the system alive and which immediately moving people far away destroys.

The fourth point is quality asylum in the country that provides that initial protection, not just by way of underwriting the costs of the system but by way of joint grants that enable refugees to be seen as benefits by their host communities in the development process.

The last and most critical point is that if we look historically over the last 20 years, about a quarter of refugees are able to go home within five years; about a quarter of refugees are able to locally resettle.

That leaves the half that has, thus far, become the protracted refugee problem. Under this model all of those persons would be guaranteed resettlement at the five-year point, the major job for countries like Canada. We would move to about 1.7 million resettlements per annum, which may sound high, but we're currently processing 1.65 million asylum applications in rich countries, a job that would no longer exist under this model. We simply trade expensive legal systems for a guarantee of resettlement at the five-year point.

I look forward to your comments and your questions, but if I may pitch this: We need to push hard to make the Global Compact not just this talk shop, but to actually demand real, concrete proposals for a global system of common but differentiated responsibility among states. Thank you.

The Chair: Thank you very much to both of you for your presentations.

We will now proceed with questions from the senators. I would like to remind each senator that you have five minutes for your question, and that includes the answer.

Senator Jaffer: Thank you both for coming. It is an honour to have you here. There are so many questions that I have, but I would like to start with you, Mr. Craig Damian Smith.

At what scale is Pairity operating? How wide is it, and what kind of work are you doing in Canada, or are you doing any work?

Mr. Smith: We're not currently working in Canada. The project is an outgrowth of Canadian government SSHRC-funded projects to look at relationships between access to social capital

maximisant leur compatibilité culturelle, professionnelle et autre pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Ils seraient aussi suffisamment proches de leur lieu d'origine pour envisager un rapatriement, ce qui est essentiel si nous voulons maintenir le système en vie et ce que l'éloignement immédiat des gens détruit.

Le quatrième point est un asile de qualité dans le pays qui fournit cette protection initiale, non seulement en prenant en charge les coûts du système, mais aussi par l'intermédiaire de subventions conjointes qui permettent aux réfugiés d'être considérés comme des avantages par leurs collectivités d'accueil dans le cadre du processus de développement.

Le dernier point, et le plus important, c'est que si nous regardons l'histoire des 20 dernières années, environ le quart des réfugiés sont en mesure de rentrer chez eux en cinq ans; environ le quart d'entre eux sont en mesure de se réinstaller localement.

Il en reste donc la moitié qui, jusqu'à maintenant, est devenue le problème de la situation de réfugiés prolongée. Dans le cadre de ce modèle, toutes ces personnes se verraient garantir une réinstallation au bout de cinq ans, ce qui représente un travail colossal pour des pays comme le Canada. Nous passerions à environ 1,7 million de réinstallations par année, ce qui peut sembler élevé, mais nous traitons actuellement 1,65 million de demandes d'asile dans les pays riches, une tâche qui n'existerait plus selon ce modèle. Nous échangeons simplement des systèmes juridiques coûteux contre une garantie de réinstallation au bout de cinq ans.

Je suis impatient d'entendre vos commentaires et vos questions, mais j'aimerais lancer l'idée suivante : nous devons faire pression pour que le Pacte mondial ne soit pas simplement un forum de discussion, mais qu'il exige des propositions réelles et concrètes pour un système mondial de responsabilités communes, mais différenciées entre les États. Merci.

La présidente : Merci beaucoup à vous deux de vos exposés.

Nous allons maintenant passer aux questions des sénatrices. J'aimerais rappeler aux sénatrices qu'elles ont cinq minutes pour la question et la réponse.

La sénatrice Jaffer : Merci à vous deux d'être venus. C'est un honneur de vous accueillir ici. J'ai énormément de questions à poser, mais j'aimerais commencer par vous, monsieur Craig Damian Smith.

À quelle échelle Pairity exerce-t-il ses activités? Quelle est sa portée et quel genre de travail faites-vous au Canada, ou faites-vous du travail?

M. Smith : Nous ne travaillons actuellement pas au Canada. Le projet est le fruit de projets financés par le gouvernement du Canada et par le Conseil de recherches en sciences humaines

and refugee integration and social cohesion with receiving communities. That was a pilot in the Netherlands in four cities that ran for a couple of years.

We now currently work on a major project in Europe helping to relocate and destine Ukrainian refugees from Poland, so from front-line states to six municipalities in Germany. Our largest project is in the U.S. We work on Welcome Corps, which is the U.S. and the Biden administration's new private sponsorship program for refugees, and at that scale it is several thousands of matches that we do. The core piece of technology that we built is a series of algorithms that help make the highest-quality matches between refugees and resettlement pipelines or relocation pipelines and destinations or sponsor groups. It's a mix of them.

I will say that we've had interesting conversations in Canada with ministers' offices.

Senator Jaffer: Nice to see you again, Mr. Hathaway. It has been a long time. Welcome.

I'm intrigued both by your four points and your five points. There are so many questions that I have, but I'll start with your warehousing and your four points. In the refugee camps, urban slums, would you put detention centres there too?

Mr. Hathaway: I didn't in those numbers, but yes, you're quite right. Beyond the third who are stuck in refugee camps and the third who are stuck in urban slums, particularly in countries like the United States that illegally detain all asylum seekers, there are many more who are having their rights denied even as we speak.

Senator Jaffer: Sadly, even our country has detention centres, and it's not something we're proud of.

Mr. Hathaway: Yes.

Senator Jaffer: This is the first time I heard of your five points. I'll study it more, so I apologize. In group-based, I have often talked to our government. I'm Ugandan, and we were group-based. I'm a Canadian now, but what I meant is as Ugandan refugees we were group-based. Since then, I have been trying, but I haven't succeeded, to convince the government to have Afghan women or groups like that group-based, especially after we left Afghanistan. But it doesn't seem like there is an interest in group-based.

pour examiner les relations entre l'accès au capital social et l'intégration des réfugiés et la cohésion sociale avec les collectivités d'accueil. Il s'agissait d'un projet pilote mené aux Pays-Bas dans quatre villes qui a duré quelques années.

Nous travaillons actuellement sur un grand projet en Europe pour aider à relocaliser et à orienter les réfugiés ukrainiens depuis la Pologne, c'est-à-dire depuis les États de la ligne de front jusqu'à six municipalités en Allemagne. Notre plus grand projet se trouve aux États-Unis. Nous travaillons sur Welcome Corps, le nouveau programme de parrainage privé des réfugiés mis en place par les États-Unis et l'administration Biden, et à cette échelle, nous réalisons plusieurs milliers de jumelages. La technologie de base que nous avons mise au point est une série d'algorithmes qui aident à établir des jumelages de la plus haute qualité entre les réfugiés et les filières de relocalisation et les destinations ou les groupes de parrainage. Il s'agit d'un mélange de tous ces éléments.

Je dirai que nous avons eu des conversations intéressantes avec les cabinets des ministres au Canada.

La sénatrice Jaffer : Je suis heureuse de vous revoir, monsieur Hathaway. Cela fait un bail. Bienvenue.

Je suis intriguée à la fois par vos quatre points et par vos cinq points. J'ai plein de questions à poser, mais je vais commencer par l'entreposage et vos quatre points. Pour ce qui est des camps de réfugiés, des bidonvilles, mettriez-vous également les centres de détention dans le même panier?

M. Hathaway : Je ne l'ai pas fait dans les chiffres que je vous ai fournis, mais oui, vous avez parfaitement raison. Au-delà du tiers des réfugiés qui sont coincés dans les camps de réfugiés et du tiers de ceux coincés dans les bidonvilles, en particulier dans des pays comme les États-Unis, qui détiennent illégalement tous les demandeurs d'asile, il y en a beaucoup plus qui se voient refuser leurs droits au moment même où l'on se parle.

La sénatrice Jaffer : Malheureusement, même notre pays compte des centres de détention, et ce n'est pas quelque chose dont nous sommes fiers.

M. Hathaway : Oui.

La sénatrice Jaffer : C'est la première fois que j'entends parler de vos cinq points. Je vais les étudier davantage, donc veuillez m'excuser. Dans des groupes, j'ai souvent parlé à notre gouvernement. Je suis Ougandaise, et nous faisons partie d'un groupe. Je suis maintenant Canadienne, mais ce que je voulais dire, c'est que, en tant que réfugiés ougandais, nous étions classés par groupes. Depuis, j'essayais en vain de convaincre le gouvernement de regrouper les femmes afghanes ou des groupes de ce genre, surtout après que nous avons quitté l'Afghanistan. Mais il ne semble pas qu'il y ait un intérêt pour ces types de groupe.

Have you discussed this with the government?

Mr. Hathaway: Yes. Ironically, many years ago I was involved in training all the original members of Canada's refugee board, and someone who became the clerk of the Privy Council was then the executive director of the IRB, Peter Harder. Peter and I came up with the scheme for what we called "manifestly well-founded cases," that if an individual came from a group that we knew would be predominantly recognized, you could have a 30-minute hearing to vet identity and security, and you didn't need to waste money on a hearing.

I don't know if that still exists. I suspect that it doesn't, but it was a brilliant idea.

The UN, of course, does most of the status determinations around the world, more than anyone else, and they use group status determination almost exclusively. People who raise security concerns or identity concerns you siphon out or who have particularized claims. But again, if you look at the major refugee groups in the world today, they are fleeing group-based, and once identity is established, there is not a lot of value in putting people through not only expensive but traumatic hearings.

Senator Jaffer: Until very recently — I don't know about right this minute — I know when I was a practising lawyer, if the person was Bahá'í, it was fairly simple to get them in. We had that system until very recently. I have not heard of any dFAST except for that group.

Senator Omidvar: Let me first congratulate the chair and the clerk for securing the presence of leading minds. I have learned a lot from you in the past, and I am delighted that you are here helping us think outside the box, because that's what we need to do. My first question is to Professor Hathaway.

Your proposal to create a system that moves people through the process without having to go through the traumatic and very expensive process of hearings, et cetera, is something I have heard about. Could you tell us, though, in your own words, whom it would be better for and how?

Mr. Hathaway: I think it is better for everyone. As someone raised as a Catholic, I do everything in threes. One, for refugees they wouldn't need to risk their lives to get access to solid protection. Two, the protection would really be protection, empowering protection, not being locked up in detention or dumped in a camp for 20 years. Third, and most important,

Avez-vous discuté de cette question avec le gouvernement?

M. Hathaway : Oui. Ironiquement, il y a de nombreuses années, j'ai également participé à la formation de tous les membres originaux de la Commission de l'immigration et du statut de réfugiés du Canada, et Peter Harder, qui est devenu le greffier du Conseil privé, était alors le directeur général de la Commission. M. Harder et moi-même avons imaginé le scénario de ce que nous appelions « les cas manifestement fondés », à savoir que si une personne venait d'un groupe dont nous savions qu'il serait essentiellement reconnu, il était possible de tenir une audience de 30 minutes pour vérifier son identité et sa sécurité sans qu'il soit nécessaire de gaspiller de l'argent dans une audience.

Je ne sais pas si cela existe toujours. Je crois que non, mais c'était une idée brillante.

Les Nations unies, bien sûr, s'occupent de la plupart des déterminations du statut de réfugié dans le monde, plus que quiconque ce soit d'autre, et elles utilisent presque exclusivement la détermination du statut de groupe. Les personnes qui soulèvent des préoccupations en matière de sécurité ou d'identité, ou qui ont des revendications particulières, sont détournées. Mais encore une fois, si vous regardez les principaux groupes de réfugiés dans le monde d'aujourd'hui, ils fuient en groupes, et une fois que l'identité est établie, il n'y a pas beaucoup d'intérêt à faire subir aux gens des audiences non seulement coûteuses, mais aussi traumatisantes.

La sénatrice Jaffer : Jusqu'à tout récemment — je ne sais pas ce qu'il en est maintenant — je sais que lorsque je pratiquais le droit, si la personne était bahá'íe, c'était assez facile de la faire venir. Ce système fonctionnait jusqu'à tout récemment. Je n'ai pas entendu parler de dFAST sauf dans le cas de ce groupe.

La sénatrice Omidvar : Permettez-moi d'abord de féliciter la présidente et le greffier d'avoir réussi à obtenir la présence de grands esprits. J'ai beaucoup appris de vous dans le passé et je suis ravie que vous soyez ici pour nous aider à sortir des sentiers battus, car c'est ce que nous devons faire. Ma première question s'adresse à M. Hathaway.

Votre proposition de créer un système qui déplace les gens dans le cadre du processus sans qu'elles doivent se soumettre au processus traumatisant et très coûteux des audiences, et cetera, est quelque chose dont j'ai entendu parler. Or, pourriez-vous nous dire dans vos propres mots à qui cela conviendrait le mieux et de quelle manière?

M. Hathaway : Je pense que c'est mieux pour tout le monde. Ayant été élevé dans la foi catholique, j'ai un faible pour le concept de trinité. Premièrement, les réfugiés n'auraient pas besoin de risquer leur vie pour avoir accès à une protection solide. Deuxièmement, la protection serait vraiment une protection, une protection responsabilisante, et il ne s'agirait pas

everyone would get a durable solution within five years; no more protracted refugee situations.

There is a triptych for rich countries and poor countries as well. Poor countries wouldn't have to beg for charity as they do now. Second, the funds would go not just to the process but to fund linkages between refugees and host communities. Third — this is an important thing I learned from time I spent in Africa — they wouldn't be punished for keeping their doors open by us telling them that they have to keep these people forever, and we have no responsibility ever to do anything about them by our mandatory resettlement.

Senator Omidvar: Who would govern this system? This is an important question.

Mr. Hathaway: It is a mega-question. For me, one of two. The other is: How do we get from here to there?

Ideally, we would have had the UN Refugee Agency, also known as the Office of the United Nations High Commissioner for Refugees, or UNHCR, say that they would take this on. They have shown very little interest, if I may be blunt, in actually modernizing their approach to protection. They seem to feel that spinning the wheel the way it has been spun for 70 years is what they do best. They have not shown great interest in this.

The World Refugee Council, among others, has suggested, as you would know, that maybe we need to think more broadly about the international supervisory agency. The International Organization for Migration, also known as IOM, and UNHCR are already clashing. They probably will be consolidated at some point in the next few years. This is a good moment to talk about what we want the international agency to look like.

Senator Omidvar: I have a few more questions. I have a question for Professor Damian Smith.

I appreciate the work you are doing with your partners and with technology. I know your work, and you have reflected on global tensions and global solutions as well.

As we see what is happening right now in the world, responsibility sharing is being dismissed everywhere. Turkey is being paid by the EU to host Syrian refugees. Italy is going to outsource processing to Albania. We should talk about what the U.S. is doing. The U.K. is going to outsource processing to

d'être enfermé en détention ou jeté dans un camp pendant 20 ans. Troisièmement, et c'est le plus important, tout le monde obtiendrait une solution durable dans les cinq ans; il n'y aurait plus de situations de réfugiés prolongées.

Il existe un triptyque pour les pays riches et les pays pauvres également. Les pays pauvres n'auraient pas besoin de demander la charité comme ils le font maintenant. Deuxièmement, les fonds seraient destinés non seulement au processus, mais ils serviraient également à financer les liens entre les réfugiés et les collectivités d'accueil. Troisièmement — c'est une chose importante que j'ai apprise pendant la période que j'ai passée en Afrique —, ils ne seraient pas punis pour avoir gardé leurs portes ouvertes, parce que nous leur aurions dit qu'ils devaient garder ces personnes à jamais et que nous n'avons pas la responsabilité de faire quoi que ce soit à leur sujet dans le cadre de notre réinstallation obligatoire.

La sénatrice Omidvar : Qui gouvernerait ce système? C'est une question importante.

M. Hathaway : C'est une immense question. Pour moi, c'est l'une de deux grandes questions. La deuxième est la suivante : comment allons-nous d'ici à là?

Idealement, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, également connue sous le nom de Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ou HCR, aurait dû dire qu'elle s'occuperait de cette question. Le HCR a montré très peu d'intérêt, si je peux être franc, pour moderniser son approche à l'égard de la protection. Les responsables semblent penser que faire tourner la roue comme ils le font depuis 70 ans est ce qu'ils font de mieux. Ils n'ont pas manifesté beaucoup d'intérêt à cet égard.

Le Conseil mondial pour les réfugiés, entre autres, a laissé entendre, comme vous le savez, que nous devrions peut-être réfléchir de manière plus large à l'agence internationale de supervision. L'Organisation internationale pour les migrations, également appelée OIM, et le HCR sont déjà en conflit. Ils seront probablement consolidés à un moment ou un autre au cours des prochaines années. C'est le bon moment pour parler de ce à quoi nous voulons que ressemble l'agence internationale.

La sénatrice Omidvar : J'ai quelques questions de plus, dont une pour M. Damian Smith.

Je suis reconnaissante du travail que vous faites avec vos partenaires et la technologie. Je connais votre travail, et vous avez réfléchi aux tensions mondiales et à des solutions mondiales également.

Tandis que nous voyons ce qui se passe dans le monde à l'heure actuelle, le partage des responsabilités est rejeté partout. La Turquie est payée par l'Union européenne pour accueillir des réfugiés syriens. L'Italie va sous-traiter le traitement des demandes d'asile à l'Albanie. Nous devrions parler de ce que

Rwanda. Pakistan is deporting refugees, including those who may have visa authority from Canada.

I would like to get your perspectives on what either the global order should do, or what like-minded states should do, or what Canada specifically should do.

Mr. Smith: I am glad you raised the term “common but differentiated responsibilities.” What’s happened with this kind of underlying norm of the refugee regime is that, essentially, rich states pay for host states to keep refugees there. “Refugee warehousing” implies that there is an actual policy at play, and there is coordination between states in order to make that happen. So “common but differentiated responsibilities” essentially entails cheque book diplomacy to keep refugees where they are, with a smattering of humanitarian resettlement.

Changing that, changing what we understand as common but differentiated responsibilities, again, if we look back at the Global Compact for Refugees, the process from the first draft — or the zero draft, as they called it — to the final draft, the big idea was benchmarks around responsibility sharing. What would responsibility sharing actually look like, and how could you meet certain benchmarks per year, one of which could be humanitarian resettlement as a durable solution? That was abandoned, because of the politics, from the zero draft to the first and then to the final.

Canada and its partners, like-minded states, could commit, as sovereign states, to reinvigorate that process and think about what benchmarks might actually look like. We were in Berlin together once where we presented papers on what actual metrics or responsibility sharing would look like.

There is no dearth of models that we could look at regarding what would be equitable responsibility sharing or for what common but differentiated responsibilities could look like. It’s the political momentum to institutionalize those which I would diagnose as the big problem. There are hundreds of smart people who have already put their minds to solving these problems.

Senator Lankin: We truly appreciate you travelling to be here with us and help us with this project. I have a lot of questions. I will start with one that is to both of you.

Mr. Smith, when you say “responsibility sharing,” and, Professor Hathaway, when you say “common and differentiated responsibilities,” I want to know if we are talking about the same

font les États-Unis. Le Royaume-Uni va sous-traiter le traitement des dossiers au Rwanda. Le Pakistan expulse des réfugiés, y compris ceux qui pourraient être autorisés à obtenir un visa du Canada.

J’aimerais obtenir vos points de vue sur ce que l’ordre mondial devrait faire ou ce que des États aux vues similaires devraient faire, ou sur ce que le Canada en particulier devrait faire.

M. Smith : Je suis heureux que vous ayez mentionné les « responsabilités communes, mais différenciées ». Ce qui s’est passé avec ce type de norme sous-jacente du régime des réfugiés, c’est que, essentiellement, les États riches payent pour que les États d’accueil gardent des réfugiés dans ces pays. L’« entreposage de réfugiés » suppose qu’il y a en jeu une véritable politique, et il y a une coordination entre les États pour que cela se concrétise. Donc, les « responsabilités communes, mais différenciées » se traduisent essentiellement par une diplomatie du chèque visant à maintenir les réfugiés là où ils se trouvent, en procédant à quelques réinstallations humanitaires.

Changer cela, changer ce que nous considérons comme les responsabilités communes, mais différenciées... Encore une fois, si nous revenons au Pacte mondial sur les réfugiés, le processus depuis la dernière ébauche — ou l’ébauche zéro, comme on l’appelle — jusqu’à la version finale, l’idée maîtresse était de fixer des repères concernant le partage des responsabilités. À quoi ressemblerait réellement le partage des responsabilités et comment atteindre certains objectifs par année, dont l’un pourrait être la réinstallation humanitaire en tant que solution durable? Cette idée a été abandonnée, pour des raisons politiques, entre la version zéro et la première version, puis la version finale.

Le Canada et ses partenaires, des États aux vues similaires, pourraient s’engager, en tant qu’États souverains, à relancer ce processus et à réfléchir à ce que pourraient être les points de repère. Nous nous sommes rendus ensemble à Berlin, où nous avons présenté des documents sur ce que pourraient être des mesures réelles ou un véritable partage des responsabilités.

Il ne manque de modèles que nous pourrions examiner concernant ce que serait un partage équitable des responsabilités ou ce à quoi pourraient ressembler des responsabilités communes, mais différenciées. C’est la dynamique politique visant à institutionnaliser ces modèles qui, à mon avis, constitue le gros problème. Des centaines de personnes intelligentes se sont déjà efforcées de résoudre ces problèmes.

La sénatrice Lankin : Nous apprécions vraiment que vous vous soyez déplacés pour venir ici et nous aider dans ce projet. J’ai beaucoup de questions. Je vais commencer par une question qui s’adresse à vous deux.

Monsieur Smith, lorsque vous parlez de « partage des responsabilités », et, monsieur Hathaway, lorsque vous parlez de « responsabilités communes, mais différenciées », je veux savoir

thing or if they are two different concepts. If they are the same thing — or not — maybe you could explain? In the U.S. example, you were talking about states versus federal. In Canada, is there an example of lack of responsibility sharing between provinces that do the settlement, work with community agencies, and the federal government, or are you talking more about Canada's responsibility to talk with other like-minded states and put in place these other benchmarks and other things? Could you both elaborate for me?

Mr. Smith: I would defer to the lawyer for the definitional distinction.

Mr. Hathaway: We are good for something. I will be honest with you, a lot of people use “burden sharing” to mean everything. The European Union, for example, has one big formula that is about both money and people, which I think is appalling. I think it is the wrong way to go.

The York University project I described to you was the first to come up with the dichotomy between burden sharing, which is sharing money, which is the fiscal responsibility, and responsibility sharing, which is about people. People are not burdens.

That's not the same as the common but differentiated responsibility, or CBDR, that says it is okay if it is not a one-size-fits-all model.

For example, under our model, all states would do first reception. States in the region would do what we call protection for the duration of risk in those early years. Countries like Canada would do resettlement primarily which, by the way, most African states don't want to do.

We let different states do different jobs in the system that come together to form a holistic, complete protection regime. We are pursuing the burden and responsibility sharing by a diversity of roles, which all add up to what is needed. Does that help?

Senator Lankin: Yes. The example that you gave from the States though was clearly —

Mr. Hathaway: I'm trying to remember what the example was.

Senator Lankin: When you were talking about common but differentiated responsibilities. I thought you were talking about the States, where each state does their own assessments.

si nous parlons de la même chose ou s'il s'agit de deux concepts différents. S'il s'agit de la même chose — ou non — vous pourriez peut-être l'expliquer? Dans l'exemple américain, vous parliez d'une opposition entre les États et le gouvernement fédéral. Au Canada, existe-t-il un exemple de manque de partage des responsabilités entre les provinces qui s'occupent de l'établissement, qui travaillent avec les organismes communautaires et le gouvernement fédéral, ou parlez-vous davantage de la responsabilité du Canada de discuter avec d'autres États aux vues similaires et de mettre en place ces autres repères et d'autres choses? Pourriez-vous tous les deux m'en dire un peu plus?

M. Smith : Je m'en remets à l'avocat pour la distinction dans les définitions.

M. Hathaway : Nous sommes bons à quelque chose. Je vais être honnête avec vous, beaucoup de gens utilisent le « partage du fardeau » pour tout désigner. L'Union européenne, par exemple, a une grande formule qui concerne à la fois l'argent et les personnes, ce que je trouve épouvantable. Je pense que ce n'est pas la bonne voie à suivre.

Le projet de l'Université York que je vous ai décrit a été le premier à établir une dichotomie entre le partage du fardeau, c'est-à-dire le partage de l'argent, qui est la responsabilité financière, et le partage des responsabilités, qui concerne les personnes. Les gens ne sont pas des fardeaux.

Ce n'est pas la même chose que les responsabilités communes, mais différenciées, selon lesquelles il est acceptable que ce ne soit pas un modèle universel.

Par exemple, selon notre modèle, tous les États procéderaient à l'accueil. Les États de la région assureraient ce que nous appelons une protection pendant la durée du risque au cours de ces premières années. Des pays comme le Canada s'occuperaient principalement de la réinstallation, ce que d'ailleurs la plupart des États africains ne souhaitent pas faire.

Nous laissons différents États effectuer dans le système différentes tâches qui, ensemble, forment un régime de protection holistique et complet. Nous cherchons à assurer le partage du fardeau et des responsabilités par une diversité de rôles, ce qui équivaut à tout ce qui est nécessaire. Cela vous éclaire-t-il?

La sénatrice Lankin : Oui. L'exemple que vous avez donné concernant les États-Unis était clairement...

M. Hathaway : J'essaie de me rappeler quel était l'exemple.

La sénatrice Lankin : Lorsque vous parliez de responsabilités communes, mais différenciées, je pensais que vous parliez des États-Unis, où chaque État fait ses propres évaluations.

Mr. Hathaway: I meant states as in countries.

Now every state party runs its own system, has its own bureaucracy and decision-making body. Wouldn't it be more efficient to have an international corps of decision makers that you simply deployed to a given situation?

Senator Lankin: Thank you. It does make sense.

Mr. Smith, I don't have the words exactly, but you talked about skeptical data or skeptical technological framework.

Would you elaborate in terms of what parts of the system creates this skepticism and what the process of changing it would look like and the factors involved?

Mr. Smith: Yes. Thank you for the question.

We use algorithms. We use big data. There are some aspects of our work that would benefit from machine learning and AI. Those sound like scary words, especially when applied to migration governance.

Countries like Canada use stats and some aspects of machine learning to try to make sure that people who get temporary residence visas to visit Canada, who might be trying to seek asylum, have their visas rejected.

The European Union uses a lot of technology to close external borders to make sure people can't arrive or, when they do arrive, that they are easily followed and apprehended, for example. That's the way that most states have started to use these emerging technologies in relation to migration governance, there is now — from academics and observers — a techno-skepticism that's ignoring the ways that tech applications can be used to facilitate and improve mobility. That's what I meant.

On the techno-optimistic side, there is the Silicon Valley mentality that you throw all your tech at something and it will be fixed. That completely misses the point that you are dealing with vulnerable populations, politically sensitive issues and that a large degree of expertise in dealing with those people, versus things like trauma-informed care or protection standards, are necessary aspects of that.

In 2016, we saw hundreds of apps emerge. There was an app for everything, for every aspect of refugee mobility. Not only did the public interest in that wane in a couple of years, as the news cycles moved on, but most of those things collapsed because people didn't want to use them. People want to get on with their lives.

M. Hathaway : Je voulais dire les États comme les pays.

Désormais, chaque État-partie gère son propre système, possède sa propre bureaucratie et son propre organe décisionnel. Ne serait-il pas plus efficace d'avoir un corps international de décideurs que l'on déploierait simplement dans une situation donnée?

La sénatrice Lankin : Merci. Cela est logique.

Monsieur Smith, je n'ai pas les mots exacts, mais vous avez parlé de données sceptiques ou de cadre technologique sceptique.

Pourriez-vous nous expliquer quelles parties du système créent ce scepticisme et à quoi ressemblerait le processus de changement ainsi que les facteurs en cause?

M. Smith : Oui. Je vous remercie de la question.

Nous utilisons des algorithmes. Nous utilisons des mégadonnées. Certains aspects de notre travail pourraient bénéficier de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle. Ces mots semblent effrayants, surtout lorsqu'ils sont appliqués à la gouvernance des migrations.

Des pays comme le Canada utilisent des statistiques et certains aspects de l'apprentissage automatique pour tenter de garantir que les personnes qui obtiennent un visa de résident temporaire pour visiter le Canada et qui pourraient tenter de demander l'asile voient leur visa rejeté.

L'Union européenne utilise beaucoup de technologies pour fermer les frontières extérieures afin de garantir que les personnes ne puissent pas arriver ou, lorsqu'elles arrivent, qu'elles soient facilement suivies et appréhendées, par exemple. C'est ainsi que la plupart des États ont commencé à utiliser ces technologies émergentes en ce qui concerne la gouvernance des migrations. Il existe désormais — chez des universitaires et des observateurs — un techno-scepticisme qui fait fi de la manière dont les applications technologiques peuvent être utilisées pour faciliter et améliorer la mobilité. C'est ce que je voulais dire.

Du côté techno-optimiste, il y a la mentalité de la Silicon Valley selon laquelle vous mettez toute votre technologie à l'œuvre, et la question sera réglée. Cette approche passe complètement à côté du fait qu'il s'agit de populations vulnérables, de questions politiquement sensibles et qu'un grand degré d'expertise dans le traitement de ces personnes, par rapport à des choses comme des soins tenant compte des traumatismes ou des normes de protection, sont des aspects nécessaires à cet égard.

En 2016, nous avons vu émerger des centaines d'applications. Il existait une application pour tout, pour chaque aspect de la mobilité des réfugiés. Non seulement l'intérêt du public à cet égard a diminué en quelques années, à mesure que les cycles des actualités passaient à autre chose, mais la plupart de ces

What we talk about is using different types of tech to facilitate access, make better placements and optimize things, and also ensure that displaced people are different agencies in the process. That's how we come at it.

[*Translation*]

Senator Gerba: Welcome to the witnesses. It's truly a privilege to have you with us today.

My question is for Mr. Hathaway.

Last week, we heard from witnesses that only 36% of the funding for the United Nations High Commissioner for Refugees, or UNHCR, has been met. However, we're seeing incredible numbers: 114 million refugees.

In your remarks, you stated that it's not actually a funding issue. As I understand it, \$20 billion is spent annually. It seems somewhat surprising to see that, on one hand, we're told that there's a shortage of funds and, on the other, that we're spending for nothing, since you say that only 1% of results are achieved.

Could you tell us more about your perspective on the issue of funding for the United Nations High Commission for Refugees and the use of those funds?

Mr. Hathaway: I agree with you that it's astonishing. From my perspective, it's really not an ethical situation.

I said that we spend vastly more money monitoring and setting up a recognition system for national refugees than we spend on 80% of refugees in the Third World. In my opinion, that is surely overspending that makes no sense.

I'm not referring so much to the UNHCR as an organization. However, it is worth noting that 98% of the UNHCR budget is not guaranteed. Only 2% of its budget is guaranteed, which means that the organization is highly susceptible to being influenced by current trends at any given time. It doesn't have the opportunity to properly plan for the future.

Under the system I've proposed, there would be a kind of securities exchange commission, whose funds would no longer be wasted on the national system. Those funds could be used to pay the costs of an international adjudication — the costs for transportation and support in the first asylum country — and at the end, if necessary, to help the person come to Canada, Europe, etc.

applications se sont effondrées parce que les gens ne voulaient pas les utiliser. Les gens veulent continuer à vivre leur vie.

Nous parlons d'utiliser différents types de technologies pour faciliter l'accès, effectuer de meilleurs placements et optimiser les choses, et également garantir que les personnes déplacées ont accès à différentes capacités d'agir dans le processus. C'est ainsi que nous abordons les choses.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Bienvenue à nos témoins. Nous sommes vraiment privilégiés de vous avoir parmi nous aujourd'hui.

Ma question s'adresse à M. Hathaway.

La semaine dernière, nous avons reçu des témoins qui nous ont indiqué que seulement 36 % du financement du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ou HCR a été comblé. Toutefois, on a atteint des sommets incroyables, soit 114 millions de réfugiés.

Dans votre propos, vous nous indiquez qu'en fait, ce n'est pas un problème d'argent. Si j'ai bien noté, 20 milliards de dollars ont été dépensés annuellement. Il semble un peu surprenant de voir que, d'un côté, on nous dit qu'il manque des fonds et de l'autre côté, qu'on dépense pour rien, puisque vous dites que c'est seulement 1 % des résultats qui sont atteints.

Pourriez-vous préciser un peu votre vision sur la question du financement du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et de l'utilisation de ces fonds?

M. Hathaway : Je suis d'accord avec vous sur le fait que c'est surprenant. De mon point de vue, ce n'est vraiment pas une situation éthique.

Lorsque j'ai dit que nous dépensions énormément plus de fonds afin de surveiller et de mettre en place un système de reconnaissance des réfugiés nationaux que ce que l'on dépense pour 80 % des réfugiés dans le tiers-monde, c'est sûrement, selon moi, un dépassement de fonds qui n'a pas de bon sens.

Je ne parle pas tellement du HCR en tant qu'organisme. Cependant, cela vaut la peine de noter que 98 % du budget du HCR n'est pas garanti. Seulement 2 % du budget est garanti, ce qui fait en sorte que l'organisme est vraiment très susceptible d'être influencé par ce qui est à la mode à un moment donné. Il n'a pas la possibilité de vraiment planifier pour l'avenir.

Dans le système que j'ai proposé, il y aurait une espèce de *securities exchange commission*, dont les fonds ne seraient plus gaspillés sur le système national. On pourrait utiliser ces fonds pour payer les frais d'une adjudication internationale — les frais pour le transport et le soutien dans le premier pays d'asile — et à la fin, si c'est nécessaire, pour aider la personne à venir au Canada, en Europe, etc.

Senator Gerba: My question is for Mr. Damian Smith.

You spoke about computer systems or applications for evaluation or processing, whereas we can see that many algorithms still contain biases.

What system do you propose for evaluating applications?

[English]

Mr. Smith: There are different types of systems that can be used.

If we want to take the biggest global picture, which seems to be the framing or the discussion here, you have hundreds of thousands, millions of refugees who are awaiting resettlement who are potentially in protracted situations, potentially who have only been refugees for a few years and this multiplicity of pathways around the world.

You have all of these complimentary pathways. You have resettlement systems, private sponsorship in the U.S., cosponsorship programs for Ukrainians, programs for Afghans, et cetera. There is a dizzying array of these things.

Essentially, the way we have it set up now is get in line for UNHCR. UNHCR will tell you what's available, unless you have a named sponsorship under a private refugee sponsorship like we have in Canada, but that is, essentially, now family reunification. There is nothing wrong with that. People have family members who are refugees. It also is an unequal distribution of resources because those resources are accrued to people who are in countries like Canada who can afford to resettle them.

Technological interventions could do a number of things: one, on the front end of recruitment, allows people to potentially enter a global cue or a global clearinghouse type thing. We could understand where they have family members, what type of work they want to do in the future, if they want to go to school, et cetera. Then, on the back end, states like Canada and partners could put in X number of spots for resettlement or complementary pathways.

The types of algorithms we use are called preference matching algorithms. They are used in medical residency placements in the U.S. and have been for years, and are based on sound economic models. Instead of taking the best possible match and going down a ladder until you get the worst possible match, it distributes resources and maximize utility — sorry to get a bit technical — to try to meet the preferences of both or the capacities of both sides of a match. In that way, it helps scale,

La sénatrice Gerba : Je vais adresser ma question à M. Damian Smith.

Vous parlez de systèmes informatiques ou d'applications pour l'évaluation ou le traitement, alors qu'on constate qu'il y a beaucoup d'algorithmes qui ont encore des biais.

Quel système proposez-vous pour faire l'évaluation des candidatures?

[Traduction]

M. Smith : Il existe différents types de systèmes qui peuvent être utilisés.

Si nous voulons avoir une vue d'ensemble globale, ce qui semble être le cadre ou le débat ici, vous avez des centaines de milliers, des millions de réfugiés qui attendent d'être réinstallés, qui se trouvent peut-être dans des situations prolongées, qui ne sont peut-être réfugiés que depuis quelques années, puis vous avez cette multiplicité de voies partout dans le monde.

Vous avez toutes ces voies complémentaires. Il existe des systèmes de réinstallation, des parrainages privés aux États-Unis, des programmes de coparrainage pour les Ukrainiens, des programmes pour les Afghans, et cetera. Il existe une gamme étourdissante de ces choses.

Essentiellement, la façon de faire actuelle consiste à s'aligner sur le HCR. Le HCR vous dira ce qui est disponible, à moins que vous n'ayez un parrainage désigné dans le cadre d'un parrainage privé de réfugiés comme nous en avons au Canada, mais il s'agit essentiellement désormais de la réunification des familles. Il n'y a rien de mal à cela. Les gens ont des membres de leur famille qui sont des réfugiés. Il s'agit également d'une répartition inégale des ressources, car ces ressources reviennent à des personnes qui se trouvent dans des pays comme le Canada, lesquels ont les moyens de les réinstaller.

Les interventions technologiques pourraient faire un certain nombre de choses : premièrement, dès le début du recrutement, permettre aux gens d'accéder potentiellement à une file d'attente mondiale ou à un bureau central mondial. Nous pourrions comprendre où ils ont des membres de leur famille, quel type de travail ils veulent faire à l'avenir, s'ils veulent aller à l'école, et cetera. Ensuite, à l'autre bout, des États comme le Canada et ses partenaires pourraient offrir un nombre X de places pour la réinstallation ou des voies complémentaires.

Les types d'algorithmes que nous utilisons sont appelés algorithmes de jumelage selon les préférences. Ils sont utilisés dans le cadre des résidences en médecine aux États-Unis depuis des années et sont fondés sur des modèles économiques solides. Au lieu de prendre le meilleur jumelage possible et de descendre jusqu'à obtenir le pire jumelage possible, l'algorithme distribue les ressources et maximise l'utilité — désolé d'être un peu technique — pour essayer de répondre aux préférences ou aux

but it also helps reduce bias in how matching works, and it can scale tremendously.

We've seen the backlogs in Canada when it's up to civil servants to look through excel sheets. That's not an efficient way to look at data, and it is not a fair way to look at immigration or grand visas. That's what I mean about the middle path between techno-skepticism and techno-optimism, it is a path that, yes, helps smooth the path and helps scale access.

Senator Jaffer: I have a question of Professor Hathaway and then one for both of you. I don't understand what you meant by "move to safe countries." What do you mean by a safe country?

Mr. Hathaway: For example, someone fleeing Venezuela might be living in Costa Rica rather than in Canada for those initial years.

Senator Jaffer: Would you consider Costa Rica a safe country?

Mr. Hathaway: Yes, I would. The litmus test is two-fold. One, have they signed the Refugee Convention? And two, do they actually do it? That would be the litmus test, because the funding would only go to host states conditional on their living up to their Refugee Convention obligations.

Senator Jaffer: I have so many questions for both of you. When I hear what you are both saying and are you so enthusiastic, it really makes me very excited. I've been in the refugee system here for a long time, besides being a refugee, and I find now that public opinion is against refugees and against immigration. Mr. Smith, you've been doing a lot of work with your training. What kinds of training are you doing to prevent anti-refugee and anti-immigration sentiments?

Professor Hathaway, it looks like — and maybe I'm being very dim today — Canadians don't want to increase refugees. They don't want refugees. If we even talk about refugees, it is, "They are taking away our houses. No. There is a housing shortage. We don't need them."

Mr. Smith: I don't affect public opinion on issues around refugees.

Senator Jaffer: But are you doing training on it? That is what I'm asking. You have a training program.

capacités des deux parties au jumelage. De cette façon, cela permet de mettre en place une géométrie variable, mais cela contribue également à réduire les biais quant au fonctionnement du jumelage, et cela peut considérablement favoriser une mise à l'échelle.

Nous avons vu les arriérés au Canada lorsqu'il incombe aux fonctionnaires de consulter des feuilles Excel. Ce n'est pas une manière efficace d'examiner les données, et ce n'est pas non plus une manière équitable d'examiner l'immigration ou d'accorder des visas. C'est ce que je veux dire quand je parle de la voie intermédiaire entre le techno-scepticisme et le techno-optimisme, c'est une voie qui, oui, aide à aplanir le chemin et à élargir l'accès.

La sénatrice Jaffer : J'ai une question pour M. Hathaway, puis une pour vous deux. Je ne comprends pas ce que vous entendez par « déménager vers des pays sûrs ». Qu'entendez-vous par un pays sûr?

M. Hathaway : Par exemple, une personne fuyant le Venezuela pourrait vivre au Costa Rica plutôt qu'au Canada pendant les premières années.

La sénatrice Jaffer : Considérez-vous le Costa Rica comme un pays sûr?

M. Hathaway : Oui, en effet. Le critère décisif comporte deux volets. Premièrement, les responsables ont-ils signé la Convention sur les réfugiés? Et deuxièmement, l'appliquent-ils réellement? Ce serait le critère décisif, car le financement ne serait versé aux États hôtes qu'à condition qu'ils respectent leurs obligations au titre de la Convention sur les réfugiés.

La sénatrice Jaffer : J'ai tellement de questions pour vous deux. Quand j'entends ce que vous dites tous les deux et que vous êtes si enthousiastes, cela me réjouit vraiment. Je suis dans le système des réfugiés ici depuis longtemps, en plus d'être réfugiée, et je constate maintenant que l'opinion publique est contre les réfugiés et contre l'immigration. Monsieur Smith, vous avez fait beaucoup de travail avec votre formation. Quels types de formation faites-vous pour prévenir les sentiments anti-refugiés et anti-immigration?

Monsieur Hathaway, il semble — et peut-être que je suis très bornée aujourd'hui — que les Canadiens ne veulent pas augmenter le nombre de réfugiés. Ils ne veulent pas de réfugiés. Si nous parlons même des réfugiés, on entend : « Ils nous enlèvent nos maisons. Non, il y a une pénurie de logements. Nous n'en avons pas besoin. »

M. Smith : Je n'influence pas l'opinion publique sur les questions liées aux réfugiés.

La sénatrice Jaffer : Mais faites-vous de la formation à ce sujet? C'est ce que je demande. Vous avez un programme de formation.

Mr. Smith: One of the major things we do is try to measure not only refugee integration, but social cohesion and how the experience of receiving refugees into a community affects the receiving community.

Despite the recent Environics poll, despite opposition parties trying to tie immigration to housing and infrastructure — which ought to have been forever and ought to have been for decades tied to that. It's probably a good thing that Canada is thinking about understanding infrastructure and housing vis-à-vis immigration. That's an aside. Canada is remarkably resilient to anti-immigrant populism when it comes to it becoming a ballot box issue. That doesn't mean those sentiments do not exist.

Mr. Hathaway: We have to change the way we frame this. It is not an “us versus them” game. If I said to you that we could do more good for more people with no more money, that's a good starting point.

For the developed world — which is really your question — I would add three things: We would dry up the smuggling market, which Canadians are understandably upset about; we would be able to vet security concerns before people are resettled here, which responds to another huge concern; and, third, perhaps most fundamentally going to your question, by doing predominantly resettlement, we are embracing refugees in a way that is a better and easier social fit for countries like Canada.

Senator Jaffer: Thank you.

Senator Omidvar: I have a brief question for both of you. Professor Hathaway, as attracted as I am to your proposal — and I am really attracted to it —

Mr. Hathaway: I hear an academic question coming in here.

Senator Omidvar: No, no, I will play the devil's advocate. You are suggesting that a nation, say, Canada, give up its national authority and let it be subsumed by an international governance model, and that we give up our money and live by the decisions of the international governance model. Is that politically doable?

Mr. Hathaway: I don't think that's quite what I am suggesting. I apologize if I gave that impression. We would have formulas for our share. The best version was done by Oxfam, which worked out that Canada's share of global responsibility is roughly 2.5% in terms of finances and people. It is interesting, because preference matching is very much a part of the model, Mr. Smith is speaking about. Both Canada and the refugees would be involved in indicating what they find most palatable as

M. Smith : L'une de nos principales activités est d'essayer de mesurer non seulement l'intégration des réfugiés, mais aussi la cohésion sociale et la manière dont l'expérience de l'accueil de réfugiés dans une collectivité touche la collectivité d'accueil.

Malgré le récent sondage Environics, malgré les tentatives des partis d'opposition de lier l'immigration au logement et aux infrastructures... ce qui aurait dû être lié à cela pour toujours et pour des décennies. C'est probablement une bonne chose que le Canada réfléchisse à la compréhension des infrastructures et du logement par rapport à l'immigration. C'est un aparté. Le Canada est remarquablement résilient face au populisme anti-immigration lorsqu'il s'agit d'une question qui devient une question électorale. Cela ne veut pas dire que ces sentiments n'existent pas.

M. Hathaway : Nous devons changer la façon dont nous encadrons cela. Il ne s'agit pas d'un jeu « nous contre eux ». Si je vous disais que nous pourrions faire plus de bien à davantage de personnes sans injecter plus d'argent, c'est un bon point de départ.

Pour le monde industrialisé — et c'est en réalité votre question —, j'ajouterais trois choses : nous assécherions le marché des passeurs, qui dérange à juste titre les Canadiens; nous serions en mesure d'examiner les problèmes de sécurité avant que les gens ne soient réinstallés ici, ce qui répond à une autre grande préoccupation; et, troisièmement, et c'est peut-être le point le plus fondamental pour répondre à votre question, en nous occupant principalement de la réinstallation, nous accueillons les réfugiés d'une manière qui correspond mieux et plus facilement à des pays comme le Canada.

La sénatrice Jaffer : Merci.

La sénatrice Omidvar : J'ai une brève question pour vous deux. Monsieur Hathaway, si attirée que je sois par votre proposition — et elle m'attire vraiment...

M. Hathaway : J'entends venir une question théorique.

La sénatrice Omidvar : Non, non, je me ferai l'avocate du diable. Vous suggérez qu'une nation, par exemple le Canada, renonce à son autorité nationale et la laisse être subsumée dans un modèle de gouvernance internationale, et que nous abandonnions notre argent et respectons les décisions du modèle de gouvernance internationale. Est-ce politiquement faisable?

M. Hathaway : Je ne pense pas que ce soit exactement ce que je suggère. Je vous prie de m'excuser si j'ai donné cette impression. Nous aurions des formules pour notre part. La meilleure version a été réalisée par Oxfam, qui a déterminé que la part de responsabilité mondiale du Canada est d'environ 2,5 % sur le plan financier et humain. C'est intéressant, car le jumelage selon les préférences fait partie intégrante du modèle dont parle M. Smith. Le Canada et les réfugiés contribueraient à signaler ce

a result. It doesn't guarantee perfection, but it comes closer than the alternatives.

Senator Omidvar: Professor Smith, I appreciate the fact that you are working outside Canada on a made-in-Canada flag-bearing program, the private sponsorship program. I appreciate the fact that we sometimes strut around the world stage in a way that actually doesn't match our reality. Let me give you one factoid. It takes 30 months for a private sponsorship application to be processed. That is twice that of family reunification, which is bad enough. Can your techno-optimism — because I'm an optimist and I like that word — be applied to Canada?

Mr. Smith: In my opinion, Canada does a lot right, but there is a lot of room for improvement in the way our systems work. Canada ought to put itself out there and be a policy leader and a policy entrepreneur. There are a number of countries around the world that have, for example, digitized citizenship models. In Estonia, for example, where the path to access to all social services, for voting, et cetera, is very smooth. We have a massively bifurcated system, which is split up between provinces, et cetera.

The answer is, yes. There is so much room for efficiency and improvement in Canada in a way that is not just hiring McKinsey to come in and do some consulting, but in a way that actually works with experts in immigration, works with people and communities who are immigrants and refugees, and helps streamline systems and optimize things. That's less of a sales pitch and more of a diagnosis.

Senator Lankin: I think Mr. Smith said that Canada can lead us out of this mess, I'm not sure. Mr. Hathaway, you said we have to get the UNHCR out of the talk shop mode. I would ask both of you for three priorities, concrete measures that you would recommend Canada to take. I know there are more than three things. If this committee were to look at building recommendations, what would you like to see in those recommendations for Canada's role, either getting it out of the talk shop, or in implementing different technologies, measures and systems, and shared responsibility with whom?

Mr. Hathaway: So you're asking me for threes. Were you raised as a Catholic too? No, just kidding.

Senator Lankin: Close enough.

Mr. Hathaway: The number one for me would be to lay down a red line with UNHCR and say that we signed onto the global compact, but we signed on because we believe in concrete

qui leur semble le plus acceptable. Cette méthode ne garantit pas la perfection, mais elle s'en rapproche plus que les solutions de rechange.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Smith, je comprends que vous travaillez à l'extérieur du Canada à un programme remarquable conçu au Canada, le Programme de parrainage privé. Je sais que nous nous pavanons parfois sur la scène mondiale d'une manière qui ne correspond pas à notre réalité. Laissez-moi vous mentionner un fait. Il faut compter 30 mois pour qu'une demande de parrainage privé soit traitée. C'est le double du temps qu'il faut pour traiter une demande au titre de la réunification des familles, ce qui est déjà assez grave. Votre techno-optimisme — parce que je suis moi-même optimiste et que j'aime ce mot — peut-il s'appliquer au Canada?

M. Smith : À mon avis, le Canada fait beaucoup de bien, mais il reste encore beaucoup à améliorer dans le fonctionnement de nos systèmes. Le Canada devrait se montrer présent et être un chef de file et un entrepreneur dans le domaine des politiques. Un certain nombre de pays dans le monde disposent, par exemple, de modèles de citoyenneté numérisés. En Estonie, notamment, où la voie d'accès à tous les services sociaux, pour voter, et cetera, est très fluide. Nous avons un système extrêmement dédoublé, qui est divisé entre les provinces, et cetera.

La réponse est oui. Il y a énormément de possibilités de gains d'efficacité et d'amélioration au Canada, d'une manière qui consiste, non pas simplement à embaucher McKinsey pour venir faire des consultations, mais à collaborer réellement avec des experts en immigration, avec des personnes et des collectivités qui sont des immigrants et des réfugiés, de façon à aider à rationaliser les systèmes et à optimiser les choses. Il s'agit moins d'un argumentaire de vente que d'un diagnostic.

La sénatrice Lankin : Je pense que M. Smith a dit que le Canada peut nous sortir de ce pétrin, je n'en suis pas sûre. Monsieur Hathaway, vous avez dit que le HCR doit sortir de la phase de discussion. Je vous demanderais à tous deux de recommander trois priorités, des mesures concrètes que le Canada devrait prendre. Je sais qu'il y a plus que trois choses. Si le comité devait envisager d'élaborer des recommandations, qu'aimeriez-vous voir dans ces recommandations concernant le rôle du Canada : qu'il sorte de la phase de discussion, qu'il mette en œuvre des technologies, des mesures et des systèmes différents et qu'il partage la responsabilité, et ce, avec qui?

M. Hathaway : Vous avez donc, vous aussi, un faible pour le concept de la trinité. Avez-vous également été élevée dans la religion catholique? Non, je rigole.

La sénatrice Lankin : C'est assez proche.

M. Hathaway : Pour moi, la première solution serait de tracer une ligne rouge avec le HCR et de dire que nous avons signé le pacte mondial, mais nous l'avons signé parce que nous croyons

process on the ground. We do not believe in endless meetings. Deliver the goods or end the process.

Number two, in terms of what that would look like, we want to see a model for common but differentiated responsibility. The idea that one size fits all, that what Sudan does is the same as what Canada does, just does not make sense. Different countries doing different jobs, contributing to one net protection regime.

And the third thing — and this is coming from my heart — is that the non-negotiable is that there has to be a plan quickly to make real progress in protracted refugee situations. Twenty-four million people living for more than 20 years with no plan in sight for them is ethically unacceptable, and you need to deliver now with a plan on how we're going to address that.

Senator Lankin: Thank you.

Mr. Smith: The primary one that we haven't talked about much is around additionality, so ensuring all these new programs and innovations don't actually draw down on existing commitments to humanitarian immigration pathways but are over and above them. That is supposed to be a principle that drives any new programming through the Global Compact on Refugees.

The second and very simple one would be to set benchmarks for what responsibility sharing actually looks like and write the numbers down. Some of them might be financial, and some of them might be for asylum. For example, Canada right now, working in Central America and Latin America, just keeps sending IRB decision makers to help Mexico's asylum system instead of helping refugees get here. That, in itself, works as a kind of containment policy.

The third one is to implement these things and set timelines for implementation. We're not going to open up the Refugee Convention for renegotiation, but we miss an opportunity with the Global Compact on Refugees to talk about what implementation means in a way that is not Sustainable Development Goals, amorphous benchmarks, that you just write into policy and programming. Get specific and follow up on commitments.

Senator Lankin: Thank you.

The Chair: Thank you, gentlemen.

I have a question, listening to both of you. We hear resistance to new ideas and no future planning, yet I'm listening to you and you have such good ideas. Has anyone come to you and say that

en un processus concret sur le terrain. Nous ne croyons pas aux réunions éternelles. Livrez la marchandise ou mettez fin au processus.

Deuxièmement, en ce qui concerne la forme que cela pourrait prendre, nous voulons voir un modèle de responsabilités communes, mais différenciées. L'idée d'une solution universelle, selon laquelle ce que fait le Soudan est identique à ce que fait le Canada, n'a tout simplement pas de sens. Différents pays accomplissent des tâches différentes, contribuant à un seul régime de protection.

Et la troisième chose — et cela me vient du cœur —, qui n'est pas négociable, c'est qu'il doit y avoir rapidement un plan pour réaliser de réels progrès dans les situations de réfugiés prolongées. Le fait que 24 millions de personnes vivent depuis plus de 20 ans sans aucun plan en vue pour elles est inacceptable du point de vue éthique, et vous devez présenter dès maintenant un plan quant à la manière dont nous allons résoudre le problème.

La sénatrice Lankin : Merci.

M. Smith : La priorité dont nous n'avons pas beaucoup parlé concerne l'additionnalité; il faut s'assurer que l'ensemble des nouveaux programmes et des innovations ne réduisent pas en fait les engagements existants en faveur des voies d'immigration humanitaire, mais qu'ils s'y ajoutent. C'est censé être un principe qui guide tout nouveau programme dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés.

La deuxième, très simple, consisterait à fixer des points de repère définissant ce à quoi ressemble réellement le partage des responsabilités et à noter les chiffres. Certains d'entre eux pourraient être d'ordre financier, et d'autres pourraient concerner l'asile. Par exemple, le Canada, qui travaille actuellement en Amérique centrale et en Amérique latine, continue d'envoyer des décideurs de la commission pour aider le système d'asile mexicain au lieu d'aider les réfugiés à arriver ici. En soi, cela fonctionne comme une sorte de politique de confinement.

La troisième priorité consiste à mettre en œuvre ces mesures et à fixer des délais de mise en œuvre. Nous n'allons pas ouvrir la Convention relative aux réfugiés à la renégociation, mais nous ratons une occasion avec le Pacte mondial sur les réfugiés de parler de ce que signifie sa mise en œuvre, qui ne consiste pas en des objectifs de développement durable, des points de repère nébuleux qu'on se contente d'inscrire dans les politiques et les programmes. Soyez précis et donnez suite à vos engagements.

La sénatrice Lankin : Merci.

La présidente : Merci, messieurs.

J'ai une question en vous écoutant tous les deux. Nous entendons de la résistance aux nouvelles idées et de l'absence de planification future, mais je vous écoute, et vous avez de si

what you are saying makes so much sense, and let's work together? Or are they quite happy with the way — like you said, Professor Hathaway, just spinning their wheels and they don't want to change?

Mr. Hathaway: I fear the latter. The five-year project that I described to you involving six governments including Canada, more than 60 academic experts from around the world, the UN and all the others there, on the very last day of the conference, the UN Director of International Protection walks to the front of the room and says: "We're not willing to make this work. We're not interested in implementing this." You could have seen more than a hundred people ready to cry.

We have a problem of international leadership. I thought that we might have a moment — and this is back to what Mr. Smith said about having lost out on the Global Compact — when there was an Angela Merkel, a Justin Trudeau, a Jakaya Kikwete — there were a variety of international leaders who could have pulled us out of this mire, but we don't have a champion right now. That is our biggest dilemma. People ask to hear about the plans, but nobody is prepared to champion them, and certainly not the UNHCR.

The Chair: You have the senators of Canada who would.

Mr. Hathaway: Which we are extraordinarily grateful that you are asking these questions, if I may say that. It makes me so proud to be Canadian that this Senate is asking these hard questions, so thank you.

The Chair: Mr. Smith, would you like to add?

Mr. Smith: Yes. We're very lucky because we've been working for several years on this. We have most traction with NGOs, civil society organizations, and then get funding from outside parties, et cetera.

In the U.S., we work with the Department of State and with the White House. They're very receptive. Where we have the most traction with policy-makers globally is by understanding what their domestic political constraints are. It's very slow going. We can present all the great ideas that we want, but without recognizing the domestic politics, without recognizing what the costs would be for being an international champion for this — essentially what I mean is that the hyper-optimistic or extremely activist-oriented interventions along these lines tend not to end up in concrete programming. There is a bit of realpolitik that is always necessary.

bonnes idées. Des gens sont-ils venus vous voir et vous dire que vos propos étaient tellement pleins de bon sens et qu'il fallait travailler ensemble? Ou sont-ils plutôt satisfaits de la façon... Comme vous l'avez dit, monsieur Hathaway, ils ne font que tourner en rond et ne veulent pas changer?

M. Hathaway : Je crains que cette dernière hypothèse soit malheureusement juste. Le projet quinquennal que je vous ai décrit auquel prennent part six gouvernements, dont le Canada, plus de 60 experts universitaires du monde entier, les Nations unies et tous les autres acteurs présents... Le tout dernier jour de la conférence, la directrice de la Division de la protection internationale des Nations unies va à l'avant de la salle et dit : « Nous ne sommes pas disposés à faire en sorte que cela fonctionne. Nous ne sommes pas intéressés à mettre cela en œuvre. » On aurait pu voir plus d'une centaine de personnes au bord des larmes.

Nous avons un problème de leadership international. J'ai pensé que nous pourrions avoir un moment — et cela revient à ce que M. Smith a dit à propos de notre échec concernant le Pacte mondial — où il y avait une Angela Merkel, un Justin Trudeau, un Jakaya Kikwete... Il y avait différents dirigeants internationaux qui auraient pu nous sortir de ce bourbier, mais nous n'avons pas de champion pour le moment. C'est notre plus grand problème. Les gens demandent à être informés de ces projets, mais personne n'est prêt à les défendre, et certainement pas le HCR.

La présidente : Les sénateurs du Canada le feraient.

M. Hathaway : Et nous sommes extrêmement reconnaissants que vous posiez ces questions, si je puis dire. Cela me rend tellement fier d'être Canadien que le Sénat pose ces questions difficiles, alors merci.

La présidente : Monsieur Smith, voudriez-vous ajouter quelque chose?

M. Smith : Oui. Nous avons beaucoup de chance, car nous travaillons là-dessus depuis plusieurs années. C'est auprès des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile que nous avons le plus d'influence, et nous obtenons ensuite des fonds de parties extérieures, et cetera.

Aux États-Unis, nous travaillons avec le Département d'État et la Maison-Blanche. Ils sont très réceptifs. Là où nous avons le plus d'influence auprès des décideurs politiques du monde entier, c'est en comprenant quelles sont leurs contraintes politiques nationales. Cela avance très lentement. Nous pouvons présenter toutes les grandes idées que nous voulons, mais sans reconnaître la politique intérieure, sans reconnaître quels seraient les coûts pour être un champion international de ces questions... Ce que je veux dire essentiellement, c'est que les interventions hyperoptimistes ou extrêmement militantes dans ce sens ont tendance à ne pas aboutir à des programmes concrets. Un peu de realpolitik est toujours nécessaire.

The Chair: Thank you, gentlemen. We really appreciate your help as we move forward with the study. Don't be surprised if you hear from us to have you back at a later stage. Thank you. It has been a privilege to listen to you.

Honourable senators, I shall now introduce our second panel. Each witness has been asked to make an opening statement of five minutes. We shall hear from the witnesses and then turn to the questions from senators. With us in person at the table today, I wish to welcome Camila Bustos, Assistant Professor of Law, Pace University; and, via video conference, please welcome Monica Iyer, Clinical Fellow, International Human Rights Clinic, Duke Law School.

I will now invite Professor Bustos to make a presentation, followed by Ms. Iyer.

Camila Bustos, Assistant Professor of Law, Pace University, as an individual: Good afternoon and thank you to the Standing Senate Committee on Human Rights for kindly inviting me today.

I would also like to echo the statements of my colleague Professor Iyer that will follow.

Before I begin my remarks, I would like to point the members of the committee to an important report that came out today authored by the University of Toronto Law Union. The report reveals the massive role that Canadian law firms play in enabling fossil fuel companies. The report finds that fossil fuel transactions completed by five Canadian law firms — Torys LLP; Fasken LLP; McCarthy Tétrault LLP; Miller Thomson LLP; and Osler, Hoskin & Harcourt LLP from 2008 through early 2023, amount to \$500 billion total.

Kudos to the law students who've built on the work of Law Students for Climate Accountability in the United States and the U.K. and have produced a Canada-specific report to illustrate how law firms often perpetuate the climate emergency.

I will now turn to climate-related displacement or migration. This is a complex phenomenon, so I'd like to highlight a few points before I tell you how law and policy can help protect those at risk, and those who are fleeing from climate and environmental disasters.

Displacement can be temporary or permanent. It may be caused by what is known as slow-onset events or events of gradual progression, such as coastal erosion or droughts, or by rapid-onset events, such as landslides, floods, and hurricanes.

La présidente : Merci, messieurs. Nous apprécions vraiment votre aide alors que nous avançons dans l'étude. Ne soyez pas surpris si nous vous demandons de revenir ultérieurement. Merci. C'était un privilège de vous écouter.

Honorables sénatrices, je vais maintenant présenter notre deuxième groupe de témoins. Chaque témoin a été invité à faire une déclaration liminaire de cinq minutes. Nous entendrons les témoins, puis nous passerons aux questions des sénatrices. Parmi nous en personne à la table aujourd'hui, je souhaite la bienvenue à Camila Bustos, professeure adjointe de droit à l'Université Pace, et, par vidéoconférence, veuillez accueillir Monica Iyer, boursière en clinique, International Human Rights Clinic, Duke Law School.

J'inviterai maintenant Mme Bustos à faire un exposé, suivie de Mme Iyer.

Camila Bustos, professeure adjointe de droit, Université Pace, à titre personnel : Bonjour et merci au Comité sénatorial permanent des droits de la personne de m'avoir aimablement invitée aujourd'hui.

Je voudrais également me faire l'écho des déclarations de ma collègue, Mme Iyer, qui suivront.

Avant de commencer mon exposé, j'aimerais attirer l'attention des membres du comité sur un rapport important publié aujourd'hui et rédigé par le Law Union de l'Université de Toronto. Le rapport révèle le rôle très important que jouent les cabinets d'avocats canadiens pour aider des entreprises de combustibles fossiles. Le rapport révèle que les transactions liées aux combustibles fossiles réalisées par cinq cabinets d'avocats canadiens — Torys LLP, Fasken LLP, McCarthy Tétrault LLP, Miller Thomson LLP et Osler, Hoskin & Harcourt LLP — de 2008 au début de 2023, totalisent 500 milliards de dollars.

Félicitations aux étudiants en droit qui se sont appuyés sur le travail de l'organisme Law Students for Climate Accountability aux États-Unis et au Royaume-Uni et qui ont produit un rapport concernant la situation canadienne pour illustrer la façon dont les cabinets d'avocats perpétuent souvent l'urgence climatique.

Je vais maintenant aborder les déplacements ou les migrations liés au climat. Il s'agit d'un phénomène complexe; c'est pourquoi j'aimerais souligner quelques points avant de vous expliquer comment la législation et les politiques peuvent contribuer à protéger les personnes à risque et celles qui fuient les catastrophes climatiques et environnementales.

Le déplacement peut être temporaire ou permanent. Il peut être provoqué par ce que l'on appelle des événements à évolution lente ou progressive, comme l'érosion côtière ou les sécheresses, ou par des événements à évolution rapide, comme des glissements de terrain, des inondations et des ouragans.

While cross-border displacement captures the imagination of the media, which often portrays racialized images of helpless victims from the Global South to the Global North, most climate-related displacement is and will, in fact, be internal. According to the Internal Displacement Monitoring Centre, there were a total of 32.6 million internal displacements across the world in 2022.

In Canada, as Professor Iyer will highlight, communities have already been displaced from their homes due to extreme weather impacts such as flooding, mudslides, droughts and wildfires.

Existing law at the international, regional and domestic levels is insufficient to provide adequate protection to climate-displaced people. In the Americas, individuals displaced by environmental disasters are typically not granted refugee status and are instead offered humanitarian visas or complementary protection. While these measures are important, their use is typically ad hoc and on a discretionary basis in response to rapid-onset events.

Humanitarian visas and complementary protection are generally not designed to provide permanent protection or a pathway to permanent residence and citizenship. This is especially difficult for those without a safe place to return after temporary protection ends, especially if they were displaced by slow-onset disasters.

Research has shown that many asylum seekers experience devastating climate-related disasters, such as hurricanes, droughts and floods, which exacerbate their conditions of social and economic vulnerability. Asylum seekers identify the destruction of their homes, agricultural lands and businesses due to climate-related causes as a contributing factor to their decisions to flee their home country.

Leveraging existing protection and opening up new pathways, while centring the needs of the most vulnerable, are critical to address the challenges arising in the context of a changing climate. There is no one-size-fits-all solution, but national governments can begin addressing the gap in protection through the following actions: training judges, lawyers, and immigration officials on how climate change may intersect with valid claims under existing refugee law; increasing the use of humanitarian visas in the context of climate change, particularly in countries or regions that are severely affected; developing effective relocation processes for internally displaced communities that centre their needs through a human rights approach; adopting long-term legislative solutions to codify protections in domestic law, providing a more permanent and comprehensive response; thinking creatively about existing immigration pathways.

Même si les déplacements transfrontaliers captivent l'imagination des médias, qui présentent souvent des images racisées de victimes impuissantes allant de l'hémisphère sud vers l'hémisphère nord, la plupart des déplacements liés au climat sont et seront, en fait, internes. Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne, il y a eu au total 32,6 millions de déplacements internes dans le monde en 2022.

Au Canada, comme Mme Iyer le soulignera, des collectivités ont déjà été déplacées de leurs foyers en raison de conditions météorologiques extrêmes telles que des inondations, des coulées de boue, des sécheresses et des incendies de forêt.

Les lois existantes aux niveaux international, régional et national sont insuffisantes pour assurer une protection adéquate aux déplacés climatiques. Dans les Amériques, les personnes déplacées par des catastrophes environnementales ne bénéficient généralement pas du statut de réfugié et se voient plutôt proposer des visas humanitaires ou une protection complémentaire. Bien que ces mesures soient importantes, leur utilisation est généralement ponctuelle et discrétionnaire en réponse à des événements à évolution rapide.

Les visas humanitaires et la protection complémentaire ne sont généralement pas conçus pour fournir une protection permanente ou une voie vers la résidence permanente et la citoyenneté. Cela est particulièrement difficile pour ceux qui ne disposent pas d'un endroit sûr où rentrer après la fin de la protection temporaire, surtout s'ils ont été déplacés par des catastrophes à évolution lente.

Des recherches ont montré que de nombreux demandeurs d'asile subissent des catastrophes climatiques dévastatrices, telles que des ouragans, des sécheresses et des inondations, qui exacerbent leurs conditions de vulnérabilité sociale et économique. Les demandeurs d'asile disent que la destruction de leurs maisons, de leurs terres agricoles et de leurs entreprises pour des raisons liées au climat est un facteur ayant contribué à leur décision de fuir leur pays d'origine.

Il est essentiel de tirer parti de la protection existante et d'ouvrir de nouvelles voies, tout en mettant l'accent sur les besoins des plus vulnérables, afin que l'on puisse relever les défis qui se posent dans le contexte des changements climatiques. Il n'existe pas de solution universelle, mais les gouvernements nationaux peuvent commencer à combler les lacunes en matière de protection par les actions suivantes : former les juges, les avocats et les agents de l'immigration quant à la manière dont les changements climatiques peuvent recouper les demandes d'asile valides en vertu du droit des réfugiés en vigueur; accroître le recours aux visas humanitaires dans le contexte des changements climatiques, en particulier dans les pays ou régions gravement touchés; élaborer des processus de réinstallation efficaces pour les collectivités déplacées à l'intérieur du pays, qui centrent leurs besoins sur une approche axée sur les droits de la personne; adopter des solutions

As my colleague will emphasize, supporting communities that wish to stay in place, while affirming international migration as an important adaptation strategy, is essential to building an equitable response to the climate crisis.

From a human rights perspective, pushback policies that force people back to their country of origin and physically prevent arriving migrants from entering, violate states' obligations under international law. Displaced persons, refugees, and migrants alike should be free to exercise their rights to leave any country or territory, not to be detained arbitrarily, to seek and enjoy asylum, and to have individual rights and duties determined in a due process proceeding.

As the Global Compact on Migration states, Canada must "ensure effective respect, protection and fulfilment of the human rights of all migrants, regardless of their migration status, across all stages of the migration cycle," while reaffirming, "the commitment to eliminate all forms of discrimination, including racism, xenophobia and intolerance against migrants and their families."

Climate displacement is a tremendous challenge, but it is one we can prepare and plan for.

Thank you again for having me. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you. I will now turn to Ms. Iyer for your statement.

Monica Iyer, Clinical Fellow, International Human Rights Clinic, Duke Law School, as an individual: Thank you, Madam Chair and distinguished members of the Standing Senate Committee on Human Rights, for inviting me here today and for your consideration of this topic of crucial and growing importance.

I would also like to fully align myself with the statements of my colleague Professor Bustos.

In the coming decades, millions of people are at risk of being driven from their homes by environmental factors, while others, who are unable or unwilling to move, will face increasing environmental risks to their homes, health and lives.

This is not a far-off threat. It's already happening, as fires rage in British Columbia, as waters rise to threaten coastal communities, as rising temperatures impact Indigenous food

législatives à long terme pour codifier les protections dans le droit national, apportant ainsi une réponse plus permanente et plus complète; réfléchir de manière créative aux voies d'immigration existantes.

Comme ma collègue le soulignera, soutenir les collectivités qui souhaitent rester sur place, tout en reconnaissant la migration internationale comme une stratégie d'adaptation importante, est essentiel pour trouver une réponse équitable à la crise climatique.

Du point de vue des droits de la personne, les politiques de refoulement qui contraignent les gens à retourner dans leur pays d'origine et empêchent physiquement les migrants d'entrer, violent les obligations des États en vertu du droit international. Les personnes déplacées, les réfugiés et les migrants devraient être libres d'exercer leurs droits de quitter n'importe quel pays ou territoire, de ne pas être détenus arbitrairement, de demander l'asile et d'en bénéficier et de voir leurs droits et devoirs individuels déterminés dans le cadre d'une procédure régulière.

Comme l'indique le Pacte mondial sur les migrations, le Canada doit « veiller au respect, à la protection et à la réalisation des droits de l'homme de tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire, à tous les stades de la migration », tout en réaffirmant « notre attachement à l'élimination de toutes les formes de discrimination, dont le racisme, la xénophobie et l'intolérance, à l'endroit des migrants et de leur famille ».

Le déplacement climatique constitue un énorme défi, mais nous pouvons nous y préparer et planifier en conséquence.

Merci encore de m'avoir reçue. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

La présidente : Merci. Je vais maintenant passer à Mme Iyer pour sa déclaration.

Monica Iyer, boursière en clinique, International Human Rights Clinic, Duke Law School, à titre personnel : Je vous remercie, madame la présidente et honorables membres du Comité sénatorial permanent des droits de la personne, de m'avoir invitée à être ici aujourd'hui et de votre étude de ce sujet d'une importance cruciale et croissante.

J'aimerais également souscrire complètement aux déclarations de ma collègue, madame Bustos.

Dans les décennies à venir, des millions de personnes risquent d'être forcées de quitter leur domicile en raison de facteurs environnementaux, alors que d'autres, qui ne peuvent pas déménager ou ne veulent pas le faire, seront exposées à des risques environnementaux accrus menaçant leur domicile, leur santé et leur vie.

Il ne s'agit pas d'une menace lointaine. Elle se produit déjà, tandis que les incendies font des ravages en Colombie-Britannique, que la montée des eaux menace les communautés

ways in the Arctic. That's just some of what's happening in Canada alone.

Questions around climate change and environmental migration and displacement are talked about as a political, security, infrastructure and resource challenge. But more than any of those, they are a human rights challenge.

When people are moving in these circumstances, it is because their rights to health and housing, livelihoods, dignity and life are under threat. In many circumstances, those who are most at risk of forced displacement or of forced mobility are those who have historically faced marginalization and discrimination and continue to be impacted by intersecting structural inequalities.

These are multi-faceted challenges that require a multi-faceted response. This means providing accessible, affordable legal pathways for migration in safety and dignity and with full human rights protection, but also taking immediate and forceful climate mitigation action and enabling community-driven in situ adaptation options that will permit people to choose to stay in their homes.

As Professor Bustos has ably covered discussion of the circumstances and obligations toward, those who do move, with the indulgence of the committee, I will focus my opening remarks on these latter human rights obligations, in full recognition that the ultimate goal should be neither preventing nor requiring relocation but, rather, creating a system that allows all people to choose their place of residence in safety, equality and dignity.

Estimates vary as to the number of people who are likely to be forcibly displaced as a result of climate change. As an example, the World Bank's *Groundswell* report suggests that by 2050, up to 143 million people are likely to be internally displaced in Sub-Saharan Africa, South Asia and Latin America alone. But, crucially, this estimate is based on an assumption that no action is taken to allow those affected to remain in their homes if they so choose. But this is not a prediction that has to come true.

While the effects of climate change are real and present, there is still time to avoid some of the worst impacts if we take immediate and decisive mitigation action. Given the human

côtières, que la hausse des températures a une incidence sur les modes d'alimentation autochtones dans l'Arctique. Voilà seulement une partie de ce qui se passe uniquement au Canada.

On discute de questions concernant les migrations et déplacements liés aux changements climatiques et environnementaux, qui constituent un enjeu en matière de politique, de sécurité, d'infrastructure et de ressources. Toutefois, il s'agit de bien plus que cela : elles constituent un enjeu en matière de droits de la personne.

Lorsque les gens déménagent dans ces circonstances, c'est parce que leurs droits en matière de santé et de logement, leurs moyens de subsistance, leur dignité et leur vie sont menacés. Dans de nombreuses situations, les personnes qui sont le plus exposées aux déplacements forcés ou à la circulation forcée sont celles qui ont, par le passé, été victimes de marginalisation et de discrimination et qui continuent d'être affectées par les inégalités structurelles intersectionnelles.

Ces difficultés aux multiples facettes exigent une réponse à multiples facettes. Cela suppose de fournir des voies juridiques accessibles et abordables pour la migration en toute sécurité et en toute dignité avec la protection complète des droits de la personne, mais il faut aussi prendre des mesures immédiates et puissantes visant à atténuer les changements climatiques et permettant des options d'adaptation sur place menées par les communautés qui permettront aux gens d'avoir le choix de rester dans leur domicile.

Étant donné que Mme Bustos a très bien couvert le sujet concernant les circonstances et les obligations futures envers les personnes qui se déplacent, avec l'indulgence du comité, je vais concentrer mes déclarations liminaires sur les dernières, les obligations liées aux droits de la personne, en reconnaissant complètement que l'objectif ultime devrait être non pas de prévenir ou d'exiger la réinstallation, mais plutôt de créer un système qui permet à tout le monde de choisir son lieu de résidence en toute sécurité, égalité et dignité.

Les estimations varient en ce qui concerne le nombre de personnes qui sont susceptibles d'être déplacées de force en raison des changements climatiques. Par exemple, le rapport *Groundswell* de la Banque mondiale laisse entendre que, d'ici 2050, jusqu'à 143 millions de personnes risquent d'être déplacées à l'intérieur de leur propre pays seulement en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Amérique latine. Or — et cela est crucial —, cette estimation est fondée essentiellement sur la supposition qu'aucune mesure n'a été prise pour permettre aux personnes affectées de rester dans leur domicile si elles le veulent. Cependant, cette prédiction ne doit pas nécessairement se concrétiser.

Bien que les effets du changement climatique soient réels et présents, il est encore temps d'éviter certaines des pires répercussions si nous prenons des mesures d'atténuation

rights impacts of climate change, countries have human rights obligations to take such action.

This has been affirmed by the Inter-American Court of Human Rights, which held in its 2017 Advisory Opinion that countries can be held responsible for the extraterritorial human rights impacts of environmental damage that they cause. As a practical matter, this means that states, particularly those that have contributed significantly to greenhouse gas emissions, have a human rights obligation to move immediately and decisively toward ending such emissions, in particular by ending global reliance on fossil fuels.

One key step that states can take in this area is by ending fossil fuel subsidies. However, a 2020 study ranked Canada last among G20 countries in support of continued oil and gas exploration and in progress toward ending such support. If Canada seriously wishes to contribute to a human rights-based approach to climate-related displacement, it must do better in this area.

However, as I have already acknowledged, the human rights impacts of climate change are already being felt, and at this point certain effects, including drivers of migration and displacement, are unavoidable. While many assume that these impacts will inevitably lead to relocation, many of those in climate-affected communities are both clearly expressing a preference for staying in their homes and offering policy and practical solutions, such as turning back to traditional agricultural and land management techniques that will enable them to do so. The global community, again, especially states that have contributed the most to climate change, have an obligation to support these efforts through international cooperation. This means not just providing sufficient levels of climate finance, noting that the Climate Action Tracker currently rates Canada's climate finance efforts as "highly insufficient," and ensuring that such finance is equitably distributed between mitigation, adaptation and loss and damage efforts, but also ensuring that funding for climate adaptation projects goes to projects that are community-led and incorporate a human rights-based approach.

Honourable committee members, in speaking to you today, I have highlighted areas where Canada demonstrates significant room for improvement in combatting the human rights impacts

immédiates et décisives. Compte tenu des répercussions du changement climatique sur les droits de la personne, les pays ont l'obligation en matière de droits de la personne de prendre de telles mesures.

Cela a été affirmé par la Cour interaméricaine des droits de l'homme, qui a déclaré dans son avis consultatif de 2017 que les pays peuvent être tenus responsables des impacts extraterritoriaux sur les droits de la personne découlant des dommages environnementaux qu'ils causent. En pratique, cela veut dire que les États, particulièrement ceux qui ont contribué de manière importante aux émissions de gaz à effet de serre, ont l'obligation en matière de droits de la personne de prendre des mesures immédiates et décisives pour mettre fin à de telles émissions, en particulier en mettant fin à la dépendance mondiale aux combustibles fossiles.

L'une des principales mesures que les États peuvent prendre dans ce domaine est en cessant d'octroyer des subventions pour les combustibles fossiles. Cependant, une étude de 2020 a classé le Canada au dernier rang parmi les pays du G20 pour ce qui est du soutien aux activités d'exploration pétrolière et gazière continues et des progrès réalisés pour y mettre fin. Si le Canada souhaite sérieusement contribuer à une approche axée sur les droits de la personne en ce qui concerne les déplacements liés au climat, les pays doivent faire mieux dans ce domaine.

Cependant, comme je l'ai déjà reconnu, l'impact du changement climatique sur les droits de la personne s'est déjà fait sentir, et à ce stade-ci certains effets, notamment des facteurs favorisant la migration et les déplacements sont inévitables. Bien que de nombreuses personnes supposent que ces impacts mèneront inévitablement à une réinstallation, de nombreuses personnes dans des communautés touchées par le climat expriment à la fois une préférence à rester dans leur domicile et offrent des solutions stratégiques et pratiques, comme le fait de se tourner vers des techniques traditionnelles d'agriculture et de gestion des terres qui leur permettront de le faire. La communauté mondiale une fois de plus, en particulier, les États qui ont contribué le plus au changement climatique, a l'obligation de soutenir ces efforts grâce à une coopération internationale. Cela suppose de non seulement offrir un niveau suffisant de financement à la lutte contre le changement climatique — je fais remarquer que Climate Action Tracker évalue actuellement les efforts financiers du Canada au chapitre du climat comme étant « nettement insuffisants » —, en veillant à ce que ce financement soit distribué équitablement entre les initiatives d'atténuation, d'adaptation et de réparation des pertes et dommages, mais également de s'assurer que le financement destiné aux projets d'adaptation aux changements climatiques soit accordé à des projets qui sont dirigés par les communautés et qui intègrent une approche axée sur les droits de la personne.

Honorables membres du comité, en vous parlant aujourd'hui, j'ai signalé les domaines dans lesquels le Canada peut encore s'améliorer de manière importante en luttant contre les impacts

of forced displacement related to climate change. I have done so in confidence that this committee is dedicated to ensuring that Canada contributes its fair share and plays a meaningful role in addressing these issues and demonstrates its human rights leadership on the global stage. In that spirit, I look forward to our discussion today.

The Chair: Thank you both for your presentations. We shall now proceed to questions from the senators. As is our previous practice, I would like to remind senators that you have five minutes for the questions and the answers.

Senator Omidvar: Thank you so much to both of you for the time and effort you've put into your thoughts and presentations. We really appreciate that.

We discussed climate change at the first panel that we had on the study, and Bill Frelick of Human Rights Watch told us that when you have rising sea levels and islands that are going to be under water, that is a direct threat to life. Such people should be recognized as refugees, because whether you die at the hands of a torturer or whether you die because you're drowning, your life is being threatened one way or another.

This brings me to the question of whether the UNHCR Convention in the context of climate change is fit for purpose. We heard from our former ambassador to the UN, the Honourable Allan Rock, that, in fact, it was because there are other conventions such as the International Bill of Human Rights that looks after the rights of people who are internally displaced, or the UN Convention on Statelessness, which covers people who are displaced.

What is your view on that?

Ms. Bustos: Thank you for the question. We know that there are already asylum seekers or refugee applicants who qualify for protection under the existing convention.

In 2020, the UNHCR issued legal guidance on how climate change intersects with refugee law. It is my understanding that despite the fact that climate does not appear as one of the five protected grounds, there are ways in which asylum seekers can have viable claims under existing refugee law. This may be, for instance, the case of someone who is an environmental defender in their country and who is now persecuted because of their views or political activism on climate change or the environment. This could also be applicable to someone fleeing after a drought or a hurricane destroyed their livelihoods and is now facing some sort of persecution because of the economic vulnerability that they were placed in.

sur les droits de la personne découlant des déplacements forcés en raison des changements climatiques. J'ai fait cela avec la certitude que le comité est résolu à s'assurer que le Canada fera sa juste part et jouera un rôle important au moment de régler ces problèmes et fera preuve de leadership en matière de droits de la personne sur la scène internationale. Dans cet esprit, je suis impatiente de discuter avec vous aujourd'hui.

La présidente : Je vous remercie toutes les deux de vos exposés. Nous allons maintenant procéder avec les questions des sénatrices. Comme nous avons coutume de la faire, j'aimerais rappeler aux sénatrices que vous disposez de cinq minutes pour les questions et les réponses.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup à vous deux de votre temps et des efforts que vous avez mis dans vos réflexions et vos exposés. Nous l'apprécions vraiment.

Nous avons discuté du changement climatique avec le premier groupe de témoins que nous avons accueilli dans le cadre de notre étude, et Bill Frelick de Human Rights Watch nous a dit que lorsque les niveaux de la mer montent et que les îles se retrouvent sous l'eau, cela représente une menace directe pour la vie. Des personnes dans de telles situations devraient être reconnues comme étant des réfugiés, car qu'elles meurent aux mains d'un agresseur ou qu'elles meurent noyées, leur vie est menacée d'une manière ou d'une autre.

Voilà ce qui m'amène à la question de savoir si la Convention du HCR dans le contexte des changements climatiques répond à cet objectif. Nous avons entendu de la part de notre ancien ambassadeur aux Nations Unies, l'honorable Allan Rock, que, en fait, c'était le cas parce qu'il y a d'autres conventions comme la Charte internationale des droits de l'homme qui protège les droits des personnes qui sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou la Convention des Nations Unies relative au statut des apatrides qui concerne les personnes déplacées.

Quel est votre point de vue sur la question?

Mme Bustos : Je vous remercie de la question. Nous savons qu'il y a déjà des demandeurs d'asile qui sont admissibles à une protection selon la convention existante.

En 2020, le HCR a publié un conseil juridique concernant la manière dont le changement climatique est lié au droit des réfugiés. Selon ce que je comprends, bien que le climat ne soit pas l'un des cinq motifs de protection, il existe des manières qui permettent aux demandeurs d'asile de présenter des demandes d'asile viables au titre du droit des réfugiés en vigueur. Cela peut être, par exemple, le cas d'une personne qui milite pour l'environnement dans son pays et qui est désormais persécutée en raison de ses opinions ou de son militantisme politique concernant les changements climatiques ou l'environnement. Cela peut également être le cas d'une personne qui fuit une sécheresse ou un ouragan qui a détruit ses moyens de subsistance et qui est maintenant exposée à une sorte de persécution en

There are multiple ways, and this is why my first point addressed the need to train lawyers, adjudicators and judges, because there is already guidance from the UN on how the Refugee Convention should apply in cases where climate change has driven displacement. I don't think we're doing that yet.

Thank you for your question.

Senator Omidvar: I have another question, Ms. Iyer. We have to try and get in as many questions as we can.

The Canadian Association of Refugee Lawyers has put out a proposal that calls for a number of actions by Canada, not by the UNHCR, in changing or in redefining its definition of refugee protection areas. They have said — I'll just point out to two — that Canada should create a public policy class under section 25.2 of the Immigration and Refugee Protection ACT, or IRPA, to provide protection to climate migrants and that Canada should issue temporary resident permits to climate migrants.

What is your response to two of their five proposals? I don't have time to go over all of them.

Ms. Iyer: Thank you. I think that both of those are important steps toward protection. I would agree with the assessment of previous witnesses and the Canadian Association of Refugee Lawyers that waiting to take action to amend the Refugee Convention is probably not the most effective course of action in this area.

I would also argue that your previous witness was accurate in saying that the global system of human rights, refugee and humanitarian law, as it works together in concert, does create a far more protective system, if fully implemented, than we do currently have. There are protections built in, particularly to the international feminine [Technical difficulty] political rights and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, which should provide a strong basis of conviction for people moving in the context of climate change. I would agree that the kinds of measures that the Canadian Association of Refugee Lawyers has proposed, to me, would be a significant step toward recognizing Canada's obligations under the International Covenant on Civil and Political Rights in this area.

raison de la vulnérabilité économique dans laquelle elle se retrouve.

Il existe de nombreuses manières de faire, et c'est pourquoi mon premier point aborde la nécessité de former des avocats, des arbitres et des juges, car il y a déjà des lignes directrices de la part des Nations Unies quant à la manière dont la Convention sur les réfugiés devrait s'appliquer dans les cas où les changements climatiques ont entraîné des déplacements. Je ne crois pas que nous faisons cela pour l'instant.

Merci de la question.

La sénatrice Omidvar : J'ai une autre question, madame Iyer. Nous devons tenter de poser le plus de questions possible.

L'Association canadienne des avocats et avocates en droit des réfugiés a présenté une proposition qui demande au Canada, et non pas au HCR, de prendre un certain nombre de mesures en changeant ou en redéfinissant la définition des critères en matière d'asile. L'Association a dit — je n'en mentionnerai que deux — que le Canada devrait créer une catégorie de politique publique au titre de l'article 25.2 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, ou LIPR, pour assurer la protection des migrants climatiques et que le Canada devrait délivrer des permis de résidence temporaire aux migrants climatiques.

Quelle est votre réponse à deux de leurs cinq propositions? Je n'ai pas le temps de toutes les présenter.

Mme Iyer : Je vous remercie. Selon moi, ces deux propositions représentent des pas importants vers la protection. Je suis d'accord avec l'évaluation des précédents témoins et l'Association canadienne des avocats et avocates en droit des réfugiés pour dire que le fait d'attendre de prendre des mesures pour modifier la Convention sur les réfugiés n'est sans doute pas la meilleure façon d'agir à cet égard.

J'estime en outre que le témoin précédent a dit à juste titre que le système mondial axé sur les droits de la personne, le droit des réfugiés et le droit humanitaire, puisqu'ils fonctionnent de concert, crée un système beaucoup plus protecteur, s'il est mis complètement en œuvre, que le système que nous avons actuellement. Il existe des mesures de protection, particulièrement pour les droits politiques [*difficultés techniques*] des femmes à l'échelle internationale et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui devraient fournir une assise solide et convaincante dans le cas des personnes déplacées en raison des changements climatiques. Je reconnais que ce genre de mesures proposées par l'Association canadienne des avocats et avocates en droit des réfugiés seraient, selon moi, un pas important vers la reconnaissance des obligations du Canada en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques dans ce domaine.

Senator Jaffer: Thank you to both of you for being here today. I want to start with Ms. Bustos. You've said so many things, and I could ask you so many questions, but I want to ask you one question about training.

I'm really intrigued by you saying, "training." I worked for years on training judges and lawyers on issues of multiculturalism. Especially with judges — they don't want outside training. It has to be internal. I will stick to that. They are not interested in anything except within their circle. When you talk about training judges, or even lawyers, how would we go about that?

Ms. Bustos: Thank you for the question, senator. I share your skepticism sometimes on training, but at the same time, I think they are essential, and here is why. Climate science, for many people, remains an abstract notion of the way in which climate change manifests itself, particularly in its disproportionate impact on certain groups. Despite the fact that many judges and lawyers may not like training, if there is an executive decision to have an administration guidance or specific training programs that target the intersection between the law as it is and climate change, we would have better outcomes. The adjudications are actually implementing the law as written.

This wouldn't necessarily be asking the judges to be creative in any way, it would ask them to apply the law to a new set of facts, which is the unfortunate reality climate change. In the space of climate litigation, this has been done with a lot of judges who now have climate cases in front of them but don't know how to parse through the science. There have been efforts in both domestic and international courts to ground analysis and break down some of the complex scientific information for adjudicators.

Senator Jaffer: That is a very interesting approach. I'm actually quite fascinated by it. I hope that can happen, because it's not just climate change, but on all kinds of training of judges. Thank you so much.

Ms. Iyer, you've had an amazing career and you've done great work — well, you both have — and you have done amazing work on human rights issues, including women's rights and gender equality. Would you be able to tell us more about the impacts of forced displacement on women particularly, and discuss the experiences in refugee camps for women?

La sénatrice Jaffer : Merci à vous deux de votre présence ici aujourd'hui. Je vais commencer par Mme Bustos. Vous avez parlé de nombreuses choses, et je pourrais vous poser énormément de questions, mais je veux vous poser une question au sujet de la formation.

Je suis vraiment intriguée par le fait que vous avez dit « formation ». J'ai travaillé pendant des années à former les juges et les avocats sur des questions de multiculturalisme. Les juges en particulier ne veulent pas de formation externe. Elle doit être interne. Je vais en rester là. Ils ne s'intéressent à rien d'autre que ce qui est au sein de leur cercle. Quand vous parlez de former des juges, ou même des avocats... de quelle manière procéderions-nous?

Mme Bustos : Je vous remercie de la question, sénatrice. Je partage votre scepticisme au sujet de la formation, mais en même temps, je crois qu'ils sont essentiels, et voici pourquoi. Pour de nombreuses personnes, la climatologie demeure une notion abstraite de la manière par laquelle le changement climatique se manifeste, particulièrement en ce qui concerne son impact disproportionné sur certains groupes. Même si de nombreux juges et avocats peuvent ne pas aimer la formation, s'il y a une décision exécutive visant à fournir une orientation administrative ou des programmes de formation spécifiques qui ciblent l'intersection entre le droit dans sa forme actuelle et le changement climatique, nous obtiendrions de meilleurs résultats. Les décisions mettent actuellement en œuvre la loi telle qu'elle est rédigée.

Cela ne supposerait pas nécessairement de demander aux juges d'être créatifs d'une quelconque manière; on leur demanderait plutôt d'appliquer le droit à un nouvel ensemble de faits, à savoir la triste réalité du changement climatique. Quant aux litiges en matière de climat, cela a été fait avec de nombreux juges qui sont maintenant saisis d'affaires relatives au climat, mais qui ne savent pas analyser la science. Des efforts ont été déployés dans les tribunaux nationaux et internationaux pour étayer l'analyse et décortiquer certaines informations scientifiques complexes à l'intention des décideurs.

La sénatrice Jaffer : C'est une approche très intéressante. Je la trouve en fait très fascinante. J'espère que cela pourra se faire, parce qu'il s'agit non seulement du changement climatique, mais de tous les types de formation pour les juges. Merci beaucoup.

Madame Iyer, vous avez eu une carrière formidable et vous avez accompli de l'excellent travail — enfin, vous l'avez fait toutes les deux — et vous avez accompli un travail remarquable sur les questions des droits de la personne, notamment les droits des femmes et l'égalité des genres. Pourriez-vous nous en dire plus au sujet des impacts des déplacements forcés sur les femmes en particulier, et discuter des expériences des femmes dans les camps de réfugiés?

I am almost wanting to answer your question, and I don't want to do that, but there is frustration for me when I go to refugee camps and you only see women because the men have been able to get asylum. Still, only for Canada, they meet the points system and the women don't. That's why I'm really interested in your creative answers. Thank you.

Ms. Iyer: Thank you so much, Senator Jaffer. I very much appreciate you asking this question. We know that there are significant gendered impacts to climate change-related displacement. This happens in multifaceted ways. We see in some contexts that there are situations where men are able to move while women are in situations of forced immobility. On the other hand, we also see situations where, for example, after natural disasters, there are times when women are more able to access community support networks and emotional support than men. So men may suffer greater mental health impacts, including in relation to having to be displaced in this context.

To your point about refugee camps and about the ways that the international protection systems have really privileged the experiences of men, I think this is in large part tied to our overemphasis on civil and political rights and on human rights violations that men have typically experienced, including public violations, and the fact that the refugee system has really been created to address those and hasn't been created to address private, interpersonal human rights violations that women often experience, violations that happen within homes and within communities that are often not as recognized in the law. It is something that we've done an imperfect job of addressing. For example, in understanding domestic violence victims as falling under the groups protected under the UN Refugee Convention, and that varies by country. My own country has been particularly bad at that, depending on the administration. It is a significant thing, and we do need a much more gender-sensitive approach to these issues going forward.

Senator Lankin: My question is for both of you. I truly appreciate both of you for appearing here. It is very fortunate for this committee and for the Senate as a whole to have people of your calibre come before us to help us sort through all of this, so my thanks.

Many years ago, I remember hearing one of Canada's leading environmentalists, David Suzuki, talking about climate change — it may have been global warming in those days — and forced displacement. Others were talking about it too, but it really stuck with me that he was raising it. Do you have enough familiarity with the Canadian system to know that any time over

J'ai presque envie de répondre à votre question, et je ne vais pas faire cela, mais je ressens de la frustration quand je vais dans les camps de réfugiés et que je ne vois que des femmes parce que les hommes, eux, ont pu obtenir l'asile. Pourtant, pour le Canada uniquement, ils respectent le système de points, alors que ce n'est pas le cas des femmes. C'est pourquoi je suis très intéressée par vos réponses créatives. Merci.

Mme Iyer : Merci beaucoup, sénatrice Jaffer. J'apprécie que vous posiez cette question. Nous savons que les déplacements liés aux changements climatiques ont des répercussions importantes en fonction du genre. Cela se produit de multiples façons. Dans certains contextes, nous constatons que les hommes peuvent se déplacer alors que les femmes sont contraintes à l'immobilité. Par ailleurs, nous observons également des situations où, par exemple, après les catastrophes naturelles, les femmes sont parfois plus à même d'accéder aux réseaux de soutien de la collectivité et au soutien émotionnel que les hommes. Les hommes peuvent donc souffrir davantage de problèmes de santé mentale, y compris lorsqu'ils doivent être déplacés dans ce contexte.

En ce qui concerne votre remarque sur les camps de réfugiés et sur la manière dont les systèmes de protection internationale ont vraiment favorisé les expériences des hommes, je pense que c'est en grande partie lié à l'importance excessive que nous accordons aux droits civils et politiques et aux violations des droits de la personne dont les hommes ont généralement fait l'expérience, y compris les violations publiques et le fait que le système des réfugiés a été créé pour traiter ces violations et n'a pas été créé pour traiter des violations privées et interpersonnelles des droits de la personne dont les femmes font souvent l'expérience, les violations qui se produisent au sein des foyers et des communautés et qui ne sont pas autant reconnues par la loi. C'est un problème que nous n'avons pas réussi à résoudre de manière satisfaisante. Par exemple, en considérant les victimes de violence familiale comme faisant partie des groupes protégés par la Convention relative au statut de réfugié des Nations unies, et cela change d'un pays à l'autre. En fonction de l'administration, mon propre pays a été particulièrement mauvais à cet égard. Il s'agit d'un problème important, et nous devons adopter une approche tenant davantage compte du genre pour aborder ces questions à l'avenir.

La sénatrice Lankin : Ma question s'adresse à vous deux. Je vous remercie toutes les deux d'être venues ici. C'est une chance pour notre comité et pour le Sénat dans son ensemble que des personnes de votre calibre se présentent devant nous pour nous aider à faire le tri dans tout cela, alors je vous remercie.

Il y a de nombreuses années, je me souviens d'avoir entendu l'un des principaux écologistes canadiens, David Suzuki, parler des changements climatiques. Il s'agissait peut-être du réchauffement de la planète à l'époque et des déplacements forcés. D'autres en parlaient également, mais j'ai été frappée par le fait qu'il ait soulevé la question. Connaissez-vous

the last couple of decades there have been different federal government, but have any taken actions to include considerations around climate change when looking at refugee status? Is there anything that you are aware of?

Ms. Iyer: There is nothing that I am specifically aware of, in that context. I do know that a lot of governments have been discussing various ways to address environmental displacement generally, and there are ways that governments will react to disasters on a one-time basis. That's not the same as meaningfully incorporating it into a broader system of refugee protection or of broader protection of human rights of migrants, which would be my argument. We shouldn't necessarily be solely talking about refugees in this context, but talking about migrants and displaced persons more broadly because the term "refugee" has been used as a limiting term. I'm not aware of any specific efforts to systemically address climate-related displacement by the Canadian government. The sources that I have consulted in preparing for this, have not highlighted any such efforts. I don't know if Professor Bustos has seen anything that I haven't.

Ms. Bustos: No. I share that conclusion. I would say that Professor Matthew Scott has taken a look at the global database of cases and refugee adjudication that mention climate. There have been some individual decisions — and I'm not sure if any are in Canada — but it remains a case-by-case issue.

In terms of top guidance or guidance from the federal or national government, I think this is really new. The reality is that we know people have moved for millennia, but in terms of how climate intersects with that remains for many a very abstract issue.

In 2021, the White House, for the first time ever, released a report that — if you have not seen it — describes the way that climate impacts asylum and other issues, including national security. The advocacy community welcomed this report, but it remained pretty abstract. It wasn't necessarily setting a specific set of recommendations, timelines or programs that should be implemented.

Senator Hartling: Thank you to the witnesses for being here. Very interesting topics. I particularly enjoyed hearing about gender.

My question is: As climate change accelerates, and I think we are now believing it is happening and is affecting all of us, particularly for migrants, immigration and looking at the world changing, in your expertise do you have any key

suffisamment bien le système canadien pour savoir qu'au cours des deux dernières décennies, il y a eu plusieurs gouvernements fédéraux, mais qu'aucun d'entre eux n'a pris de mesures pour inclure des considérations relatives aux changements climatiques dans l'examen du statut de réfugié? Êtes-vous au courant de cela?

Mme Iyer : Je n'ai pas connaissance de quoi que ce soit dans ce contexte. Je sais que de nombreux gouvernements ont discuté de diverses façons de traiter les déplacements environnementaux en général, et qu'il existe des moyens pour les gouvernements de réagir aux catastrophes de manière ponctuelle. Ce n'est pas la même chose que de l'intégrer concrètement dans un système plus large de protection des réfugiés ou de protection des droits des migrants, ce qui serait mon argument. Nous ne devrions pas nécessairement parler uniquement de réfugiés dans ce contexte; il faut plutôt parler de migrants et de personnes déplacées, au sens plus large, car le thème « réfugié » a été utilisé de façon limitative. Je ne suis pas au courant d'efforts spécifiques déployés par le gouvernement canadien pour traiter de manière systémique les déplacements liés au climat. Les sources que j'ai consultées pour préparer cet article n'ont pas mis en évidence de tels efforts. Je ne sais pas si Mme Bustos a vu quelque chose que je n'ai pas vu.

Mme Bustos : Non, je souscris à cette conclusion. Je dirais que M. Matthew Scott a examiné la base de données mondiale des décisions relatives aux réfugiés qui mentionnent le climat. Il y a eu quelques décisions individuelles, et je ne suis pas sûre qu'il y en ait au Canada, mais cela reste une question de cas par cas.

En ce qui concerne l'orientation venant des plus hauts échelons ou l'orientation du gouvernement fédéral ou national, je pense que c'est tout nouveau. En réalité, nous savons que les gens se déplacent depuis des millénaires, mais la question de l'interaction entre le climat et les déplacements reste pour plusieurs une question très abstraite.

En 2021, la Maison-Blanche a, pour la première fois, publié un rapport qui, si vous ne l'avez pas lu, décrit les répercussions du climat sur l'asile et d'autres questions, notamment la sécurité nationale. La communauté des défenseurs des droits de la personne a accueilli favorablement ce rapport, mais il est resté très abstrait. Il n'établissait pas nécessairement un ensemble spécifique de recommandations, de calendriers ou de programmes à mettre en œuvre.

La sénatrice Hartling : Merci aux témoins d'être présents. Les sujets abordés sont très intéressants. J'ai particulièrement apprécié d'entendre parler de différence au chapitre du genre.

Ma question est la suivante : alors que le changement climatique s'accélère, et je pense que nous sommes maintenant convaincus qu'il se produit et qu'il nous affecte tous, en particulier les migrants; l'immigration et les changements dans le

recommendations for our committee? We are going to be putting together a report.

Are there things you would like to key that we should make sure we include in our report so we have a good picture of everything that is happening? Thank you.

Ms. Iyer: Sure. Thank you for this important question. It gets to the heart of what we are saying and what we would like to see.

I will stick to the split that Professor Bustos and I had in the beginning and focus on a couple of key recommendations related to mitigation and adaptation.

One key recommendation would be to end or phase out fossil-fuel subsidies in Canada. Another would be to fully fund all of Canada's climate finance pledges and to make additional pledges specifically dedicated to adaptation efforts, community-led adaptation efforts and to the soon-to-be-established loss-and-damage fund.

Also, to commit to being a voice on the international stage that will call for meaningful and democratic participation by affected communities in climate mitigation and adaptation efforts at the international level as well. Those are key things based on — I don't want to say the prevention, but the addressing drivers piece.

[*Translation*]

Senator Gerba: Madam Chair, I believe Senator Jaffer asked my question about women, who make up half the number of refugees in the world, and the issues they face. I'd like to know if there are specific recommendations for the Canadian government.

[*English*]

I was talking about what Senator Jaffer said about women. I was asking if you have a specific recommendation for the government. How can we help to make those women secure?

Ms. Bustos: Thank you for your question.

We start by having women make the decisions. We need to have them at the table. I don't think that always happens, whether that is in law or policy. That would be my first recommendation.

monde, avez-vous des recommandations clés à présenter à notre comité? Nous allons rédiger un rapport.

Y a-t-il des éléments importants que vous aimeriez voir figurer dans notre rapport afin que nous ayons une bonne vue d'ensemble de ce qui se passe? Merci.

Mme Iyer : Bien sûr. Merci de cette question importante. Elle va au cœur de ce que nous disons et de ce que nous aimerions voir.

Je vais m'en tenir à la répartition que Mme Bustos et moi-même avons eue au début et me concentrer sur quelques recommandations clés liées à l'atténuation et à l'adaptation.

L'une des principales recommandations serait de cesser ou d'éliminer progressivement les subventions accordées aux combustibles fossiles au Canada. Une autre recommandation serait de financer intégralement tous les engagements du Canada dans la lutte contre les changements climatiques et de prendre des engagements supplémentaires concernant les efforts d'adaptation, les efforts d'adaptation menés par les collectivités et le fonds pour les pertes et les dommages qui sera bientôt créé.

Il faut également s'engager à être une voix sur la scène internationale qui appellera à une participation importante et démocratique des collectivités touchées dans les efforts d'atténuation et d'adaptation liés au climat au niveau international également. Il s'agit là d'éléments clés, je ne veux pas dire fondés sur la prévention, mais ils tiennent compte des facteurs déterminants.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Madame la présidente, je pense que la sénatrice Jaffer a posé ma question sur les femmes qui représentent la moitié des réfugiés dans le monde et les problèmes auxquels elles font face. J'aimerais savoir s'il y a des recommandations particulières à faire au gouvernement du Canada.

[*Traduction*]

Je parlais de ce que la sénatrice Jaffer a dit à propos des femmes. Je vous demandais si vous aviez une recommandation spécifique à faire au gouvernement. Comment pouvons-nous contribuer à la sécurité de ces femmes?

Mme Bustos : Merci de votre question.

Nous devons commencer par laisser les femmes prendre les décisions. Elles doivent être présentes à la table. Je ne pense pas que ce soit toujours le cas, qu'il s'agisse de droit ou de politiques. Ce serait ma première recommandation.

We need an intersectional approach. I think Professor Iyer highlighted the ways in which climate disproportionately affects groups who have contributed the least to it, whether that is women, children, the elderly or the disabled, right?

There is so much literature and lessons that women — primarily women — have in the gender-and-climate area that precisely highlights the specific needs that women have, and then the policy solutions that could help address those.

We often want to have one, like the holy grail to many issues, whether that is migration or climate change. The reality is that these are incredibly complex phenomena with different manifestations across different geographies too, right?

So a woman in San Salvador might need something different than a woman in Kenya. Considering the cultural aspect of this and not just the gender piece is really important. Professor Iyer will have a more articulate response to this question.

Ms. Iyer: No. I would start in the same first place, which is to ensure that women, and particularly refugee women themselves, are given a seat at the table and a meaningful opportunity to lead and direct policy.

I would also recommend ensuring a gender-sensitive approach to the ways that we understand various aspects of protection law, including the ways that we understand what it means to be persecuted if we're sticking to a refugee law context.

We need greater understandings. We need continued study. If Canada is willing to use its resources to continue to study the differentiated gendered effects of climate-related displacement on men, women and people of diverse genders, that will help us to create better policy as well.

Senator Jaffer: Ms. Iyer, you were talking about — you as well, Ms. Bustos — refugee women being given a place at the table. I did that when I was heading a peace envoy process in Darfur. We brought 20 women to the peace process. It was exceptionally affective. I agree with you. That's an effective process. I am told, and I don't know what is happening all over the world, but very rarely does that process happen. That process — I won't take the time now — is truly a dream. We have to keep dreaming.

Nous avons besoin d'une approche intersectionnelle. Je pense que Mme Iyer a souligné la façon dont le climat affecte de manière disproportionnée les groupes qui ont le moins contribué à sa dégradation, qu'il s'agisse des femmes, des enfants, des personnes âgées ou handicapées, n'est-ce pas?

Il y a tellement de littérature et de leçons que les femmes — principalement les femmes — ont produites dans le domaine du genre et du climat qui mettent précisément en évidence les besoins des femmes, et ensuite les solutions politiques qui pourraient aider à les régler.

Nous voulons souvent en cerner une, comme le Saint-Graal de nombreuses questions, qu'il s'agisse de migrants ou du changement climatique. En réalité, il s'agit de phénomènes incroyablement complexes dont les manifestations varient également d'une région à l'autre, n'est-ce pas?

Ainsi, une femme au Salvador peut avoir besoin de quelque chose de différent d'une femme au Kenya. Il est très important de tenir compte de l'aspect culturel de la question, et non pas uniquement de l'aspect du genre. Mme Iyer aura une réponse plus claire à cette question.

Mme Iyer : Non. Je commencerais par la même chose, c'est-à-dire veiller à ce que les femmes, en particulier les réfugiées elles-mêmes, aient un siège à la table et une possibilité importante de diriger et d'orienter la politique.

Je recommanderais également d'adopter une approche tenant davantage compte du genre dans la manière dont nous comprenons les différents aspects du droit sur la protection, y compris la façon dont nous comprenons ce que signifie le fait d'être persécuté lorsque nous nous en tenons au contexte du droit des réfugiés.

Nous avons besoin d'une meilleure compréhension. Nous devons poursuivre nos études. Si le Canada est prêt à utiliser ses ressources pour continuer à étudier les effets variés des déplacements liés au climat sur les hommes, les femmes et les personnes de genres différents, cela nous aidera également à élaborer de meilleures politiques.

La sénatrice Jaffer : Madame Iyer, vous parliez, ainsi que Mme Bustos, de donner aux femmes réfugiées une place à la table. C'est ce que j'ai fait lorsque je dirigeais le processus de paix au Darfour. Nous avons fait participer 20 femmes au processus de paix. Cela a été exceptionnellement efficace. Je suis d'accord avec vous. C'est un processus efficace. On me dit, et je ne sais pas ce qui se passe dans le monde entier, que cela est très rare. Ce processus — je ne prendrai pas le temps maintenant — est vraiment idéal. Nous devons continuer à rêver.

I have a question for you, Ms. Iyer, on one thing that has not been brought up a lot: the LGBTQ community; many of them can become refugees and often find themselves in vulnerable positions in many countries.

Would either or both of you, in your work on gender equality and human rights, be able to tell us more about how we can best support members of the LGBTQ community in refugee camps?

Ms. Iyer: Yes. I can tell you when it comes to climate change, and climate change-related displacement and the LGBTQ community, this is an area that is woefully understudied. We have a few groups that are working on it.

We have a few instincts of what we think might be happening. There has not been good, systematic study of the intersectional impacts on LGBTQ individuals who are migrants and refugees in the climate context.

One thing we suspect happens is that people who are displaced during disasters and end up in refugee camps may feel forced back into closets. They may lose their ability to fully express their genders or their sexual orientations, and may be placed in danger in refugee camps if they do express those orientations or gender expressions. Beyond that, we don't know nearly as much as we should.

I will let Professor Bustos add anything she would like to.

Ms. Bustos: I will say that we know climate exacerbates vulnerability. Vulnerability shows up in different ways: economic, social, political. By having a group that has been historically marginalized and is already prone to higher suicide rates, domestic violence, threats or mistreatment in detention, other sorts of stages in the immigration cycle, we know that climate exacerbates that further.

Yes. I agree with Professor Iyer's observations. This field is understudied, this particular intersectionality between climate and LGBTQ populations.

Senator Jaffer: While I was asking you both the question, in the Refugee Convention, how would the LGBTQ community fit in? What part of it could we include? The only one I can think of is the social group, but we had great trouble getting women in it in Canada. There had to be a special document for it.

Where would the LGBTQ community fit in the Refugee Convention?

J'ai une question à vous poser, madame Iyer, sur un sujet qui n'a pas été beaucoup abordé : la communauté LGBTQ. Beaucoup de membres de cette communauté peuvent devenir des réfugiés et se retrouvent souvent dans des positions vulnérables dans de nombreux pays.

Dans le cadre de vos travaux sur l'égalité des sexes et des droits de la personne, pourriez-vous, une ou l'autre, ou toutes deux, nous en dire plus sur la manière dont nous pouvons soutenir les membres de la communauté LGBTQ dans les camps de réfugiés?

Mme Iyer : Oui. Je peux vous dire que le changement climatique, les déplacements liés au changement climatique et la communauté LGBTQ sont un domaine terriblement sous-étudié. Nous avons quelques groupes qui travaillent sur le sujet.

Nous avons quelques idées sur ce que nous pensons être en train de se produire. Il n'y a pas eu d'étude systématique de qualité au sujet des répercussions croisées sur les personnes LGBTQ qui sont des migrants et des réfugiés dans le contexte de changements climatiques.

Nous pensons que les personnes déplacées lors de catastrophes et qui se retrouvent dans les camps de réfugiés peuvent se sentir forcées de se cacher. Elles peuvent perdre leur capacité à exprimer pleinement leur genre ou leur orientation sexuelle et peuvent être exposées à des risques dans les camps de réfugiés si elles expriment leur orientation ou leurs expressions de genre. Par ailleurs, nous en sommes loin d'en savoir autant que nous le devrions.

Je laisserai Mme Bustos ajouter ce qu'elle souhaite.

Mme Bustos : Je dirais que nous savons que le climat exacerbe la vulnérabilité. La vulnérabilité se manifeste de différentes façons : économique, sociale, politique. Nous savons que le climat exacerbe la vulnérabilité d'un groupe qui a été historiquement marginalisé et qui est déjà sujet à des taux de suicide plus élevés, à la violence familiale, aux menaces ou aux mauvais traitements en détention, d'autres types d'étapes du cycle d'immigration.

Oui, je suis d'accord avec les observations de Mme Iyer. Ce domaine est sous-étudié, cette intersection particulière entre climat et les membres de la communauté LGBTQ.

La sénatrice Jaffer : Alors, je vais vous poser à toutes les deux la question : dans la Convention relative au statut de réfugié, comment la communauté LGBTQ s'intégrerait-elle? Quelle partie de cette communauté pourrions-nous inclure? La catégorie à laquelle je pense est le groupe social, mais nous avons eu beaucoup de mal à intégrer les femmes au Canada. Il fallait un document spécial pour cela.

Quelle serait la place de la communauté LGBTQ dans la Convention relative au statut de réfugié?

Ms. Bustos: I am a U.S.-trained lawyer, so I can only speak for U.S. law.

Senator Jaffer: But just generally in the convention, where would they fit in?

Ms. Bustos: You are absolutely right. It is usually the particular social group. During the Trump administration in the United States, we saw a lot of resistance to apply that protected ground to women, domestic victims or survivors, and trans folks and other members of the LGBTQ community. That's my understanding, but maybe Professor Iyer can help us supplement the answer.

Ms. Iyer: I do think that most countries that recognized persecution of LGBTQ individuals have done so by identifying them as a social group. Creative lawyering suggests that, perhaps, particularly in states where there are laws prohibiting LGBTQ conduct or political movements around that, then you might also be able to talk about political opinion and the persecution of individuals who are outspoken about opposing those laws. That's one other area where they might fit in. But I do think the social group is the main one.

Senator Jaffer: Thank you.

[*Translation*]

Senator Gerba: You both mentioned that the legal tools that protect refugees should be adapted to the reality of climate refugees. After all, this is a very recent phenomenon on the scale we're experiencing today. I'd like to know the consequences of your conclusions for Canada, and what Canada should adapt to better take climate refugees into account.

[*English*]

Ms. Bustos: Thank you for your question. I want to highlight something that Professor Iyer said, which is this affects refugees, of course, and asylum seekers but also migrants and displaced persons overall, not just refugees. I want to highlight two things. One is pathways to permanent residency and protection. What we have seen, at least in the Americas, which is my area of expertise, is that after a hurricane or a rapid onset event, we see governments deploy humanitarian assistance and then, as an ad hoc response, temporary protection to some folks, and then six months or a year after that expires, people have no way to remain in the country and they have to go back to their country. This is particularly problematic when they will return to a country where the conditions remain. Maybe what they were fleeing was not a hurricane, but a sort of contained disaster versus a drought or a sea-level rise or a coastal erosion that is a prolonged environmental event. By the time the protection expires, if they

Mme Bustos : Je suis une avocate formée aux États-Unis, et je ne peux donc parler que du droit américain.

La sénatrice Jaffer : Mais d'une manière générale, dans le cadre de la Convention, quelle serait leur place?

Mme Bustos : Vous avez tout à fait raison. Il s'agit généralement d'un groupe social particulier. Sous l'administration Trump aux États-Unis, nous avons vu beaucoup de résistance à appliquer ce motif de protection aux femmes, aux victimes de violence familiale ou aux survivants ainsi qu'aux personnes transgenres et aux autres membres de la communauté LGBTQ. C'est ce que j'ai compris, mais peut-être que Mme Iyer peut nous aider à compléter la réponse.

Mme Iyer : Je pense que la plupart des pays qui ont connu la persécution des personnes issues des communautés LGBTQ l'ont fait en les identifiant comme un groupe social. La créativité de certains avocats indique que, peut-être, en particulier dans les États où il existe des lois interdisant le comportement des membres de la communauté LGBTQ ou des mouvements politiques entourant cette question, vous pourriez également parler d'opinion politique et de persécution des personnes qui s'opposent ouvertement à ces lois. C'est un autre domaine dans lequel ils pourraient s'inscrire. Cependant, je pense que le groupe social est le plus important.

La sénatrice Jaffer : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Vous avez toutes les deux mentionné que les outils juridiques qui protègent les réfugiés devraient être adaptés à la réalité des réfugiés climatiques. C'est quand même un phénomène très récent à l'échelle que nous connaissons aujourd'hui. Je souhaiterais savoir quelles sont les conséquences de votre constat pour le Canada et que devrait adapter le Canada pour mieux prendre en compte les réfugiés climatiques.

[*Traduction*]

Mme Bustos : Je vous remercie de votre question. Je voudrais souligner ce qu'a dit Mme Iyer, à savoir que cela concerne les réfugiés, bien sûr, et les demandeurs d'asile, mais aussi les migrants et les personnes déplacées en général, et pas seulement les réfugiés. Je voudrais souligner deux choses. Tout d'abord, les voies d'accès à la résidence permanente et à la protection. Ce que nous avons vu, du moins en Amérique, mon domaine d'expertise, c'est qu'après un ouragan ou un événement qui survient rapidement, nous voyons les gouvernements déployer une assistance humanitaire et ensuite, comme réponse ad hoc, ils offrent une protection temporaire pour certaines personnes, puis six mois ou un an après l'expiration de cette protection, les gens n'ont aucun moyen de rester dans le pays et ils doivent retourner dans leur pays. Cette situation est particulièrement problématique lorsque les gens retournent dans un pays où les conditions demeurent inchangées. Peut-être que ce qu'ils fuient

have to return, basically, the conditions will not be habitable for them to live in dignity. This is why some of my remarks really emphasize the importance of permanent protections that have a pathway to citizenship.

In the United States, we have something called the Temporary Protected Status Program, and this has allowed some people who have fled environmental disasters to remain in the country, but they live in legal limbo because they are not permanent residents. Although they have work permits, they have to constantly renew their status, and it is all discretionary. If the administration does not want to renew it, that's it. That is one thing that is really important.

We have to think creatively, not just within the refugee protections that already exist, but beyond that. For instance, I would like to point the attention of the committee to the Argentinian visa program that was recently introduced. It is a private sponsorship type of program. It is a pilot, so it hasn't actually been implemented. It is a climate visa of sorts. It requires a civil society organization to sponsor a refugee who is coming from a climate-affected or climate-vulnerable place. There is a set of countries have enlisted in this program. Although I am cautious about recommending this approach necessarily, it is an interesting example of a government thinking creatively about how climate and existing protections overlap.

Senator Gerba: Thank you.

Senator Omidvar: You actually answered the question I was going to ask. It is really interesting, what you are telling us about the Argentinian approach. It is something we should mention and highlight, but let me pivot to our own experience with Haiti.

Haiti is the most climate-challenged jurisdiction in the Caribbean islands and in Latin and South America. After the earthquake, we accepted a significant number of Haitian refugees. Can you educate us on that experience? What were the conditions? They didn't arrive as temporary residents. I'm not sure if they arrived as asylum seekers and were naturalized or if they arrived as refugees.

Ms. Bustos: I'm not sure about Canada. Across the Americas, after the earthquake, many Haitians received refugee protection because many countries in the Americas have a broader definition of what a refugee is. Many of them have implemented,

n'était pas un ouragan, mais une sorte de catastrophe contenue, par opposition à une sécheresse ou à une élévation du niveau de la mer ou à une érosion côtière qui est un événement environnemental prolongé. Lorsque la protection expire, s'ils doivent retourner dans leur pays, ce dernier ne sera plus habitable, et ils ne pourront plus y vivre dans la dignité. C'est pourquoi certaines de mes remarques soulignent l'importance des protections permanentes offrant une voie d'accès à la citoyenneté.

Aux États-Unis, nous avons ce que nous appelons le Programme de protection temporaire du statut; il a permis à des gens qui ont fui des désastres environnementaux de rester au pays, mais ces gens vivent dans l'incertitude juridique parce qu'ils ne sont pas des résidents permanents. Même s'ils ont des permis de travail, ils doivent constamment renouveler leur statut, et tout se fait de façon discrétionnaire. Si l'administration ne veut pas renouveler le statut, cela s'arrête là. C'est une chose qui est vraiment importante.

Nous devons être créatifs, non seulement en ce qui concerne le système d'asile existant, mais au-delà. Par exemple, j'aimerais attirer l'attention du comité sur le programme de visa qu'a récemment adopté l'Argentine. C'est un genre de programme de parrainage privé. Il s'agit d'un programme pilote, dont il n'a pas concrètement été mis en œuvre. C'est un genre de visa climatique, selon lequel un organisme de la société civile doit parrainer un réfugié qui vient d'une région touchée par des changements climatiques ou vulnérable aux changements climatiques. Un certain nombre de pays sont mentionnés dans ce programme. Même si j'hésiterais à recommander nécessairement cette approche, c'est un exemple intéressant de gouvernement qui a réfléchi de manière créative sur les chevauchements entre le climat et les protections existantes.

La sénatrice Gerba : Merci.

La sénatrice Omidvar : Vous avez en fait répondu à la question que j'allais poser. Ce que vous dites au sujet de l'approche des Argentins est très intéressant. C'est quelque chose que nous devrions mentionner et souligner, mais laissez-moi revenir à votre propre expérience en Haïti.

Haïti est le pays des Caraïbes, de l'Amérique latine et de l'Amérique du Sud le plus éprouvé par les changements climatiques. Après le tremblement de terre, nous avons accueilli un assez grand nombre de réfugiés haïtiens. Pourriez-vous nous en dire plus sur cette expérience? Quelles étaient les conditions? Ces personnes ne sont pas arrivées en tant que résidents temporaires. Je ne sais pas s'ils sont arrivés en tant que demandeurs d'asile et se sont fait naturaliser ou s'ils sont arrivés en tant que réfugiés.

Mme Bustos : Je ne suis pas sûre en ce qui concerne le Canada. Après le tremblement de terre, de nombreux Haïtiens arrivés aux Amériques ont reçu le statut de réfugié parce que la définition de réfugié est plus large dans de nombreux pays des

in their domestic legislation, the Cartagena Declaration on Refugees. This is a broader protection, a legal mechanism, because it recognizes environmental disasters, public disturbances or political instability in a country as the grounds for protection.

What ended up happening in Mexico and other countries is that they were eligible for refugee status because, again, those domestic jurisdictions had a broader protection under the Cartagena Declaration.

Senator Omidvar: We are following up this panel with a panel on the Americas, so you have seeded a brilliant question. Thank you.

The Chair: I will take this opportunity to thank both witnesses. Your presentations will help us when we are ready to move on and write the report. I now invite Senator Hartling to take the chair, and we will turn to our next panel of witnesses.

Senator Nancy Hartling (*Acting Chair*) in the chair.

The Acting Chair: Colleagues, it is my privilege to chair the last panel of the day. I shall introduce our third panel. Each of the witnesses have been asked to make an opening statement of five minutes. We shall hear from the witnesses and turn to questions from the senators. With us by video conference today, I wish to welcome Julie Young, Canada Research Chair (Tier 2) in Critical Border Studies and Associate Professor, Department of Geography and Environment, University of Lethbridge; and Andrew Selee, President, Migration Policy Institute.

I now invite Professor Young to make her presentation followed by Mr. Selee. Thank you.

Julie Young, Canada Research Chair (Tier 2) in Critical Border Studies and Associate Professor, University of Lethbridge, as an individual: Madam Chair, honourable members of the Standing Senate Committee on Human Rights, thank you for the invitation to appear before this committee.

My brief remarks address two areas: first, the externalization of asylum and how these policies contravene Canada's international obligations; and second, the reality that more restrictive border control measures do not stop people from moving but instead often push them into more dangerous situations.

Amériques. Nombre de ces pays ont intégré dans leurs lois nationales la Déclaration de Carthagène sur les réfugiés. Il s'agit d'un mécanisme juridique qui offre une protection plus large, en reconnaissant que les désastres environnementaux, les troubles publics ou l'instabilité politique d'un pays font partie des motifs de protection.

Ce qui est arrivé au Mexique, et dans d'autres pays, c'est que ces personnes étaient admissibles au statut de réfugié parce que, encore une fois, les lois nationales offraient une protection plus large, au titre de la Déclaration de Carthagène.

La sénatrice Omidvar : Le groupe de témoins suivant parlera des Amériques, et vos interventions font germer une excellente question. Merci.

La présidente : Je vais profiter de l'occasion pour remercier les deux témoins. Vos présentations nous aideront lorsque nous serons prêts à rédiger le rapport. J'inviterais maintenant la sénatrice Hartling à occuper le fauteuil, puis nous recevrons notre prochain groupe de témoins.

La sénatrice Nancy Hartling (*présidente suppléante*) occupe le fauteuil.

La présidente suppléante : Chers collègues, c'est un vrai privilège de présider les travaux avec le dernier groupe de témoins de la journée. Je vais présenter notre troisième groupe de témoins. On a demandé à chaque témoin de faire une déclaration liminaire de cinq minutes. Nous écouterons les témoins, puis les sénateurs et les sénatrices poseront leurs questions. J'aimerais souhaiter la bienvenue à Mme Julie Young, chaire de recherche du Canada, niveau 2, en études critiques des frontières et professeure agrégée au Département de géographie et d'environnement de l'Université de Lethbridge; et à M. Andrew Selee, président du Migration Policy Institute, qui comparaissent aujourd'hui par vidéoconférence.

J'inviterais maintenant Mme Young à faire sa présentation, puis ce sera au tour de M. Selee. Merci.

Julie Young, chaire de recherche du Canada (niveau 2) en études critiques des frontières et professeure agrégée, Université de Lethbridge, à titre personnel : Madame la présidente, honorables membres du Comité sénatorial permanent des droits de la personne, merci de m'avoir invitée à comparaître devant vous.

Mes brefs commentaires portent sur deux choses : tout d'abord, l'externalisation des responsabilités en matière d'asile et la façon dont ces politiques contreviennent aux obligations internationales du Canada; et ensuite, le fait que, en réalité, des mesures de contrôle plus strictes aux frontières n'empêchent pas les gens de se déplacer, mais les placent plutôt dans des situations plus dangereuses.

What is the externalization of asylum? Increasingly, countries like Canada find ways to enforce their borders at a range of sites beyond the physical boundary line. Many of these policies are aimed at preventing migration either before it begins or while it is in process.

Canadian officials have referred to this as the Multiple Borders Strategy that reconceptualizes the border, “not as a geo-political line but rather a continuum of checkpoints along a route of travel from the country of origin to Canada or the United States.”

An example of this is the imposition of visa requirements, which means that people can encounter the Canadian border in an embassy in Guatemala City and be denied entry by being denied a visa, without ever setting foot on Canadian territory. Several authors have referred to these practices as “remote control” of borders.

They are also known in my field as externalization policies: border control measures that take place outside of — i.e., external to — a country’s territorial boundaries that in their effects can prevent asylum seekers from arriving on official state territory and being able to activate the right to seek asylum. Many researchers and advocates argue that stopping people from arriving when they are planning to seek asylum is indirect deportation or refoulement because such policies and practices effectively expel asylum seekers before they can arrive on state territory. As you may know, refoulement is prohibited under the UN convention relating to the status of refugees.

Externalization practices can also be understood as a way in which countries in the Global North abdicate responsibility by geographically distancing the impacts of their policies. Ghezlbash and Tan, for example, have described this practice of states using externalization policies to push asylum responsibility onto others as a “crisis of international solidarity.”

I’ll turn to the second point: What are the impacts of restrictive border control measures?

Mainwaring argues that states create vulnerability through immigration controls.

We know that people move for a variety reasons, but most relate to seeking safety and security, whether political, cultural, social or economic. The factors that motivate people to migrate are complex, and people make use of the routes that are or feel available to them.

Qu’est-ce que l’externalisation des responsabilités en matière d’asile? Des pays comme le Canada trouvent de plus en plus de façons de renforcer leurs frontières en allant au-delà de la frontière physique. Bon nombre de ces politiques visent à empêcher la migration avant qu’elle ne commence ou encore pendant même qu’elle se déroule.

Les représentants du Canada ont appelé cela la Stratégie des frontières multiples; elle reconceptualise la frontière en la considérant non pas « comme un simple tracé géopolitique mais plutôt comme un continuum de points de contrôle le long d’un parcours allant du pays d’origine au Canada ou aux États-Unis. »

Un exemple de cela, c’est l’exigence du visa, ce qui veut dire qu’une personne a affaire à la frontière canadienne quand elle se présente dans une ambassade au Guatemala, et peut se voir refuser l’entrée au Canada sans même avoir mis les pieds sur le territoire canadien parce que le visa lui a été refusé. Plusieurs auteurs ont qualifié ces pratiques de « contrôle à distance » des frontières.

Dans mon domaine, on appelle aussi cela des politiques d’externalisation : des mesures de contrôle des frontières qui s’appliquent à l’extérieur des limites territoriales d’un pays et peuvent empêcher des demandeurs d’asile d’arriver sur le territoire officiel d’un pays et de faire valoir leur droit de demander l’asile. De nombreux chercheurs et défenseurs des droits soutiennent que le fait d’empêcher les gens de venir dans un pays lorsqu’ils ont l’intention de demander l’asile équivaut à un renvoi indirect ou à un refoulement, parce que de telles politiques et de telles pratiques reviennent dans les faits à expulser les demandeurs d’asile avant qu’ils ne puissent mettre le pied sur le territoire officiel d’un État. Comme vous le savez peut-être, le refoulement est défendu au titre de la Convention des Nations unies sur le statut de réfugié.

Les pratiques d’externalisation peuvent aussi être vues comme une façon pour les pays de l’hémisphère Nord de se dégager de leurs responsabilités en mettant une distance géographique entre eux et les conséquences de leurs politiques. Par exemple, MM. Ghezlbash et Tan ont appelé « crise de la solidarité internationale » cette pratique des États d’utiliser des politiques d’externalisation pour faire porter à d’autres la responsabilité des réfugiés.

Je vais maintenant passer à mon deuxième point : Quelles sont les conséquences des mesures de contrôle plus strictes aux frontières?

Mme Mainwaring soutient que le contrôle de l’immigration par les États crée de la vulnérabilité.

Nous savons que les gens se déplacent pour diverses raisons, mais la majorité des gens le font pour être en sécurité, que ce soit sur le plan politique, culturel, social ou économique. Les facteurs qui motivent les gens à migrer sont complexes, et ils empruntent les voies qui leur sont ou leur semblent accessibles.

The instinct of governments seeking to prevent unwanted forms of migration is to implement policies that make it more difficult to move. It may seem counterintuitive, but the research is clear that more restrictive border policies often have the opposite effect, driving people to other means and routes.

Unfortunately, more economically developed countries of the Global North continue to employ these measures in the face of overwhelming evidence that such policies endanger people on the move, encourage human smuggling and trafficking and increase the burden on less wealthy countries that, in fact, host the majority of the world's refugees.

Moreover, they create direct and indirect costs in both the funds allocated to border policing that could support other policy areas and, tragically, the costs of human suffering and even death.

In fact, these impacts are acknowledged by officials in the Canadian government. I can offer a very clear and local example related to the Canada-United States Safe Third Country Agreement. A recent Canadian Press article reported that an April 2023 memo of Public Safety Canada, which warned that expanding the Safe Third Country Agreement would “likely fuel smuggling networks and encourage people to seek more dangerous, remote crossing routes.”

Moreover, the government's own discussion of the impacts — or costs — as laid out in the regulations that expanded the Safe Third Country Agreement acknowledges that extending the policy to the entire Canada-U.S. border will create more dangerous outcomes for people attempting to cross the border that they would not face in the absence of the policy. This is why advocates and researchers have argued since before it was implemented in December 2004 that Canada should withdraw from the Safe Third Country Agreement.

To conclude, we know that Canada is, in a sense, protected by its geography from confronting large-scale movements of refugees and is therefore able to be highly selective about who can enter the country. Crucially, externalization practices contradict the commitments Canada has made to refugee protection. Moreover, such policies do not stem migration. Instead, people desperate for protection simply take more dangerous routes, which can lead to loss of life, broken families and lifelong trauma.

Thank you.

Les gouvernements tentent instinctivement d'empêcher des formes de migration non désirées en mettant en œuvre des politiques qui compliquent les déplacements. Cela peut sembler contre-intuitif, mais la recherche montre clairement que l'adoption de politiques plus strictes aux frontières a l'effet contraire et force les gens à trouver d'autres voies et d'autres moyens.

Malheureusement, les pays de l'hémisphère Nord plus développés sur le plan économique, continuent d'appliquer ces mesures alors que des preuves accablantes montrent que de telles politiques mettent en péril la vie des gens qui se déplacent, favorisent la migration clandestine et la traite de personnes et augmentent le fardeau des pays moins nantis qui, dans les faits, accueillent la majorité des réfugiés dans le monde.

De plus, ces politiques entraînent des coûts directs et indirects; d'une part, les fonds alloués à la surveillance des frontières pourraient servir à appuyer d'autres secteurs de dépenses, et, d'autre part, tragiquement, leur coût se traduit par de la souffrance humaine et même la mort.

En fait, les représentants du gouvernement canadien sont au fait de ces conséquences. Je peux donner un exemple national très clair concernant l'Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs. Un article récent de la presse canadienne mentionnait une note de service d'avril 2023 de Sécurité publique Canada, qui prévenait que l'élargissement de l'Entente sur les tiers pays sûrs « favoriserait sans doute les réseaux de migration clandestine et encouragerait les gens à emprunter des voies plus éloignées et plus dangereuses ».

De plus, le gouvernement a lui-même reconnu, en parlant des conséquences — ou des coûts — mentionnées dans le règlement qui étendait l'Entente sur les tiers pays sûrs, que l'élargissement de la politique à toute la frontière entre le Canada et les États-Unis aurait des conséquences néfastes pour les gens qui tentent de traverser la frontière, conséquences qui n'existeraient pas en l'absence de cette politique. C'est pourquoi les défenseurs des droits et les chercheurs ont soutenu, avant même que l'entente ne soit adoptée, en décembre 2004, que le Canada devrait se retirer de l'Entente sur les tiers pays sûrs.

Pour conclure, nous savons que la situation géographique du Canada fait en sorte que le pays n'est pas confronté à des déplacements massifs de réfugiés et qu'il peut donc être très sélectif quant aux personnes qu'il laisse entrer au pays. Essentiellement, les pratiques d'externalisation contredisent en tous points les engagements du Canada à l'égard de la protection des réfugiés. De plus, de telles politiques ne diminuent pas la migration. Les gens qui cherchent désespérément une protection ne font qu'emprunter des routes plus dangereuses, où ils peuvent mourir, être séparés de leur famille ou subir des traumatismes avec lesquels ils devront vivre pour le reste de leur vie.

Merci.

The Acting Chair: Thank you. You may go ahead, Mr. Selee.

Andrew Selee, President, Migration Policy Institute: Thank you, Madam Chair. It is a great honour to be able to address the Standing Committee on Human Rights of the Senate of Canada. I want to thank you for the opportunity, and I want to recognize all the senators on the standing committee who have taken time to be part of this discussion. I think I saw Senator Omidvar there as well, who is a great leader on issues of humanitarian protection and migration around the world, as well as a good friend. It is great to see you.

The Western Hemisphere has been seeing some of the largest displacement crises that we have seen in modern history. It has become a region of experimentation and innovation in creative ways of responding to displacement. I want to highlight both of those, the nature and severity of the displacement, but also some of what we're seeing in terms of actual responses that we can learn from.

One of the major displacement crises, as you all know, is that Venezuelans, where over 7.7 million people have left their country, most since 2013. Almost every country in the Western Hemisphere has Venezuelans who have been displaced and who arrived in large numbers — almost 3 million in Colombia; about 1.5 million in Peru; half a million in Chile, Brazil and Ecuador; and, large numbers for the Caribbean countries — as a percentage of the population. The numbers may be low, but as a percentage of the population, it is really quite significant. Of course, Canada and the United States have also received large numbers of displaced Venezuelans, as has Spain.

There has been a significant displacement crisis from Nicaragua since the crackdown on protests in that country in 2018, and there are between 200,000 and 300,000 Nicaraguans in Costa Rica — a smaller number, except that's between 2% and 3% of that population of Costa Rica and of Nicaragua as well. It's significant in proportional terms in that case, and it's ongoing.

We've also seen an ongoing displacement from Haiti since the 2010 earthquake. I would say that's the latest modality. This is a displacement crisis that has been going on for a long time. You know a lot about it, I know, but it is a major concern. There are about a million Haitians who live outside their country, large numbers in the Dominican Republic but also in the Bahamas and other Caribbean countries, Chile, Brazil, and, to some extent, Mexico and Ecuador as well.

Then we are seeing a lot of mixed flows that include some people who could be qualified as refugees or displaced people from Northern and Central America, Colombia, Ecuador and other countries.

La présidente suppléante : Merci. C'est à vous, monsieur Selee.

Andrew Selee, président, Migration Policy Institute : Merci, madame la présidente. C'est un grand honneur de pouvoir m'adresser au Comité sénatorial permanent sur les droits de la personne du Canada. J'aimerais vous remercier de m'avoir donné cette occasion et j'aimerais remercier tous les sénateurs et toutes les sénatrices du comité permanent qui ont pris le temps de prendre part à cette discussion. Je pense avoir vu la sénatrice Omidvar, une fervente défenseuse de la protection humanitaire et de la migration partout dans le monde, qui est aussi une bonne amie. Je suis très heureux de vous voir.

On voit dans l'hémisphère occidental de grandes crises migratoires jamais vues dans l'histoire moderne. Cette région a dû essayer des choses et faire preuve d'innovation et de créativité pour réagir à ces déplacements. J'aimerais souligner deux choses : la nature et l'ampleur des déplacements, mais aussi certaines interventions dont nous avons été témoin et desquelles nous pouvons apprendre.

Une des plus grandes crises migratoires, comme vous le savez, concerne les Vénézuéliens; plus de 7,7 millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays, pour la plupart en 2013. Il y a des Vénézuéliens déplacés dans presque tous les pays de l'hémisphère occidental — il y en a près de 3 millions en Colombie, environ 1,5 million au Pérou, un demi-million au Chili, au Brésil et en Équateur et un des nombres importants dans les Caraïbes — c'est un pourcentage de la population non négligeable. Les chiffres peuvent sembler petits, mais, en pourcentage, ils sont assez importants. Bien entendu, le Canada et les États-Unis ont eux aussi accueilli un grand nombre de Vénézuéliens déplacés, tout comme l'Espagne.

Il y a une crise migratoire assez importante, en ce qui concerne le Nicaragua, depuis la répression des manifestations dans ce pays, en 2018, et il y a entre 200 000 et 300 000 Nicaraguayens au Costa Rica. C'est un petit chiffre, sauf que cela représente entre 2 et 3 % de la population du Costa Rica, et aussi du Nicaragua. La proportion est importante, ici, et cela continue.

Nous observons aussi des migrations continues depuis Haïti, depuis le tremblement de terre de 2010. Je dirais que c'est le dernier incident. Cette crise migratoire dure depuis longtemps. Vous en avez beaucoup entendu parler, je le sais, mais c'est un problème important. Environ un million d'Haïtiens vivent à l'extérieur de leur pays; il y en a beaucoup en République dominicaine, mais aussi aux Bahamas et dans d'autres pays des Caraïbes, au Chili, au Brésil et, dans une certaine mesure, au Mexique et en Équateur.

Puis, on voit beaucoup de flux migratoires mixtes comptant des personnes qui pourraient être qualifiées de réfugiés ou de gens déplacés originaires de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale, de la Colombie, de l'Équateur et d'autres pays.

One of the challenges in the Western Hemisphere is that so many of the migration flows are mixed flows, where some people are leaving because they were forced out, often because of direct persecution or generalized violence, others are leaving for economic opportunity, and there is a vast continuum in between. It's often hard to know what motivates people to leave, whether it is a strict displacement or more of an economic opportunity or a mixture of the two. This makes policy choices quite difficult, obviously.

Let me say in response to the Venezuelan crisis, one of the things we have seen is most countries in Latin America and the Caribbean have bet on legality, as my colleague Luciana Gandini and I called it in a report. About two thirds of Venezuelans have received some form of legal status in the countries where they've arrived. Some countries have been particularly generous, such as Colombia, which has given a 10-year permit for people to stay, or Brazil, which offered asylum. Other countries have had year-to-year temporary permits, but some countries have gone out of their way to find some sort of legal status, as well as access to education and basic health care.

With regard to Nicaraguans, Costa Rica has gone out of its way to provide access to the asylum system. It has become somewhat narrower in the past year, but nonetheless, people, while they are applying for asylum, can work. Therefore, it has been a system that has allowed people to be legally present in the country.

Haitians have faced more of a mixed reception, particularly in the Caribbean and the Dominican Republic. We can talk about that more if people want to.

A little bit more of a warmer reception in terms of legal policies in Chile and Brazil, but not always in terms of immigration and actual reception on the ground.

Then you have countries, such as Mexico, that have opened their doors to Central Americans in their asylum system, although we're seeing asylum systems overwhelmed in Mexico and Costa Rica.

We're in a moment right now where we are seeing increasing stresses and strains in many countries because of the number of people who have arrived. This coincided, in many cases, with the COVID-19 global recession when countries were also dealing with issues of scarcity. We know in the long term that the movement of population is probably going to help these countries, that the addition of what, in most cases, is actually fairly high human capital populations that have been displaced will probably help the host countries. In the short term, however, there are stresses and strains, and international cooperation has not always been at the level needed to have a smooth process for integration.

Un des défis de l'hémisphère occidental, c'est que de nombreux flux migratoires sont mixtes; certaines personnes quittent leur pays parce qu'elles sont forcées de le faire, souvent en raison de la persécution directe ou de la violence généralisée, alors que d'autres quittent leur pays pour profiter des occasions économiques, et il y a un large continuum entre les deux. Il est souvent difficile de savoir ce qui motive les gens à quitter leur pays, si c'est un simple déplacement ou pour profiter d'une occasion économique ou un mélange des deux. Ce qui complique évidemment l'élaboration des politiques.

Pour ce qui est de la crise au Venezuela, nous avons observé, entre autres, que la plupart des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes ont misé sur l'aspect juridique, comme ma collègue, Mme Luciana Gandini, et moi l'avons nommé dans un rapport. Environ les deux tiers des Vénézuéliens ont reçu un statut juridique quelconque dans les pays où ils sont arrivés. Certains pays ont été assez généreux, comme la Colombie, qui leur a octroyé un permis de séjour de 10 ans, ou le Brésil, qui leur a offert l'asile. D'autres pays ont délivré des permis temporaires à renouveler annuellement, mais d'autres pays se sont donné du mal pour leur trouver un statut juridique quelconque et leur donner accès à l'éducation et aux soins de santé élémentaires.

En ce qui concerne les Nicaraguayens, le Costa Rica a fait des efforts pour leur donner accès au système d'asile. Cela a été un peu plus difficile, au cours de la dernière année, mais les demandeurs d'asile peuvent tout de même travailler pendant qu'ils attendent une réponse. Par conséquent, le système a permis aux gens de demeurer au pays légalement.

Les Haïtiens ont reçu un accueil plutôt mitigé, particulièrement dans les Caraïbes et en République dominicaine. Nous pouvons vous en dire plus si vous le voulez.

Les politiques juridiques sont un peu plus accueillantes au Chili et au Brésil, mais ne s'appliquent pas toujours concrètement en ce qui concerne l'immigration et l'accueil sur le terrain.

Puis, il y a des pays comme le Mexique qui ont ouvert leurs portes aux demandeurs d'asile d'Amérique centrale, mais nous savons que les systèmes d'asile au Mexique et du Costa Rica sont surchargés.

Présentement, nous le voyons, beaucoup de pays subissent des pressions et des contraintes en raison du nombre de gens qui arrivent. Dans bon nombre de cas, cela a aussi coïncidé avec la récession mondiale causée par la COVID-19, durant laquelle les pays ont aussi dû affronter des pénuries. Nous savons que, à long terme, ce mouvement de population finira probablement par aider ces pays, que l'ajout de ce qui est, dans la plupart des cas, du capital humain déplacé réellement assez nombreux, va probablement aider les pays d'accueil. À court terme, cependant, ces pays subissent des pressions et des contraintes, et il n'y a pas toujours eu un niveau de coopération internationale suffisant pour que l'intégration se fasse en douceur.

Let me say that we now are also seeing movement toward the United States. I'm not going to talk about that, but I'm happy to talk about that in questions and answers. Some of that secondary movement and some of its original movement from some of the countries that people are displaced from, and we're seeing a response from the U.S. and Canadian governments to this in trying to establish legal pathways, refugee resettlement and complementary pathways for people to go.

If we have time in Q and A, let me just say that the Protection Transfer Arrangement, in which Canada is deeply involved in Central America, is one of the models that we should be thinking about in the rest of the hemisphere. We can come back to that, if people want to.

Let me just conclude by saying that the challenges are enormous, but the efforts under way are equally important to recognize and especially to build upon.

Thank you very much, Madam Chair.

The Acting Chair: Thank you very much for your presentations. We will now proceed to questions from senators. As is our previous practice, I would like to remind senators that you have seven minutes for your question and that includes your answer.

Senator Omidvar: Thank you to both our witnesses. It's lovely to see you again, Andrew Selee. This is not quite what you may be used to in Senate committees in the United States, but please trust us when we say we get the work done, and we hope to see results on this study as well.

Thank you, Professor Young, for being here today.

My first question is to Professor Young and then to Mr. Selee. You talked about the externalization of our borders, and there are different ways states do that. You talked about the Safe Third Country Agreement. I wonder if you think that Canada's effort to build capacity to register, process and adjudicate asylum claims in Mexico, Costa Rica and Honduras is a proxy for not doing the right things ourselves but helping others. Is that a stretch too far? I actually think it's a good thing to help other countries step up to the plate, but I wonder what you think.

Ms. Young: Thank you, Senator Omidvar, for that question. It's a really interesting one.

In my research, I focus on the impacts of policies that are trying to prevent people from moving, but I think you're right to point out that often there are multiple things going on. For example, I have done some research on the Mexican context where simultaneously Canada has implemented a visa policy that

Je dirais aussi que nous observons maintenant des mouvements de population vers les États-Unis. Je n'en parlerai pas maintenant, mais je me ferai un plaisir d'aborder le sujet en réponse à vos questions. Une partie de ce mouvement secondaire, et une partie du mouvement original des populations déplacées provenant de certains pays... et nous savons que les gouvernements américain et canadien ont réagi en essayant d'établir des voies d'accès légales, de réinstaller les réfugiés et de créer des voies d'accès complémentaires pour les gens.

Si nous en avons le temps pendant la période de questions, je dirais simplement que le Canada s'implique énormément en Amérique centrale dans le cadre de l'Accord de transfert de protection, et qu'il s'agit d'un des modèles que nous devrions songer à appliquer dans le reste de l'hémisphère. Nous pourrions y revenir, si vous le voulez.

Pour conclure, je dirais que les défis sont énormes, mais qu'il est tout aussi important de reconnaître les efforts en cours et surtout de donner suite à ces efforts.

Merci beaucoup, madame la présidente.

La présidente suppléante : Merci beaucoup de nous avoir présenté vos déclarations. Nous allons passer à la période de questions des sénateurs et sénatrices. Comme précédemment, je vous rappelle que vous avez sept minutes pour la question et la réponse.

La sénatrice Omidvar : Merci à nos deux témoins. C'est bon de vous revoir, monsieur Selee. Les choses ne se déroulent peut-être pas comme vous en avez l'habitude aux comités du Sénat des États-Unis, mais soyez assuré que nous faisons notre travail et que nous espérons que notre étude portera elle aussi des fruits.

Merci d'être ici aujourd'hui, madame Young.

Ma première question s'adresse à Mme Young et ensuite à M. Selee. Vous avez parlé de l'externalisation de nos frontières et des divers moyens que prennent les nations pour cela. Vous avez parlé de l'Entente sur les tiers pays sûrs. Je me demandais si, à votre avis, le Canada déploie des efforts pour renforcer les capacités d'enregistrement, de traitement et de détermination des demandes d'asile au Mexique, au Costa Rica et au Honduras parce que c'est une façon d'aider les autres à faire ce qu'il faut, sans le faire nous-mêmes. Est-ce que je vais trop loin? Je crois sincèrement que c'est une bonne chose d'aider les autres pays à faire leur part, mais je voulais savoir ce que vous en pensiez.

Mme Young : Merci, sénatrice Omidvar, de votre question très intéressante.

Mes recherches portent sur les répercussions des politiques ayant pour but d'empêcher les déplacements, mais je pense que vous avez raison de souligner qu'il y a souvent plus d'un facteur à prendre en considération. Par exemple, j'ai fait des recherches sur le contexte au Mexique, au moment où le Canada mettait en

was lifted and then replaced and then lifted again while also investing in capacity building and training in the country.

I don't know if my colleague, Mr. Selee, might know more about the work under the auspices of the Anti-Crime Capacity Building Program in Mexico in terms of the actual impacts. I know that there have been RCMP and Justice Department officials over the years who have spent time through this program.

I'm not ducking the question, but I think, as you're right to point out, it's complicated. The question is: Are people actually receiving asylum who need protection and asylum through those procedures or is the Mexican system overwhelmed or not up to par? Those would be questions to get more insights from our colleague on the panel. I will hand it over to him, if that's okay.

Mr. Selee: To answer that, Senator Omidvar, let me say that this is much more civilized than testifying in the U.S. Senate. I am pleased to be with you here. We will talk about that later. I am quite convinced that you get the work done and am always impressed by the way the Canadian government conducts itself on global issues. I know you know the upsides and downsides.

By the way, I am joining you from Mexico right now, though I live in Washington, D.C. but I am actually in Mexico at the moment. Having followed the RCMP work in Mexico on and off through the years, I have to say it has been particularly important.

Canada doesn't pack the same punch in terms of intelligence and boots on the ground as the United States, but it is much more trusted. No offence to my colleagues in the U.S. government, but it is always a more complicated relationship with the U.S. Not that it is a bad relationship; it is a good relationship in many ways.

I've been in many trilateral meetings on public security issues where I have noticed how much the Canadians are seen as a trusted interlocutor. Quite often, there is an interest from the Mexican government in working with the Canadians on things that are sensitive, or deal with policing in particular.

They go to the U.S. for intelligence and other things. In terms of thinking of systems, they trust the Canadian input quite a bit.

œuvre une politique en matière de visa, l'annulait, la remplaçait, l'annulait à nouveau, tout en investissant simultanément dans le renforcement des capacités et la formation dans ce pays.

Je ne sais pas si mon collègue, M. Selee, en sait davantage sur le travail effectué dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités et de lutte contre la criminalité, au Mexique, et sur ses résultats concrets, mais je sais qu'au fil des années, des agents de la GRC et du ministère de la Justice ont travaillé dans ce programme.

Ce n'est pas que j'essaie d'éviter la question, mais je pense que, comme vous l'avez si bien dit, la situation est compliquée. Ce qu'il faut se demander, c'est si les gens qui ont besoin de protection et d'un asile sont capables de l'obtenir grâce à ce système, ou si le système mexicain est surchargé ou n'est pas à la hauteur. Ce serait des questions à poser à mon collègue ici présent, pour obtenir plus d'information. Je vais lui céder la parole, si vous le voulez bien.

M. Selee : Pour répondre à votre question, sénatrice Omidvar, je dirais que, en comparaison des témoignages devant le Sénat des États-Unis, les choses sont beaucoup plus civilisées ici. C'est un plaisir d'être parmi vous. Nous en reparlerons plus tard. Je n'ai aucun doute que vous accomplissez votre travail, et je suis toujours très impressionné par la façon dont le gouvernement canadien se comporte lorsque surviennent des enjeux internationaux. Je sais que vous connaissez les avantages comme les inconvénients.

Incidemment, je vous parle présentement depuis le Mexique, même si je vis à Washington. Je suis justement au Mexique en ce moment. J'ai suivi de temps à autre le travail de la GRC au Mexique au fil des ans, et je dois dire que ce qu'elle a fait a été particulièrement important.

Le Canada n'est pas aussi puissant que les États-Unis, pour ce qui est du renseignement ou du nombre d'agents sur le terrain, mais il attire bien plus la confiance. Je ne veux pas manquer de respect à mes collègues du gouvernement américain, mais les relations sont toujours plus compliquées avec les États-Unis. Cela ne veut pas dire que les relations sont mauvaises; ce sont de bonnes relations, à de nombreux égards.

J'ai assisté à bon nombre de réunions trilatérales sur des questions de sécurité publique, et j'ai remarqué à quel point on considère les Canadiens comme des interlocuteurs de confiance. Très souvent, le gouvernement mexicain se montre intéressé à travailler avec les Canadiens sur des questions délicates ou qui concernent le maintien de l'ordre en particulier.

Quand il s'adresse aux États-Unis, c'est pour le renseignement et d'autres choses. Je pense que, pour ce qui est des systèmes, il a une grande confiance dans l'opinion du Canada.

Let me say I think the Mexican asylum system is completely overwhelmed. They are going through the same thing that the U.S. asylum system is, which is that they get a lot of cases of people who probably don't qualify for asylum because there are a few other legal pathways.

People come into the asylum systems because that's the only thing that gives them entry. In the case of Mexico, they are trying to get to the United States. Mexico does have a number of people, tens of thousands now, whom they have given asylum and who have settled in Mexico.

There are people who go through the entire process and settle. A lot of their system is overwhelmed by the same thing as in the U.S., which is people who would really prefer to be on a work-based visa or have another way of coming into the United States, and they are taking advantage of the only legal pathway that they have, even though it might not be the right one. Thank you.

Senator Omidvar: It is interesting that you talk about Canada as a trusted interlocutor. It's a good thing to be. Do you think that we need to stride more confidently on the world stage as a trusted interlocutor on these matters?

Mr. Selee: Yes. By the way, I'm trying to think of the political way to say this, senator. I think Canada could be far more assertive in the Western Hemisphere, I think in general on the global stage.

Canada is quite a player on the global stage. I would say in the Western Hemisphere, Canada is sometimes — and I apologize for being so direct but, since we know each other and you have invited me to speak to this committee, I hope the others will have forbearance — Canada is sometimes ambivalent about its role in the Western Hemisphere. It is a global player. It is not just a Western Hemisphere player. The U.S. is a global player, but is much more directly affected by what happens in the Western Hemisphere.

Canada has a lot of fish and the U.S. in the middle. In some ways, it doesn't get the same migration patterns and so on and so forth.

Canada, when it comes to migration, right now people are looking to Canada for leadership. It's not always the scale of resources. It is not always the number of meetings. It is the wisdom, the fact that it is a less confrontational relationship. There is less history there. People trust Canadian institutions.

Laissez-moi dire que, à mon avis, le système d'asile mexicain est complètement surchargé. Le Mexique est présentement aux prises avec les mêmes problèmes que le système d'asile américain, c'est-à-dire qu'il doit traiter une foule de dossiers concernant des gens qui ne sont probablement pas admissibles à demander l'asile, parce qu'il y a si peu d'autres voies d'accès légales.

Les gens demandent l'asile parce que c'est la seule voie d'accès qu'ils ont. Dans le cas du Mexique, les gens veulent aller aux États-Unis. Il y a des gens au Mexique — des dizaines de milliers, à présent — qui ont obtenu l'asile et qui se sont installés au Mexique.

Il y a des gens qui, après avoir suivi tout le processus, se sont installés là-bas. En grande partie, le système mexicain est surchargé de la même façon que celui des États-Unis. Je m'explique : il y a des gens qui préféreraient plutôt aller aux États-Unis grâce à un visa de travail ou par un autre moyen, mais qui profitent de la seule voie d'accès légale qui leur est offerte, même si ce n'est peut-être pas la bonne. Merci.

La sénatrice Omidvar : C'est intéressant que vous ayez dit que le Canada était un interlocuteur de confiance. C'est une bonne chose. Croyez-vous que nous devrions intervenir avec plus d'aplomb, sur la scène internationale, en tant qu'interlocuteur de confiance dans ces dossiers?

M. Selee : Oui. En passant, j'essaie de trouver une façon politique de le dire, sénatrice, mais je crois que le Canada pourrait s'affirmer bien plus dans l'hémisphère occidental et aussi en général sur la scène internationale, je crois.

Le Canada est un acteur important sur la scène internationale, mais je dirais que, dans l'hémisphère occidental, le Canada est parfois — vous m'excuserez d'être si direct, mais comme nous nous connaissons et que vous m'avez invité de témoigner devant le comité, j'espère que les autres seront indulgents —, le Canada se montre parfois ambivalent quant à son rôle dans l'hémisphère occidental. C'est un acteur sur la scène internationale, pas seulement dans l'hémisphère occidental. Les États-Unis sont un acteur sur la scène internationale, mais ils sont beaucoup plus directement touchés par ce qui se passe dans l'hémisphère occidental.

Le Canada en reçoit beaucoup, mais pas autant que les États-Unis, au milieu. Il n'est pas touché, d'une certaine façon, par les mêmes tendances migratoires et tout le reste.

À propos des migrations, les gens s'attendent présentement à ce que le Canada assume le leadership. Ce n'est pas toujours une question d'importance des ressources. Ce n'est pas toujours le nombre de réunions qui importe. C'est la sagesse qui compte, et le fait que les relations sont moins tendues. Il y a moins

They also know that Canada works. People are ambivalent about being like the U.S. They would like to be like Canada in many ways.

One area where I think this is particularly important right now is the safe mobility offices and the whole effort to extend legal and protection pathways in the hemisphere is being led by the U.S., and Canada and Spain are onboard.

I would love to see Canada play a bigger role in conceptualization of this, not just in taking people, but in conceptualization of this.

When Canada and the U.S. work together, and work with partners in Latin America and the Caribbean, the result is often better. A quick example I will give is the Protection Transfer Arrangement, which is Canada, the U.S. and UNHCR, as well as a number of local NGOs, where they have been identifying people in Central America who have protection needs either before they have to flee, before they become refugees or in the first country they get to.

People don't have to go and seek asylum 1,000 miles or 2,000 kilometres away. It has worked brilliantly, quietly and it has worked in part because it is a Canadian-U.S. effort with UNHCR, and with Costa Rica playing a big role as well. That partnership has been really important.

Senator Omidvar: Thank you. That's fascinating.

The Acting Chair: Thank you very much.

Senator Jaffer: Thank you to both of you for being here. At this late hour, you both have been refreshing. Thank you. You have woken me up. Thank you so much.

I wanted to start with you, Ms. Young. You were talking about borders, Canada being able to choose and also the Safe Third Country Agreement. I want you to comment on Canada and the Safe Third Country Agreement; when it came in, I was extremely against it. I am even more against it now. Sorry, I shouldn't have told you that.

What is your understanding of the Safe Third Country Agreement. As Mr. Selee was saying, it gives us another reason to — for people who come from the border, to say, no, you go back there. The U.S. is a safe country, so we are not going to look after you. I feel that's a way of opting out.

What are your opinions? Don't go along with what I'm saying. I should not have told you my opinion, I'm sorry. Ms. Young?

d'antécédents. Les gens font confiance aux institutions canadiennes. Ils savent que cela fonctionne, au Canada. Les gens veulent moins ressembler aux États-Unis qu'au Canada, à de nombreux égards.

Un enjeu qui est très important aujourd'hui, selon moi, concerne les bureaux de déplacement sécuritaires; tous les efforts déployés pour élargir les voies d'accès légales et l'accès à l'asile, dans notre hémisphère, sont dirigés par les États-Unis, avec l'appui du Canada et de l'Espagne.

J'aimerais vraiment que le Canada joue un plus grand rôle dans la conceptualisation, qu'il ne fasse pas qu'accueillir des gens, mais qu'il contribue à la conceptualisation de cet effort.

Quand le Canada et les États-Unis collaborent, et travaillent avec des partenaires de l'Amérique latine et des Caraïbes, les résultats sont souvent supérieurs. Un exemple, rapidement : selon les dispositions de l'Accord de transfert de protection, le Canada, les États-Unis et le HCR ainsi que des ONG locales viennent en aide à des gens en Amérique latine qu'ils reconnaissent comme étant des personnes à protéger, avant qu'ils ne s'enfuient de leur pays, avant qu'ils ne demandent l'asile, ou encore dans le premier pays où ils arrivent.

Les gens ne sont pas obligés de demander l'asile à 1 000 milles ou à 2 000 kilomètres de chez eux. Cela a très bien fonctionné, subtilement, et cela a fonctionné en partie parce qu'il s'agit d'un effort de collaboration entre le Canada et les États-Unis, avec l'aide du HCR, et le Costa Rica a aussi joué un grand rôle. C'est un partenariat qui a eu beaucoup d'importance.

La sénatrice Omidvar : Merci. C'est fascinant.

La présidente suppléante : Merci beaucoup.

La sénatrice Jaffer : Merci à vous deux de votre présence. Malgré l'heure tardive, vos témoignages m'ont redonné de l'énergie. Merci. Je me sens tout éveillée. Merci beaucoup.

Je veux m'adresser à vous d'abord, madame Young. Vous avez parlé des frontières, de la capacité du Canada de choisir, et aussi de l'Entente sur les tiers pays sûrs. J'aimerais entendre vos commentaires sur le Canada et l'Entente sur les tiers pays sûrs. Quand cette entente a été proposée, je n'étais pas du tout d'accord, et je le suis encore moins maintenant. Pardon, j'aurais dû garder cela pour moi.

Quelle est votre opinion sur l'Entente sur les tiers pays sûrs? Comme M. Selee le disait, cela nous donne une autre raison de... de dire aux gens qui arrivent à la frontière : « Non, rebroussez chemin. » Les États-Unis sont un pays sûr, alors ce n'est pas à nous de prendre soin de vous. J'ai l'impression que c'est une façon de se défiler.

Qu'en pensez-vous? Vous n'avez pas à dire comme moi. J'aurais dû garder mon opinion pour moi, pardon. Alors, madame Young?

Ms. Young: No. Thank you, Senator Jaffer. I really appreciate hearing your perspectives on this agreement.

I have been a longstanding and loudly vocal opponent of the Safe Third Country Agreement. It was clear before it was implemented that it was creating this unusual geography in its former life, until March, where it essentially pushed people toward unofficial crossing points and exposed them to potentially greater danger in their journeys, when we have a very well-functioning and efficient — at times it gets backlogged — but we have a pretty well functioning and robust refugee determination system. It seems strange that we have pushed people away from that opportunity.

The latest iteration of the agreement to attempt to expand it to the entire border — I will be curious to see — maybe “curious” isn’t the correct word, but I will be following with rapt attention, how this will be affected.

Will this lead to greater surveillance? Will people be tracked and pushed into even more remote and dangerous crossing points as they attempt to evade detection for 14 days in Canada? I know from speaking with colleagues and advocates in border communities that patterns have not necessarily slowed down, that the movement of people is continuing but people are potentially being pushed into more dangerous locations.

My perspective on this is that Canada should actually withdraw from the Safe Third Country Agreement and allow people to report to official ports of entry and make their refugee claims there.

If they are found not to be a refugee, then Canada does not have to allow them to remain in the country. Maybe I will leave it at that. I hope I answered your question.

Senator Jaffer: I’m not going to expand on what you said earlier about us choosing because, really, people can’t come easily to our country. In a way, we are an island protected by the United States.

I have a difficult question for both of you. If either of you don’t want to answer it, I absolutely understand.

I had spent a lot of time working with Canada, before this job, on the responsibility to protect issues. I want to start with you, Mr. Selee, and talk about, in the case of Venezuela, a responsibility to protect. Canada was one of the main supporters of this agreement. In fact, I believe I could be wrong, [Technical difficulty] in this country.

Mme Young : Non. Merci, sénatrice Jaffer. Je vous remercie sincèrement de m’avoir donné votre point de vue sur l’entente.

Je m’oppose, depuis longtemps et haut et fort, à l’Entente sur les tiers pays sûrs. Avant même sa mise en œuvre, il était clair que l’entente créait, disons, une étrange géographie, jusqu’en mars, quand elle a essentiellement poussé les gens vers des points de passage irréguliers, ce qui les exposait à des dangers potentiellement très graves au cours de leurs voyages, alors que nous avons un système efficace qui fonctionne très bien, malgré l’arrière occasionnel, mais il demeure que nous avons un système d’octroi de l’asile qui fonctionne plutôt bien et qui est robuste. Je trouve étrange que nous ayons privé les gens de cette option.

La dernière mouture de l’entente vise son élargissement à toute la frontière — et je suis curieuse de voir — peut-être que « curieuse » n’est pas le bon mot, mais je vais suivre la situation avec toute mon attention, pour voir quelles seront les conséquences.

Est-ce que la surveillance sera accrue? Est-ce que les gens seront surveillés et devront se rendre à des points de passage encore plus éloignés et dangereux, pour éviter d’être retrouvés au Canada dans les 14 jours? J’ai discuté avec des collègues et des défenseurs des droits dans les collectivités frontalières, et je sais que les tendances n’ont pas vraiment fléchi et que les déplacements se poursuivent, mais les gens sont peut-être forcés de s’aventurer dans des endroits plus dangereux.

À mon avis, le Canada devrait effectivement se retirer de l’Entente sur les tiers pays sûrs et permettre aux gens de se présenter aux points d’entrée officiels pour demander l’asile.

Si l’on détermine qu’ils n’ont pas qualité de réfugié, alors le Canada peut leur refuser de rester au pays. Je crois que je vais m’arrêter ici. J’espère que j’ai répondu à votre question.

La sénatrice Jaffer : Je ne vais pas donner suite à ce que vous avez dit plus tôt, sur le fait que nous pouvons choisir, parce que, en réalité, les gens ne peuvent pas venir ici facilement. D’une certaine façon, nous sommes une île protégée par les États-Unis.

J’ai une question difficile pour vous deux. Si ni l’un ni l’autre ne veut y répondre, je comprendrai tout à fait.

J’ai passé beaucoup de temps à travailler avec le Canada, avant d’être sénatrice, sur des questions relatives à la responsabilité de protéger. Je vais m’adresser d’abord à vous, monsieur Selee, et discuter de la responsabilité de protéger en ce qui a trait au Venezuela. Le Canada était l’un des principaux partisans de l’entente. D’ailleurs, et je me trompe peut-être, [difficultés techniques] pays.

In the case of Venezuela or any other country, would responsibility to protect be in place?

Mr. Selee: Senator, that is a tough question. Let me say, I think in the case of Haiti it is possible to think in responsibility to protect.

In terms of being able to be present inside a country protecting people, I think it is harder to do in other cases because of the resistance. With Haiti, it's possible because the only way to do that, because there is agreement — a fragile and conflicted agreement — among the different parties, the government, civil society, the business community, the church and others, for there to be outside support inside the country. Even that is being negotiated; the outlines of it.

It's hard to do that in a country like Venezuela. The only way you could have gone into Venezuela is militarily, and that would have been a disaster. It's a large country. As much as it is something of a failed state if you look at the economy, it is a state and has authoritarian with controls. It is hard to do it in a case like that.

I do think there is a lot of work to be done. We should be thinking about layered protection. We are in a moment when protection systems are being overwhelmed in many places and creativity is called for. Some of the things done in Latin America in terms of temporary protection instead of using the refugee system have been helpful because they have taken pressure off the refugee system in countries that could not have done it. It is also important to think about how we help countries to develop the capacity to deal with internal displacement. Some countries, like Colombia, have the capacity to do this. In other countries, like Honduras, El Salvador and Guatemala, there is a real urgency to do this because a lot of people would rather not flee and not become asylum seekers elsewhere. They'd much rather be safe in their own country. One of the opportunities out there is not going in but is working with those governments to develop the capacity to protect people within their own countries. Mexico is another one, actually. I am sitting in Mexico. There are parts of Mexico that are incredibly safe, but there are parts where there are major questions of displacement. The government recognizes that. So, helping to develop the capacity to protect people in their own country, as well as have access to asylum elsewhere.

With a note of caution, I won't get into the safe third country discussion because I haven't looked at the Canada-United States Safe Third Country Agreement, but I think there is a question that we have to be strategic about how we think about asylum

Dans le cas du Venezuela ou de n'importe quel autre pays, la responsabilité de protéger serait-elle respectée?

M. Selee : Vous posez une question difficile, sénatrice. Je pourrais dire — le cas d'Haïti me vient à l'esprit — qu'il est possible d'envisager la responsabilité de protéger.

Mais pour ce qui est de pouvoir être présent à l'intérieur du pays et de protéger ses habitants, je pense que c'est plus difficile à faire, dans d'autres cas, parce qu'il y a de la résistance. En Haïti, c'est possible parce que la seule façon, puisqu'il y a une entente — quoique fragile et conflictuelle — entre les diverses parties, le gouvernement, la société civile, les gens d'affaires, l'Église et d'autres entités, c'est que des forces de soutien extérieures interviennent à l'intérieur du pays. Même là, c'est en cours de négociation, pour ce qui est des grandes lignes.

Ce serait difficile d'agir ainsi dans un pays comme le Venezuela. La seule façon d'intervenir au Venezuela aurait été de faire appel aux forces armées, ce qui aurait eu des conséquences désastreuses. C'est un pays vaste. Même si on peut dire que c'est un État en déroute, du point de vue économique, cela demeure un État qui exerce son contrôle et son autorité. C'est difficile d'intervenir dans ce genre de situation.

Je crois en effet qu'il y a beaucoup de travail à faire. Nous devrions songer à un régime de protection multiniveaux. Nous traversons une période où les systèmes de protection sont surchargés, dans de nombreux endroits, et où nous devons faire preuve de créativité. Par exemple, en Amérique latine, on a mis en place un système de protection temporaire, au lieu d'utiliser le système d'asile, et cela s'est avéré utile, en allégeant le fardeau de l'asile des pays qui n'auraient pas pu de toute façon l'assumer. Une autre chose importante à prendre en considération est la façon dont nous aidons les pays à renforcer leurs capacités de composer avec les déplacements internes. Il y a des pays, comme la Colombie, qui ont cette capacité. Dans d'autres pays, comme le Honduras, El Salvador et le Guatemala, ce serait réellement urgent de le faire — les aider —, parce qu'une foule de gens préféreraient ne pas fuir ou ne veulent pas demander l'asile ailleurs. Ils préféreraient vraiment être en sécurité dans leur propre pays. Une solution serait, sans intervenir dans ces pays, de travailler avec ces gouvernements pour qu'ils acquièrent la capacité de protéger les gens qui se trouvent sur leur territoire. Un autre exemple serait le Mexique, d'ailleurs. Je suis au Mexique. Il y a des régions tout à fait sécuritaires, au Mexique, mais d'autres où les déplacements sont un grave problème. Le gouvernement le reconnaît. Donc, il faut aider ces pays à acquérir la capacité de protéger les gens sur leur propre territoire, et aussi donner à ces gens accès à l'asile ailleurs.

Par prudence, je ne vais pas aborder le sujet des tiers pays sûrs, parce que je n'ai pas consulté l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, mais je pense que nous devons nous montrer stratégiques dans notre approche des

systems. I worry a great deal that, in many parts of the world — not in Canada, but in the United States, parts of Europe and Latin America — we could lose what exists of asylum systems if we don't figure out how to unburden them and also channel people into other legal pathways that allow asylum systems to be used for people with protection needs. I think that's a challenge that we are facing around the world.

[*Translation*]

Senator Gerba: I'd like to thank the witnesses for being here this evening.

My question is for Mr. Selee. You mentioned that not all countries are taking the same approach when it comes to facilitating the entry of refugees. In particular, you mentioned Colombia, which grants work permits for 10 years. Do you think this is a measure Canada could apply?

[*English*]

Mr. Selee: Thank you, senator. Yes, I think that kind of temporary protection is incredibly useful. In the case of Colombia, it was needed because the asylum system was not really up to speed and able to take in the number of people who arrived — eventually 2.9 million people. They originally did one-year permits and then two-year permits, and eventually they decided, quite courageously, to do ten-year permits. The story that some of us heard about was the decision by the past president who said if they are going to take a political hit for doing the right thing, they might as well do the right thing and said, let's go for 10 years instead of 2 years. That is recommendable.

In the case of countries like Canada and the United States, temporary protection works where we have working asylum systems for Costa Rica or Mexico. Temporary protection is particularly useful when you are dealing with a mixed population, some of whom may meet the refugee standard and could still apply for asylum, and many who probably don't meet the refugee standard and might not get asylum, but it would be inhumane to send them back to the country of origin because the conditions on the ground aren't there.

Asylum systems are there for people who need protection. We have seen it in the United States with Haitians and Venezuelans, for example. The Biden administration has decided to extend temporary protection because the conditions weren't there to send people back. Some people will qualify as refugees and get asylum and others won't, but let's not send people back right now when the conditions on the ground don't warrant it. You

systèmes d'asile. Je redoute vraiment que, dans de nombreuses régions du monde — pas au Canada, mais aux États-Unis, dans certains pays d'Europe et en Amérique latine — que nous perdions ce qui reste des systèmes d'asile, si nous n'arrivons pas à trouver un moyen d'alléger leur fardeau et aussi de diriger les gens vers d'autres voies d'accès légales, de façon que les systèmes d'asile soient utilisés par les gens qui ont besoin d'être protégés. Voilà une difficulté qui, je crois, existe à l'échelle mondiale.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Merci à nos témoins d'être ici ce soir.

Ma question s'adresse à M. Selee. Vous avez mentionné que tous les pays n'agissent pas de la même manière en ce qui concerne les mesures facilitantes qu'ils pourraient accorder aux réfugiés. En particulier, vous avez mentionné la Colombie, qui octroyait des permis de travail d'une durée de 10 ans. Pensez-vous que c'est une mesure que le Canada pourrait appliquer?

[*Traduction*]

M. Selee : Merci, sénatrice. Oui, je pense que ce genre de protection temporaire est incroyablement utile. En ce qui concerne la Colombie, elle était nécessaire, parce que le système d'asile était loin d'être à la hauteur, compte tenu du nombre de personnes qui arrivaient. Au bout du compte, 2,9 millions de personnes se sont présentées. Au départ, la Colombie a délivré des permis d'un an, puis des permis de deux ans, et enfin, elle a décidé — très courageusement — de délivrer des permis de 10 ans. D'après le récit que certains d'entre nous ont entendu, il s'agissait d'une décision de l'ancien président, qui a déclaré que, s'il devait assumer des conséquences politiques pour avoir fait la bonne chose, alors il allait faire la bonne chose et donner des permis de 10 ans plutôt que de 2 ans. C'est tout à fait louable.

Dans le cas des pays comme le Canada et les États-Unis, la protection temporaire fonctionne lorsqu'il y a des systèmes d'asile fonctionnels pour le Costa Rica ou le Mexique. La protection temporaire est particulièrement utile lorsque la population est hétérogène, quand certaines personnes répondent à la définition de réfugiés et pourraient tout de même demander l'asile, alors que d'autres ne respectent probablement pas cette définition et pourraient être inadmissibles à demander l'asile, mais que ce serait inhumain de les renvoyer dans leur pays d'origine, parce que les conditions sur le terrain ne sont pas réunies.

Les systèmes d'asile existent pour les gens qui ont besoin de protection, comme nous l'avons vu aux États-Unis dans le cas des Haïtiens et des Vénézuéliens, par exemple. L'administration Biden a décidé d'élargir la protection temporaire, parce que les conditions ne permettaient pas de renvoyer ces gens. Certaines personnes auraient qualité de réfugié et obtiendraient l'asile, alors que d'autres, non, mais nous ne pouvons pas renvoyer ces

could also question whether U.S. policy is consistent on this, but we can get into that if you want. There is also deportations to both countries.

[Translation]

Senator Gerba: Thank you for your answer. My next question is for both witnesses.

Your institute recently published a report on child immigration in the United States. According to UNICEF, an unprecedented number of children around the world are currently displaced, with estimates at over 43 million. Of these, 60% are internally displaced by conflict and violence. What recommendations would you put forward to ensure that these children are better protected?

[English]

Mr. Selee: I'm not an expert on the protection of children. I have colleagues who focus on this. I always take extra care when I talk about unaccompanied minors, because I think the rights of the child are a superior right above other things. We always want to err on the side of looking at policies that can help give children the best chance to succeed, no matter how they arrive and no matter what conditions they are in.

That said, one of the things we have seen in the United States is a tension between being expedited and getting children out of shelters. First getting them out of border control stations, then getting them out of shelters and getting them into families while doing enough due diligence to make sure those families are safe and they are not being trafficked. Following up is hard as well, because, in many cases, the family with whom they are placed do not want to be followed up with and are often undocumented. So there is a sort of tension between having a light touch — being efficient, first of all, and moving people through the system, so they get to a family as soon as possible, doing it in a light-touch way that confers trust in those families, but also having some responsibility for making sure those families really are families and are treating them with dignity. With the number of minors, we are looking at in the United States, it has become an enormous challenge, and what we have seen are cases of some children being trafficked, others are, in fact, with family members or with people they know, but are in dangerous situations, like working at a very young age. There are some real tensions involved in this.

Senator Gerba: Thank you.

gens maintenant, alors que les conditions sur le terrain ne les justifient pas. On peut aussi se demander si la politique des États-Unis est cohérente à cet égard, et nous pouvons aborder le sujet si vous le voulez. Il y a aussi des expulsions vers les deux pays.

[Français]

La sénatrice Gerba : Merci pour votre réponse. Ma prochaine question s'adresse aux deux témoins.

Votre institut a récemment publié un rapport sur l'immigration des enfants aux États-Unis. Selon l'UNICEF, à l'échelle mondiale, un nombre d'enfants sans précédent est actuellement déplacé dans le monde; on en compterait plus de 43 millions. De ce nombre, 60 % étaient déplacés à l'intérieur de leur propre pays en raison de conflits et de violences. Quelles recommandations proposeriez-vous pour que ces enfants soient davantage protégés?

[Traduction]

M. Selee : Je ne suis pas expert de la protection des enfants. J'ai des collègues spécialistes de la question. Je suis toujours très prudent quand j'aborde le sujet des mineurs non accompagnés, parce que je crois que les droits des enfants l'emportent sur tout le reste. Il est toujours préférable d'envisager des politiques qui donnent aux enfants les meilleures des chances, peu importe comment ils arrivent au pays, et peu importe leur situation.

Cela dit, nous avons vu entre autres aux États-Unis qu'il y a une tension entre la volonté d'être rapide et la volonté de sortir les enfants des refuges. D'abord, on veut les sortir des postes de contrôle frontaliers, puis les sortir des refuges, puis les placer dans des familles, le tout en faisant son devoir de diligence raisonnable pour s'assurer que ces familles sont sûres et que les enfants ne sont pas victimes de la traite de personnes. C'est tout aussi difficile de faire le suivi, parce que, dans de nombreux cas, les familles chez qui les enfants sont placés ne veulent pas faire de suivi, et elles sont souvent sans papier. Donc, il y a une espèce de tension entre la volonté de ne pas être trop lourd, c'est-à-dire d'agir de manière efficiente, avant toute chose, et de traiter les dossiers dans le système, de façon que les familles puissent accueillir les enfants le plus vite possible, de faire cela sans lourdeur, pour donner confiance à ces familles, mais, d'autre part, en nous assurant que ces familles sont de vraies familles et qu'elles vont traiter les enfants avec dignité. Vu le nombre de personnes mineures, aux États-Unis, cela est devenu un énorme problème, et nous avons vu des cas où des enfants ont été victimes de la traite de personnes, et d'autres où, même s'ils sont avec des membres de leur famille ou avec des personnes qu'ils connaissent, ils sont tout de même dans des situations dangereuses et sont par exemple forcés de travailler à un très jeune âge. Il y a de véritables tensions dans ce contexte.

La sénatrice Gerba : Merci.

Senator Omidvar: Mr. Selee, I think that I heard you make a recommendation to us. I will repeat it, so we get it on the record. In order to unburden the domestic asylum systems, we need to provide layered protection, is what I think I heard you say.

In the case of Canada, we have provided layered protection to the Ukrainians, let's say, who have come not as refugees but as temporary residents. That has unburdened an already burdened asylum system. Would you like to see us do more of that? I see you nodding, but you will have to say yes, to be on the record.

Mr. Selee: Yes, I would go on the record with that, senator. I think there are two things, one is layered protection and the other is parallel systems for legal migration.

Layered protection is the question of asylum, yes, but also how we invest in protection systems within countries and help governments and civil society be able to develop protection systems in those countries. How do we help countries of first refuge such as Colombia, Ecuador, Peru, Brazil, or Trinidad and Tobago to be countries of refuge as well? Canada has played a leading role in this, particularly on the funding side, but it is easy to forget that these countries are essentially — we worry right now about Venezuelan coming to the U.S. border. They are a fraction of Venezuelans who are in our countries in the western hemisphere. It's making sure that we are supporting those countries that often don't have the right systems in place but are going above and beyond to try to provide protection. I think that within net neighbouring countries, pathways like the one you're pointing out that we did for the Ukrainians or the U.S. is doing for Cubans, Haitians, Nicaraguans and Venezuelans, which are more temporary pathways, but are important, and then, of course, asylum.

Parallel to that, we need to look at legal pathways. In Central America — I always remind Americans that the U.S. is now big on legal pathways from Central America and the rest of the region. Canada, until recently and probably still, has more temporary workers from Central American than the United States. The U.S. has a lot from Mexico, but Canada has had more seasonal workers. Most people would rather be seasonal workers than undocumented workers. There are some people who don't want to be seasonal workers, but, overwhelmingly, if given a choice, and you say, "Do you want to work legally for nine months in another country and come back to your family and then be able to go back again," they would choose that. Canada has been good at this. Figuring out how we expand these options

La sénatrice Omidvar : Monsieur Selee, je pense que vous nous avez soumis une recommandation. Je vais la répéter, aux fins du compte rendu. Afin de réduire le fardeau des systèmes nationaux d'octroi de l'asile, nous devons adopter une approche de protection multiniveaux, si j'ai bien compris ce que vous avez dit.

Dans le cas du Canada, nous avons offert une protection multiniveaux aux Ukrainiens, par exemple, qui sont ici non pas en tant que réfugiés, mais bien en tant que résidents temporaires. Cela a permis d'alléger le fardeau du système d'asile, déjà très lourd. Selon vous, devrions-nous en faire davantage? Je vois que vous faites oui de la tête, mais vous devrez le dire à haute voix, pour que ce soit indiqué au compte rendu.

M. Selee : Oui. Je le dis aux fins du compte rendu, sénatrice. Je pense qu'il y a deux choses : premièrement, il faut une protection multiniveaux, et deuxièmement, il faut des systèmes parallèles pour la migration légale.

La protection multiniveaux est liée au système d'asile, bien sûr, mais aussi à la façon dont nous investissons dans les systèmes de protection à l'intérieur des pays et aidons les gouvernements et la société civile à élaborer leurs systèmes de protection. Comment pouvons-nous aider les premiers pays d'asile, comme la Colombie, l'Équateur, le Pérou, le Brésil et Trinité-et-Tobago à être aussi des pays d'asile? Le Canada a été un chef de file, en particulier en offrant du financement, mais il est facile d'oublier que ces pays sont essentiellement... ce qui nous préoccupe, présentement, ce sont les Vénézuéliens à la frontière des États-Unis, mais ils ne représentent qu'une fraction des Vénézuéliens qui sont dans nos pays de l'hémisphère occidental. Ce qu'il faut faire, c'est nous assurer de soutenir les pays qui n'ont pas de systèmes adéquats en place, mais qui font tout en leur pouvoir et plus encore pour offrir une protection. Je pense que, dans les pays directement voisins, les voies d'accès comme celles que vous avez mentionnées, celles que nous avons ouvertes aux Ukrainiens ou que les États-Unis ont ouvertes aux habitants de Cuba, d'Haïti, du Nicaragua et du Venezuela, même si ce sont des voies d'accès plus temporaires, demeurent importantes. Ensuite, il y a bien sûr l'asile.

Parallèlement, nous devons examiner les voies d'accès légales. En Amérique centrale... Je rappelle toujours aux Américains à quel point les États-Unis accordent maintenant beaucoup d'importance aux voies d'accès légales pour les gens venant d'Amérique centrale et du reste de cette région. Le Canada, jusqu'à récemment et probablement encore, accueille plus de travailleurs temporaires d'Amérique centrale que les États-Unis. Les États-Unis ont beaucoup de gens provenant du Mexique, mais le Canada a plus de travailleurs saisonniers. Beaucoup de gens préfèrent être des travailleurs saisonniers que des travailleurs sans papier. Il y a des gens qui ne veulent pas être des travailleurs saisonniers, mais la très grande majorité d'entre eux, si on leur donne le choix, si on leur dit « Voulez-vous

for people who probably don't have protection needs — and some may actually have protection needs as well — is key.

Senator Omidvar: We are also, in parallel, in another committee, doing a study on migrant workers. Mr. Selee, I think you are assuming more knowledge on our behalf than we have, so I will ask you to describe a little more what Canada has done when you refer to the Canada-U.S.-Costa Rica-UNHCR collaboration. What exactly is that collaboration? What did Canada do?

Mr. Selee: It has been quiet, and it has been quiet because part of the idea is protecting people, so you don't want to make it terribly public. But I think now is the moment to talk about it because they are trying to scale it with the Safe Mobility Offices and scale up the pathways.

So, Canada, the U.S., Costa Rica and the UNHCR got together and, for a while, Brazil and Australia were part of it, but it was really Canada and the U.S. They said, in Central America, there are a lot of people who are clearly in danger and are likely to become refugees. Can we identify them using networks of NGOs, the diplomatic corps and local governments? People whom we know — a journalist who has reported on corruption locally and is being threatened; a human rights defender; an Indigenous activist; people who are clearly being threatened and can show it — can we move them before they have to run for their lives? If they run from Honduras to Guatemala, can we help them in Guatemala, make a determination and then send them to either Canada or the U.S. to the refugee system?

Costa Rica is part of it because they host those who, during adjudications, cannot be safe in their home country. They are transferred to Costa Rica.

This has been very effective. It's the kind of thing that was done in Colombia in a different moment as well, with Ecuador's support. This idea of thinking about humanitarian protection, not just for people who've already fled but for people who clearly are about to flee, is the kind of thing we should be thinking of, particularly in the hemisphere that we know and where we have some capacity to work on the ground with some of these countries.

travailler légalement pendant neuf mois dans un autre pays, puis retourner voir votre famille, et ensuite pouvoir revenir ici à nouveau? », choisiraient cette option. C'est quelque chose que le Canada fait très bien. Alors, la clé, ce serait de trouver un moyen d'élargir ces options pour qu'elles soient accessibles aux gens qui n'ont probablement pas besoin de protection, même s'il y en a quelques-uns parmi eux qui ont probablement besoin de protection aussi.

La sénatrice Omidvar : Parallèlement, dans un autre comité, nous réalisons aussi une étude sur les travailleurs migrants. Monsieur Selee, vous croyez que nous en savons plus qu'en réalité, alors je vous demanderais de décrire un peu plus ce que le Canada a fait, relativement à la collaboration entre le Canada, les États-Unis, le Costa Rica et le HCR, dont vous avez parlé. En quoi consiste cette collaboration, exactement? Qu'a fait le Canada?

M. Selee : Cela a été fait dans la discrétion, en partie parce que le but est de protéger les gens, alors vaut mieux éviter de rendre les choses très publiques. Malgré tout, je pense que le moment est venu d'en parler, parce que l'on essaie maintenant de mettre tout cela à l'échelle, avec les bureaux de déplacements sécuritaires, et aussi de développer les points d'accès.

Donc, le Canada, les États-Unis, le Costa Rica et le HCR se sont réunis... pendant un certain temps, le Brésil et l'Australie étaient aussi présents, mais c'était surtout le Canada et les États-Unis. Ces pays ont dit : en Amérique centrale, il y a beaucoup de gens qui sont clairement en danger et qui vont probablement devenir des réfugiés. Est-il possible de les identifier en s'appuyant sur les réseaux des ONG, des corps diplomatiques et des gouvernements locaux? Ce sont des gens que nous connaissons : un journaliste qui a écrit sur la corruption locale et qui est maintenant menacé; une défenseure des droits de la personne; un militant autochtone; des personnes clairement menacées et qui peuvent le prouver; pouvons-nous les déplacer avant qu'ils ne soient obligés de fuir pour avoir la vie sauve? S'ils s'enfuient du Honduras au Guatemala, pouvons-nous les aider au Guatemala, pouvons-nous prendre une décision, puis soit les renvoyer aux systèmes d'octroi de l'asile du Canada ou des États-Unis?

Le Costa Rica en fait partie parce que ce pays accueille ceux qui ne sont pas en sécurité dans leur pays d'origine jusqu'à ce que leur demande soit tranchée. Ils sont donc envoyés au Costa Rica.

Cela a été très efficace. C'est le genre de choses qui ont été faites aussi en Colombie, à un autre moment, avec l'appui de l'Équateur. L'idée d'envisager la protection humanitaire, non seulement pour les personnes qui ont déjà fui, mais également pour celles qui sont manifestement sur le point de fuir, est le genre de choses à envisager, tout particulièrement dans l'hémisphère que nous connaissons et où nous avons une certaine capacité à travailler sur le terrain avec certains de ces pays.

Obviously, it doesn't work as well with Syrians who have mostly fled to neighbouring countries, but in this region, there are still a lot of people who sort of move around, particularly in some of the larger countries, seeking protection. We can get to some of those folks before they're forced to cross a border.

Ms. Young: May I jump in here to add some historical context, or am I speaking out of turn?

The Acting Chair: Go ahead.

Ms. Young: I want to add that there is a history of this in the Canadian context with the source country program, which is maybe at a slightly larger scale.

I'm not sure at what scale the Protection Transfer Arrangement is working, but in the 1980s and 1990s in particular, Canada recognized that it could not wait for Salvadorans and Guatemalans to make it all the way through Mexico and the United States. Opportunities were available for people to be resettled directly in embassies if they could get to Mexico City. You might want to look at the history of source country program; that is a historical Canadian program.

I haven't looked at the scholarship program. I don't know if it's still functioning, but that just came to mind.

Senator Jaffer: My question is to you, Professor Young. You do research on border studies. I wanted to discuss with you, the current situation in Gaza. I'm not trying to get into the politics of it. To you, also, Mr. Selee, isn't there a "responsibility to act" that we have signed with the UN in this situation? Professor Young?

Ms. Young: Thank you for that question. Yes, it's challenging. I'm not sure I am the person to respond to this question. Are you asking specifically around the responsibility to protect or the UN convention?

Senator Jaffer: Yes, I am asking about the responsibility to protect.

Ms. Young: I'm not all that familiar with the contours of that policy. I don't know if my colleague has more insight into that.

Senator Jaffer: Your colleague was very good in saying that you covered that in Haiti. It was possible because everybody was agreeing for Canada to go in, and thank you for telling me that. It's not something you know a lot about.

De toute évidence, cela ne fonctionne pas aussi bien dans le cas des Syriens, qui, pour la plupart, ont fui vers les pays voisins, mais dans cette région, il y a encore beaucoup de gens qui se déplacent d'un lieu à l'autre, tout particulièrement dans certains des grands pays, à la recherche d'une protection. Nous pouvons prendre contact avec certains de ces gens avant qu'ils ne soient forcés de traverser une frontière.

Mme Young : Me permettez-vous d'intervenir pour situer le contexte historique, ou bien ce n'est pas à mon tour de parler?

La présidente suppléante : Allez-y.

Mme Young : J'aimerais ajouter qu'il y a un contexte historique canadien; je parle du programme des pays sources, lequel s'applique peut-être à une échelle un peu plus grande.

Je ne sais pas à quelle échelle s'applique l'Accord de transfert de protection, mais, dans les années 1980 et 1990 en particulier, le Canada a reconnu qu'il ne pouvait pas attendre que les Salvadoriens et les Guatémaltèques réussissent à se rendre jusqu'au Mexique et aux États-Unis. On a offert aux gens la possibilité de se réinstaller directement dans les ambassades, s'ils pouvaient se rendre jusqu'à Mexico. Vous voudrez peut-être vous pencher sur l'histoire du programme des pays sources; il s'agit d'un ancien programme canadien.

Je n'ai pas examiné le programme de bourses d'études. J'ignore s'il est toujours en vigueur, mais cela vient tout juste de me revenir à l'esprit.

La sénatrice Jaffer : Ma question s'adresse à vous, madame Young. Vous faites des recherches sur les études des frontières. Je voulais discuter avec vous de la situation actuelle à Gaza. Je ne veux pas aborder les aspects politiques de la situation. Selon vous, et selon M. Selee, n'y a-t-il pas une « responsabilité d'agir » dont nous avons convenu avec l'ONU par rapport à cette situation? Madame Young?

Mme Young : Merci d'avoir posé la question. Oui, c'est difficile. Je ne suis pas certaine d'être la bonne personne pour répondre à cette question. Votre question concerne-t-elle précisément la responsabilité de protéger ou la Convention des Nations unies?

La sénatrice Jaffer : Oui, ma question concerne la responsabilité de protéger.

Mme Young : Je ne connais pas du tout les limites de cette politique. Peut-être que mon collègue en sait plus à ce sujet.

La sénatrice Jaffer : Votre collègue a très bien dit que vous avez agi en ce sens en Haïti. C'était possible parce que tout le monde était d'accord pour que le Canada intervienne, et merci de m'en avoir parlé. Ce n'est pas quelque chose que les gens connaissent très bien.

I wanted to also ask you about this: In last week's panel, we talked about collective international responsibility and support of refugees. Professor Young, what do you think can and should be done to support countries that are welcoming refugees and often do not have means nor resources to do so?

I was looking at what we have talked about. For example, Syrians go to Turkey. Now I know that the UN has an agreement to keep them in Turkey, rather than have them flee to Syria. What is your opinion about that? Is that a good method? Is that a way of giving them some asylum until they are going to return to their countries? I ask you both. Professor Young?

Ms. Young: Thank you, Senator Jaffer, for that question. It is a significant one and a large one. I believe, from the latest UN report, that Turkey is currently the country hosting the largest number of displaced people globally. The challenge is both in terms of ensuring that people who need protection are finding some support but also ensuring that the will of countries, like Turkey, is not overwhelmed by the scale of what they are being asked to support.

Could this potentially be a situation where something like the source country program or the Protection Transfer Arrangement could come into effect, where Canada, beyond supporting efforts in Turkey through financial assistance through the UNHCR kind of distribution mechanism — could this be a place where a country like Canada plays a larger role through a targeted resettlement, for example?

Mr. Selee: Most refugees and most displaced people, which is a slightly broader group than refugees, are hosted in neighbouring countries and overwhelmingly in developing countries and emerging economies. The number who make it to Canada, the U.S., Australia, Europe, Japan, Korea, is infinitesimal compared to the number — and this is even true and that's why I say that Venezuelans come to the U.S. It's not that it's not an issue at the U.S. border, but it really is a small fraction of those who are in Latin America and the Caribbean.

As generous as Canada has been, for example, with Syrians, the vast majority of Syrians are in the neighbourhood. They are in Turkey, Jordan, Lebanon and even the Gulf.

As much as we look at our own systems, how do we support those countries to have strong systems? One thing worth highlighting in the western hemisphere is that about two thirds of Venezuelans have gotten legal status. That's a glass two-thirds full, if you want, and a third not full. A third don't have any legal

Je voulais également vous poser une question à ce sujet : la semaine dernière, avec un groupe de témoins, nous avons parlé de la responsabilité collective de la communauté internationale et de l'aide aux réfugiés. Madame Young, qu'est-ce qui pourrait et devrait être fait, à votre avis, pour soutenir les pays qui accueillent les réfugiés et qui n'ont souvent pas les moyens et les ressources nécessaires pour le faire?

Je pensais à ce dont nous avons parlé. Par exemple, les Syriens vont en Turquie. Bon, je sais que les Nations unies ont conclu une entente pour qu'ils restent en Turquie, plutôt que de fuir en Syrie. Quel est votre avis à ce sujet? Est-ce une bonne méthode? Est-ce une manière de leur offrir une certaine protection jusqu'à ce qu'ils retournent dans leurs pays? Je vous pose la question à tous les deux. Madame Young?

Mme Young : Merci, madame la sénatrice, de poser la question. C'est une question importante et complexe. Je crois, selon le dernier rapport des Nations unies, que la Turquie est actuellement le pays qui accueille le plus grand nombre de personnes déplacées au monde. Le défi consiste à la fois à s'assurer que les personnes qui ont besoin de protection obtiennent de l'aide, mais également à s'assurer que la bonne volonté des pays, comme la Turquie, n'est pas dépassée par l'ampleur du soutien qu'on leur demande d'offrir.

Pourrait-il s'agir d'une situation qui nécessiterait l'entrée en vigueur, par exemple, d'un programme des pays sources ou de l'Accord de transfert de protection, où le Canada — au-delà de ses efforts de soutien financier de la Turquie de manière financière, grâce à un mécanisme de distribution comme celui du HCR —, où un pays comme le Canada joue un rôle plus important au moyen d'une réinstallation ciblée, par exemple?

M. Selee : La plupart des réfugiés et des personnes déplacées, lesquelles sont un peu plus nombreuses que les réfugiés, sont accueillis dans des pays voisins et, en très grande majorité, dans des pays en développement et des économies émergentes. Le nombre de personnes qui se rendent au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Europe, au Japon et en Corée est infiniment petit comparativement au nombre... et c'est même vrai et c'est pourquoi je dis que les Vénézuéliens vont aux États-Unis. Ce n'est pas que le problème ne se pose pas aux frontières américaines, mais c'est vraiment une petite fraction de ces personnes qui se trouvent en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Même si le Canada s'est montré généreux, par exemple, envers les Syriens, la vaste majorité des Syriens se trouvent dans les pays voisins. Ils sont en Turquie, en Jordanie, au Liban et même dans les pays du Golfe.

Même si nous examinons nos propres systèmes, comment soutenons-nous ces pays afin qu'ils aient de bons systèmes en place? Il vaut la peine de souligner que, dans l'hémisphère occidental, environ deux tiers des Vénézuéliens ont obtenu un statut légal. Le verre est aux deux tiers plein, si vous voulez, et

status; that's a problem. Two thirds have some sort of legal status, often precarious legal status, but they are allowed to stay. Except for Trinidad and Tobago, almost all countries have allowed at least primary and secondary education for children whether or not they are documented, which is quite incredible, actually. In the Latin American and Caribbean model, people get very little support up front.

The UNHCR, IOM, UNICEF and others were there providing some support, but there is much less support up front. But there is a lot of ability to start your life over, to have a legal permit, to have education, to have access to basic health care and to start your life.

Now, countries in the region have generally done this without a lot of support from the international community to be honest. One colleague calculated that displaced Venezuelans got on average one fiftieth of the support of displaced Syrians. That's a problem, but there is also a good thing there. What it says is that the international community is not maintaining them. They're moving into another country and starting their lives over. It would be great if it were one twenty-fifth and not one fiftieth, right. It would be good if there were a little bit more support.

UNHCR and IOM do a great job of coordinating a lot of the support that goes to these countries, the Inter-American Development Bank, or IDB, and the World Bank and other international financial institutions supporting the host communities as well as the migrants. But the reality is it has been a slightly different model than we've seen in other displacement crises. It's what you're seeing with Ukrainians in Canada and Europe and the United States, which is we give you a legal permit to be here, we give you access to basic public benefits and good luck. We don't give you a lot of support, but good luck, you can start your life over. In the end, most people would probably prefer that to being taken care of.

Senator Jaffer: But that's not quite true, they don't take care of themselves, the Ukrainian diaspora is large.

Mr. Selee: Well, yes.

Senator Jaffer: It's a disparate example.

Mr. Selee: Senator, this has been true — I have to say — of Venezuelans, Latin Americans, Caribbeans, Haitians. The diaspora — the governments are doing things and certainly the international — I don't want to downplay it. I mean, they are doing things that are providing basic services when people arrive, but you're right, it is the diaspora that is taking care of the diaspora. These are very organized diasporas that are taking care of their own. Often even the resources and the measures they get

au tiers vide. Le tiers n'a pas de statut légal; c'est un problème. Les deux tiers ont un statut légal quelconque, souvent un statut légal précaire, mais ils sont autorisés à rester. À l'exception de Trinité-et-Tobago, la plupart des pays ont autorisé au moins l'enseignement primaire et secondaire aux enfants, qu'ils aient ou non des papiers, ce qui est plutôt incroyable, en fait. Selon le modèle latino-américain et antillais, les gens obtiennent très peu de soutien dès le début.

Le HCR, l'OIM, UNICEF et d'autres organisations étaient là pour offrir du soutien, mais il y a beaucoup moins de soutien au début. Cependant, il y a beaucoup de possibilités de refaire sa vie, d'avoir un permis légal, de faire des études, d'avoir accès à des soins de santé de base et de recommencer sa vie.

Les pays de la région l'ont fait habituellement sans grand soutien de la communauté internationale, en toute honnêteté. Un de mes collègues a calculé que les Vénézuéliens déplacés avaient obtenu en moyenne le cinquantième du soutien offert aux Syriens déplacés. C'est un problème, mais il y a également là quelque chose de positif à y voir. Cela veut dire que la communauté internationale ne subvient pas à leurs besoins. Ils déménagent dans un autre pays et refont leur vie. Ce serait bien si c'était un vingt-cinquième, et non un cinquantième, bien sûr. Ce serait bien qu'il y ait un peu plus de soutien.

Le HCR et l'OIM font un excellent travail pour coordonner une grande partie de l'aide qui va à ces pays, et la Banque interaméricaine de développement, ou la BID, la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales soutiennent les collectivités d'accueil ainsi que les migrants. Mais en réalité, c'est un modèle un peu différent de celui qui a été utilisé dans d'autres crises migratoires. C'est ce qui s'est passé dans le cas des Ukrainiens au Canada, en Europe et aux États-Unis, c'est-à-dire qu'on leur donne l'autorisation de rester au pays, on leur donne accès aux avantages publics de base et puis, bonne chance. Ils ne reçoivent pas beaucoup de soutien, mais bonne chance, ils peuvent recommencer leur vie. En fin de compte, les gens aimeraient mieux cela que d'être pris en charge.

La sénatrice Jaffer : Mais ce n'est pas tout à fait vrai, ils ne subviennent pas à leurs propres besoins, la diaspora ukrainienne est vaste.

M. Selee : Eh bien, oui.

La sénatrice Jaffer : C'est un exemple disparate.

M. Selee : Madame la sénatrice, cela a été le cas, je dois le dire, des Vénézuéliens, des Latino-Américains, des Antillais, des Haïtiens. La diaspora — les gouvernements prennent des mesures et certainement la communauté internationale aussi — je ne veux pas la minimiser. En fait, ils prennent des mesures afin de fournir des services de base lorsque les gens arrivent, mais, vous avez raison, c'est la diaspora qui s'occupe de la diaspora. Les diasporas sont très organisées et s'occupent des

governments to do are often because the diaspora is making a case for it.

Senator Jaffer: Exactly.

The Acting Chair: We'll have our final question from Senator Omidvar.

Senator Omidvar: I'm going to ask you both a short question and hopefully we get some more wisdom from you.

This report is about making recommendations to the Government of Canada on forced displacement. We can have a section on what Canada should do vis-à-vis the UNHCR.

Mr. Selee, the question to you is: Within the context of Latin and South America, because that is your area of expertise, what recommendations would you make?

Professor Young, within the context of managing the externalities of our border, what recommendations would you like to see in our report?

Mr. Selee: I'll be very brief, senator, which is I think there are two areas. One is continued support for the countries in the region, which I think is critical, both for governments and civil society, both direct, bilateral aid through UNHCR, IOM and the other UN agencies and through civil society where Canada plays a big role. I think there is a real need, recognizing that most displacement really is — the ones that step in, are the neighbours.

Second, I think there is an opportunity to figure out how people come to other countries outside the immediate region. I think extending the model of the Protection Transfer Arrangement, or PTA, to some other countries in the region, looking at how we do protection better before people have to flee. Asylum should be a last resort; it shouldn't be the first line of defence for protection. This should be the last resort. Thinking about how we protect people closer to home. Yes, we keep asylum and preserve asylum, but we should be getting to people earlier. How do we extend the legal pathways that exist for people to come and work? Because that is not just about protection, but it does often help people with protection needs and it certainly takes pressure off asylum systems as well. Thank you.

Ms. Young: I would echo everything my colleague on the panel has said, both in terms of providing more support to countries in the region who are hosting larger numbers of people who have been displaced and providing a range of pathways for

leurs. Bien souvent, les diasporas obtiennent des ressources et des mesures des gouvernements parce qu'elles insistent.

La sénatrice Jaffer : Exactement.

La présidente suppléante : La sénatrice Omidvar posera la dernière question.

La sénatrice Omidvar : Je vais vous poser à tous les deux une petite question en espérant tirer un peu parti de votre sagesse.

Ce rapport vise à soumettre au gouvernement du Canada des recommandations sur les déplacements forcés. Nous pouvons y intégrer une section sur ce que le Canada devrait faire par rapport au HCR.

Monsieur Selee, la question s'adresse à vous : Pour ce qui est de l'Amérique latine et de l'Amérique du Sud, vu que c'est votre domaine d'expertise, quelles recommandations feriez-vous?

Madame Young, pour ce qui est de gérer l'incidence de l'externalisation de nos frontières, quelles recommandations aimeriez-vous voir dans notre rapport?

M. Selee : Je serai très bref, madame la sénatrice; je crois qu'il y a deux aspects. Premièrement, le soutien continu offert aux pays de la région, selon moi, est crucial à la fois pour les gouvernements et pour la société civile; il faut une aide à la fois directe et bilatérale par l'intermédiaire du HCR, de l'OIM, d'autres organismes des Nations unies et de la société civile, et le Canada y joue un rôle important. Je crois qu'il y a un réel besoin, puisque la plupart des déplacements sont vraiment... ceux qui interviennent sont les pays voisins.

Deuxièmement, je crois qu'il faudrait chercher à comprendre comment les gens se rendent dans les autres pays à l'extérieur de la région immédiate. Je crois qu'on pourrait étendre le modèle de l'Accord de transfert de protection, ou l'ATP, à certains autres pays de la région et trouver une manière de mieux protéger les gens avant qu'ils ne soient forcés de fuir. L'asile devrait être une solution de dernier recours; ça ne devrait pas être le premier moyen de protection. Ce devrait être une mesure de dernier recours. Il faut trouver une manière de protéger les gens près de chez eux. Oui, nous conservons et protégeons le droit d'asile, mais nous devrions venir en aide aux gens plus rapidement. Comment pouvons-nous élargir les voies juridiques existantes pour que les gens puissent venir et travailler? Parce qu'il ne s'agit pas seulement de protection, mais cela répond souvent aux besoins des personnes à la recherche d'une protection et cela allège certainement aussi le fardeau des systèmes d'octroi de l'asile. Merci.

Mme Young : Je me fais l'écho de tout ce que mon collègue a dit, en ce qui concerne à la fois le fait d'offrir plus de soutien aux pays de la région qui accueillent des nombres plus importants de personnes déplacées et le fait d'offrir un éventail de voies aux

people who are fleeing. Whether or not they meet the legal definition under the Refugee Convention, people who fear for their safety and security or are seeking safety and security and I think we need to adopt a broader understanding of what that means — that economic insecurity is a huge driver of people moving and it's not only about opportunity, it's also about security, both individual and family security.

Perhaps in your recommendations, encouraging Canada to consider other kinds of pathways that are maybe not only temporary labour-directed programs, but other kinds of programs that would allow people to find safety and security in a country like Canada that doesn't require them to make use of the asylum system because that's the only pathway that feels available.

Senator Omidvar: Thank you.

The Acting Chair: Thank you very much. On behalf of the committee, I would like to sincerely thank our witnesses for taking the time to appear with us today. Your testimony will be very helpful to our deliberations and this study.

Honourable senators and guests, this concludes our public meeting for today. I now declare our meeting adjourned and we'll reconvene our study on November 27. Thank you.

(The committee adjourned.)

personnes qui fuient. Qu'elles répondent ou non à la définition juridique de réfugié au sens de la Convention, ces personnes craignent pour leur sécurité ou cherchent un refuge et la sécurité, et je crois que nous devrions mieux comprendre ce que cela veut dire, car l'insécurité économique pousse énormément de gens à déménager, non seulement pour avoir accès à des débouchés, mais également pour assurer leur sécurité et celle de leur familiale.

Vous pourriez peut-être, dans vos recommandations, encourager le Canada à envisager d'autres voies, et peut-être pas seulement des programmes visant la main-d'œuvre temporaire, mais aussi d'autres programmes qui permettraient aux gens de vivre en sécurité dans un pays comme le Canada sans être obligés de recourir au système d'asile parce qu'ils pensent que c'est le seul moyen à leur disposition.

La sénatrice Omidvar : Merci.

La présidente suppléante : Merci beaucoup. Au nom du comité, j'aimerais remercier sincèrement nos témoins d'avoir pris le temps de comparaître aujourd'hui. Vos témoignages seront très utiles pour nos délibérations et cette étude.

Honorables sénateurs, chers invités, cela conclut notre séance publique d'aujourd'hui. Je déclare la séance levée, et nous poursuivrons notre étude le 27 novembre. Merci

(La séance est levée.)
